

# 4

## DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

<b>MOT DU PRÉSIDENT</b>	<b>116</b>	<b>4.4 RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU GROUPE</b>	<b>146</b>
<b>LES VALEURS DU GROUPE</b>	<b>116</b>	4.4.1 Enjeux environnementaux	146
<b>ORIGINE DES ENGAGEMENTS DU GROUPE</b>	<b>117</b>	4.4.2 L'organisation du Groupe pour la gestion de l'environnement	148
<b>4.1 GOUVERNANCE ET STRATÉGIE RSE</b>	<b>118</b>	4.4.3 Sensibilisation des collaborateurs	148
4.1.1 Gouvernance de la RSE	118	4.4.4 Réduire les émissions de gaz à effet de serre du Groupe	149
4.1.2 Cartographie des parties prenantes GRI	119	4.4.5 Utiliser les ressources naturelles de manière raisonnée et réduire les déchets du Groupe	154
4.1.3 Priorisation des enjeux	121	4.4.6 Biodiversité	155
4.1.4 Principaux risques extra-financiers	121	4.4.7 Informations relatives à la taxonomie verte (règlement UE 2020/852 du 18 juin 2020)	155
4.1.5 Notations – distinctions	123	<b>4.5 ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES ET RÉFÉRENTIELS INTERNATIONAUX</b>	<b>161</b>
<b>4.2 EMPLOYEUR ACCÉLÉRATEUR DE CARRIÈRE</b>	<b>125</b>	4.5.1 Note méthodologique	161
4.2.1 Enjeux et priorités	125	4.5.2 Indicateurs de performance extra-financière	164
4.2.2 Les collaborateurs ALTEN	125	4.5.3 Matrice de conformité	167
4.2.3 Attirer les talents	126	<b>4.6 RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, SUR LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE</b>	<b>169</b>
4.2.4 Fidéliser les talents	128		
4.2.5 Gestion de carrière, mobilité interne et formation	129		
4.2.6 Promotion de la diversité	131		
4.2.7 Santé et sécurité au travail	134		
4.2.8 Équilibre de vie au travail	135		
<b>4.3 ÉTHIQUE ET DROITS DE L'HOMME</b>	<b>137</b>		
4.3.1 Enjeux et priorités	137		
4.3.2 Éthique et conformité	137		
4.3.3 Sécurité des systèmes d'information	140		
4.3.4 Entretenir une relation durable avec les fournisseurs et sous-traitants	141		
4.3.5 Plan de vigilance	142		
4.3.6 Solidarité sur les territoires	145		

## MOT DU PRÉSIDENT [GRI 102-14]



« Notre culture d'entreprise repose sur des fondamentaux partagés par tous nos collaborateurs :

- le développement du capital humain ;
- la culture d'Ingénieur ;
- la recherche d'une croissance rentable et durable.

Notre développement international et notre position de leader de l'Ingénierie et des IT Services nous confèrent une responsabilité toujours plus grande envers l'ensemble de nos parties prenantes.

Pour satisfaire leurs attentes, ALTEN s'appuie sur une stratégie de développement durable en 4 axes, initiée par la signature du Pacte Mondial des Nations Unies :

- un employeur accélérateur de carrière, à travers :
  - l'attractivité,
  - la fidélisation,
  - la valorisation des talents,
  - le développement des compétences,
  - la gestion de la mobilité et des carrières,
  - la sécurité,
  - l'épanouissement des collaborateurs,
  - le développement du dialogue social ;

- un acteur de l'innovation durable, grâce à l'accompagnement de nos clients, de nos collaborateurs et des étudiants dans le développement de solutions innovantes et durables ;
- un partenaire responsable, intransigeant sur :
  - la sécurité de l'information,
  - l'éthique des affaires,
  - les achats responsables,
  - la solidarité ;
- une entreprise engagée pour réduire son empreinte sur l'environnement, à travers :
  - la réduction des consommations d'énergie de ses bâtiments et l'utilisation de l'énergie renouvelable,
  - la promotion de la mobilité verte,
  - le numérique responsable,
  - l'utilisation raisonnée des ressources naturelles et la réduction des déchets.

En 2023, nous continuerons à relever de nouveaux défis. En tant que Président-Directeur général d'ALTEN, j'affirme mon engagement à poursuivre cette démarche dans les pays du Groupe : le réseau des référents RSE permet de capitaliser sur les initiatives de chacun, de partager nos valeurs communes, et d'accélérer sur des sujets essentiels, comme le climat par exemple ».

Simon AZOULAY,  
Président-Directeur général du Groupe ALTEN

## LES VALEURS DU GROUPE

**ALTEN associe valeurs humaines, développement durable et culture d'Ingénieur au service de la performance pour satisfaire ses parties prenantes. La culture d'entreprise du Groupe est fondée sur des valeurs clés partagées par tous les collaborateurs.**

### Culture d'Ingénieur

Les équipes ALTEN cultivent la même appartenance à un environnement technologique fondé sur :

- la créativité ;
- l'innovation ;
- la quête de solutions.

### Croissance durable

ALTEN est une entreprise financièrement solide et fidèle à ses engagements grâce à :

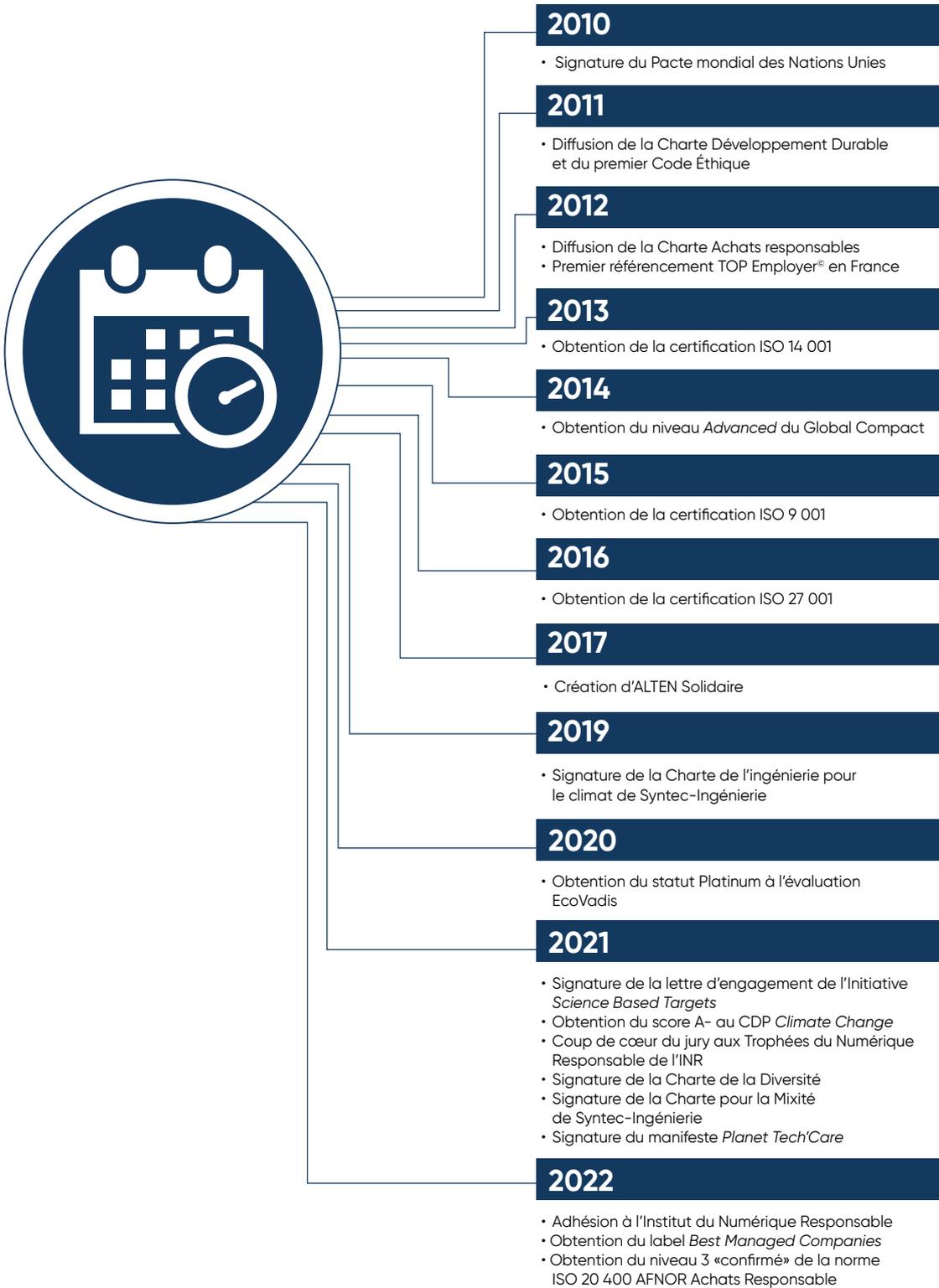
- la qualité de son management ;
- la qualité de ses équipes ;
- sa rigueur de gestion.

### Développement du capital humain

Les engagements fondamentaux du Groupe sont les suivants :

- cultiver les talents ;
- permettre le développement individuel ;
- développer l'expertise ;
- fournir un tremplin pour l'avenir.

## ORIGINE DES ENGAGEMENTS DU GROUPE [GRI 102-12] [GRI 102-13]

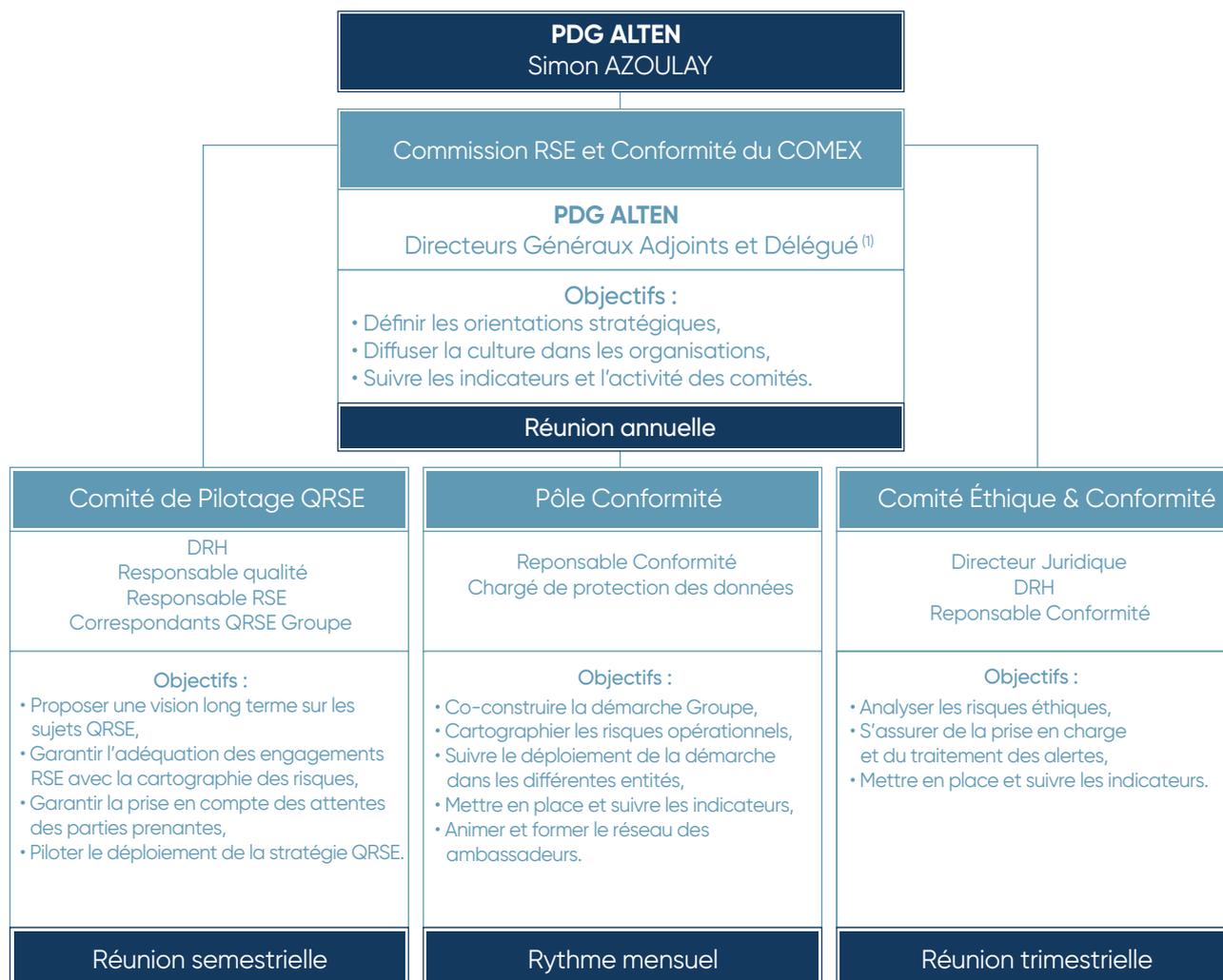


## 4.1 GOUVERNANCE ET STRATÉGIE RSE

### 4.1.1 GOUVERNANCE DE LA RSE [GRI 102-18]

La gouvernance RSE du Groupe ALTEN repose sur plusieurs comités et sur une commission RSE et Conformité, créée au sein du Comité Exécutif. Cette commission RSE et conformité valide les propositions des Comités Pilotage Qualité – RSE Groupe et Éthique et Conformité, et suit la réalisation des projets Conformité dans le Groupe.

Par ailleurs, un comité RSE a été mis en place en 2022. Sa composition et ses missions sont décrites dans la section 3.1.4.4 « Les comités du Conseil d'administration ». Il est à ce jour composé de deux administrateurs indépendants.



L'équipe RSE anime la démarche dédiée au sein du Groupe en s'appuyant sur un réseau de correspondants dans les filiales. Rattachée à la Direction Qualité et Performance, elle vise à :

- élaborer, animer et mettre à jour la stratégie RSE du Groupe ;
- accompagner les filiales dans l'adaptation locale de la matérialité et dans la conduite des projets RSE ;
- animer le réseau des correspondants RSE ;
- promouvoir la démarche RSE dans les directions métiers ;
- répondre aux évaluations extra-financières ;
- s'assurer de l'efficacité du processus d'écoute des parties prenantes ;
- réaliser la veille RSE.

(1) Le Directeur Général Délégué, Monsieur Gérald ATTIA, a démissionné de son mandat avec effet au 31 décembre 2022.

## 4.1.2 CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES [GRI 102-40] [GRI 102-42] [GRI 102-43] [GRI 102-44]

Les parties prenantes d'ALTEN, qui sont revues en continue en fonction de l'actualité des Directions, interagissent avec :

- sa sphère sociale ou économique ;
- sa chaîne de valeur ;
- la société civile ;
- les territoires d'implantation du Groupe.

Pour conserver une stratégie RSE correspondant à ses enjeux, ALTEN dialogue avec ses parties prenantes :

### Rang 1

**Les collaborateurs, véritables ambassadeurs d'ALTEN**

- Interaction(s) :
- boîte à idées en France ;
  - animations ;
  - communication interne ;
  - enquêtes de satisfaction.

**Les clients, vecteurs de recherche et d'innovation**

- Interaction(s) :
- dialogue commercial et technique ;
  - questionnaires clients.

**Les étudiants et jeunes diplômés,**

**futurs collaborateurs à forte valeur ajoutée**

- Interaction(s) :
- intervention dans les universités ;
  - participation à des salons ;
  - mécénat et challenges étudiants ;
  - réseaux sociaux ;
  - enquête satisfaction candidats.

**Les écoles et universités, partenaires pour susciter des vocations**

- Interaction(s) :
- intervention dans les universités ;
  - partenariats écoles/universités.

### Rang 2

**Les associations de promotion des filières scientifiques, révélatrices des potentiels de demain**

- Interaction(s) :
- participation à des événements de promotion des filières scientifiques.

**Les actionnaires, soutien du développement**

- Interaction(s) :
- assemblées générales ;
  - informations réglementées ;
  - questionnaires ;
  - réunions investisseurs.

**Les médias, vecteurs de l'image de marque d'ALTEN**

- Interaction(s) :
- interview ;
  - presse ;
  - réseaux sociaux.

**Les fournisseurs et sous-traitants, ou prestataires de service**

**partenaires de réussite**

- Interaction(s) :
- réunions fournisseurs ;
  - questionnaire Développement Durable ALTEN.

**Les représentants du personnel, garants du dialogue social**

- Interaction(s) :
- instances représentatives du personnel.

**Les agences de notations, témoins de la performance extra-financière d'ALTEN**

- Interaction(s) :
- questionnaires de performance extra-financière.

## Rang 3

**Les organismes professionnels, défenseurs des intérêts du secteur**

Interaction(s) :

- ouvrages ;
- sites d'informations physiques ou en ligne ;
- outils d'accompagnement.

**Les pouvoirs publics et politiques, les mairies, les entreprises voisines, générateurs d'une dynamique locale durable**

Interaction(s) :

- conférences ;
- articles ;
- plateformes en ligne.

**Les organisations internationales, guides vers une démarche plus responsable**

Interaction(s) :

- conférences ;
- événements ;
- sites web des organisations.

**Les concurrents, compétiteurs qui incitent à se dépasser**

Interaction(s) :

- publications annuelles ;
- conférences ;
- événements.

**Les associations partenaires, porteurs de l'engagement d'ALTEN**

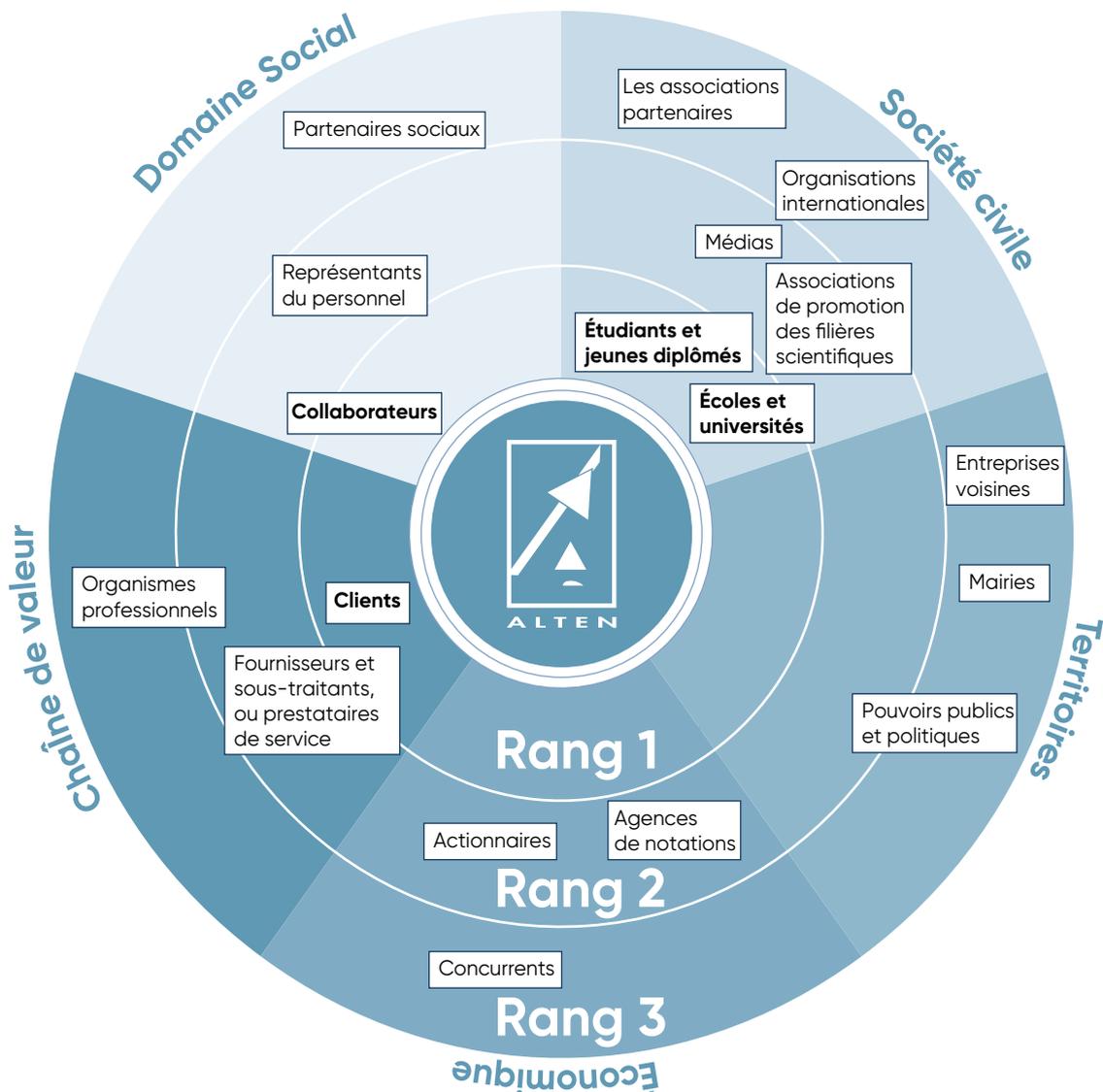
Interaction(s) :

- mécénat de compétences ;
- événements.

**Les partenaires sociaux, garants des négociations d'ordre social**

Interaction(s) :

- réunions des organisations syndicales, patronales.



### 4.1.3 PRIORISATION DES ENJEUX [GRI 102-44] [GRI 102-46] [GRI 102-47] [GRI 103-2]

Une stratégie de développement durable étudiée respecte les valeurs et les fondements du Groupe qu'elle engage. Elle doit s'aligner avec ses enjeux et les attentes de ses parties prenantes.

L'analyse de matérialité du Groupe ALTEN respecte les principes de la *Global Reporting Initiative (GRI)*.

Des enjeux sont « matériels » s'ils peuvent :

- affecter la performance à court terme de l'entreprise ;
- déterminer sa capacité à atteindre ses objectifs stratégiques ;

- correspondre aux meilleures pratiques de son secteur ;
- affecter le comportement des parties prenantes ;
- refléter l'évolution du Groupe.

Cette analyse menée depuis 2015 a été mise à jour en 2021 sur la base d'entretiens avec des parties prenantes internes et en externe, mais aussi sur la base des demandes RSE clients et d'analyses sectorielles.

À la suite de cette analyse, les enjeux ci-dessous ont été retenus comme étant les enjeux ESG matériels pour le Groupe.

Environnement	Social	Gouvernance
Empreinte environnementale*	Dialogue social	Satisfaction client*
Contribution au succès des stratégies RSE clients	Diversité et égalité des chances*	Gouvernance d'entreprise*
Mobilité verte	Développement des compétences	Sécurité des systèmes d'information et protection des données*
Numérique Responsable	Attraction et fidélisation des talents	Éthique des affaires et conformité*
	Santé et sécurité au travail	Innovation
	Bien-être au travail	Promotion et féminisation des métiers de l'Ingénieur
		Achats responsables
		Dialogue avec les parties prenantes

\* Les enjeux distingués par un astérisque sont les enjeux les plus importants à la fois pour l'activité d'ALTEN mais aussi pour ses parties prenantes.

Cette étude a permis de recentrer la stratégie RSE d'ALTEN autour de quatre grands axes :

- un employeur accélérateur de carrière ;
- un stimulateur d'innovation ;
- un partenaire responsable ;
- une entreprise engagée pour l'environnement.

### 4.1.4 PRINCIPAUX RISQUES EXTRA-FINANCIERS [GRI 102-15] [GRI 102-44] [GRI 103-1] [GRI 103-2]

Le Groupe ALTEN a passé en revue ses principaux risques extra-financiers <sup>(1)</sup> à partir de :

- l'analyse de leur matérialité ;
- leur pertinence ;
- la gravité de leurs enjeux liée à l'analyse des risques financiers.

Les directions <sup>(2)</sup> internes ont travaillé avec un cabinet de conseil externe. Ils ont ensemble identifié, hiérarchisé et défini les principaux risques extra-financiers.

Pour cela, ils ont confronté :

- le modèle d'affaires ;

- la matrice de matérialité du Groupe ;
- les thématiques extra-financières <sup>(3)</sup>.

Ils ont évalué l'impact de chaque risque sur l'activité du Groupe et les parties prenantes. Ils ont aussi déterminé la probabilité d'occurrence des risques pour mesurer leur impact final.

Cette étape a permis d'extraire **8 risques extra-financiers**, associés ensuite aux enjeux de la matrice de matérialité. Cela a permis de vérifier la cohérence de la démarche du Groupe et de maximiser la satisfaction client.

(1) Conformément aux articles L. 225-102-1, L. 22-10-36 et R. 22-10-29 du Code de commerce.

(2) La Direction Qualité et Performance, la Direction juridique, la Direction Communication et la Direction des Ressources humaines.

(3) Article R. 225-105 du Code de commerce.

#### 4.1.4.1 L'attraction et la fidélisation des talents

Les exigences de qualité et de productivité des clients d'ALTEN ne cessent d'augmenter dans un contexte de fort engagement. La réussite du Groupe pourrait souffrir de la difficulté d'attirer et fidéliser les talents.

La politique d'attraction s'accompagne d'un plan de fidélisation qui place ALTEN parmi les leaders du marché de l'emploi.

La stratégie d'attraction et de fidélisation des collaborateurs est décrite aux sections 4.2.3 « Attirer les talents » et 4.2.4 « Fidéliser les talents ».

Enjeux ESG matériels liés à ce risque :

- diversité et égalité des chances ;
- attraction et fidélisation des talents ;
- rayonnement et féminisation des métiers de l'Ingénieur ;
- dialogue social.

#### 4.1.4.2 L'expertise et les compétences

ALTEN se positionne en catalyseur d'innovation pour ses clients et collaborateurs. Un manque d'expertise et de compétences pour accompagner les clients pénaliserait fortement le Groupe.

Face à ce risque, le parcours de développement des compétences d'ALTEN aide chaque collaborateur à maintenir ou renforcer son employabilité. Parallèlement, la Direction de l'Innovation développe des solutions innovantes et durables, partagées avec les clients.

Les actions du Groupe sont décrites :

- à la section 4.2.5 « Gestion de carrière, mobilité interne et formation » ;
- au chapitre 1, section 1.5.3 « ALTEN Innovation ».

Enjeux ESG matériels liés à ce risque :

- développement des compétences ;
- innovation.

#### 4.1.4.3 La santé et la sécurité au travail

La santé et la sécurité au travail sont une responsabilité essentielle pour ALTEN. Elles contribuent à optimiser les conditions de travail de ses salariés.

Pour maîtriser le risque de dégradation des conditions de travail, ALTEN a déployé une démarche de prévention et de protection de la santé et de la sécurité. Elle s'appuie sur la réglementation, sur un référentiel normatif et sur un référentiel interne exigeant.

La démarche du Groupe est présentée à la section 4.2.7 « Santé et sécurité au travail ».

Enjeux ESG matériels liés à ce risque :

- santé sécurité au travail ;
- bien-être au travail.

#### 4.1.4.4 La sécurité des systèmes d'information

La sécurité des informations et la cybersécurité sont des enjeux stratégiques majeurs pour le Groupe. Les risques liés à son

système de sécurité de l'information sont une menace pour ses opérations et ses clients.

Le Groupe a défini une politique de la sécurité des systèmes d'information et mis en place le *management* associé.

Sa démarche est décrite à la section 4.3.3 « Sécurité des systèmes d'information ».

Enjeux ESG matériels liés à ce risque :

- sécurité des systèmes d'information et protection des données.

#### 4.1.4.5 La Charte éthique et le respect des réglementations

ALTEN promeut l'intégrité et veille au respect des lois et des réglementations. Cependant, le Groupe peut s'exposer aux risques de violation de sa Charte Éthique ou de la réglementation. Il a donc renforcé ses procédures internes de transparence et de lutte contre la corruption, conformément à la loi Sapin II.

Les actions instaurées par la Direction juridique sont détaillées à la section 4.3.2 « Éthique et conformité ».

Enjeux ESG matériels liés à ce risque :

- éthique des affaires et conformité.

#### 4.1.4.6 Le dialogue avec les parties prenantes locales

Les valeurs du Groupe l'engagent :

- à contribuer au développement de ses territoires d'implantation ;
- à soutenir des programmes de solidarité ;
- à innover au service de la Société.

Un manque d'écoute et de dialogue peut altérer l'attractivité d'ALTEN.

Le Groupe a créé un programme de mécénat de compétences en France. Toutes les entités d'ALTEN peuvent y participer. Il mène de nombreuses actions de mécénat dans les différentes entités du Groupe.

Cette partie est détaillée à la section 4.3.6 « Solidarité sur les territoires ».

Enjeux ESG matériels liés à ce risque :

- dialogue avec les parties prenantes ;
- solidarité.

#### 4.1.4.7 Les Droits de l'Homme et les atteintes à l'environnement chez les fournisseurs et sous-traitants

Le Groupe doit être vigilant sur les activités de ses fournisseurs et sous-traitants. Il doit s'impliquer dans le développement durable de ses partenaires. Le risque serait de recourir à des fournisseurs ou sous-traitants ayant un niveau d'exigence RSE inférieur au sien.

Le Groupe a mis en place une démarche d'achats responsables liée à son plan de vigilance. La démarche du Groupe est détaillée à la section 4.3.4.2 « Achats responsables ».

Enjeux ESG matériels liés à ce risque :

- achats responsables.

#### 4.1.4.8 Le changement climatique

ALTEN est leader de l'Ingénierie et des *IT Services*. Un manque d'adaptation aux conséquences du changement climatique représente un risque pour sa réussite. ALTEN doit maîtriser et réduire durablement son empreinte environnementale et adapter son offre.

L'analyse de risque conforme à la méthodologie TCFD menée en 2022 par le Groupe ALTEN démontre que la lutte contre le changement climatique est aussi source d'opportunités pour son activité. Elle est détaillée à la section 4.4.1 «Enjeux environnementaux».

ALTEN a intégré le management de l'environnement à son management de la qualité. Le Groupe est évalué B par le CDP

*Climate Change*. ALTEN a signé la lettre d'engagement au SBTi et a pour objectif de soumettre ses objectifs de réduction au début d'année 2023 pour une validation la même année.

La politique et le plan d'ALTEN pour réduire ses émissions sont décrits à la section 4.4 « Réduire l'empreinte environnementale du Groupe ».

Enjeux ESG matériels liés à ce risque :

- empreinte environnementale ;
- mobilité verte ;
- numérique Responsable ;
- contribution au succès des stratégies RSE clients.

#### 4.1.5 NOTATIONS – DISTINCTIONS [GRI 103-3]

L'engagement et la performance extra-financière du Groupe ALTEN sont régulièrement reconnus par des certifications, labels et notations :

<b>Top Employer<sup>®</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Label décerné à ALTEN par le <i>Top Employers Institute</i> pour la 11<sup>e</sup> année consécutive ;</li> <li>• Récompense les entreprises pour leur politique RH et les investissements humains du Groupe pour être un employeur de référence ;</li> <li>• Autres entités certifiées en 2022 :               <ul style="list-style-type: none"> <li>– ALTEN SOLUCIONES PRODUCTOS AUDITORIA E INGENIERIA SAU ;</li> <li>– ALTEN ITALIA SPA ;</li> <li>– ALTEN GMBH ;</li> <li>– MI-GSO SASU ;</li> <li>– MI-GSO LDA Portugal.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Certification formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Université interne Amplify Ingénieurs certifiée QUALIOPi en France et regroupant 35 programmes de formations permettant aux collaborateurs consultants d'obtenir des certifications reconnues sur le marché.</li> </ul>
<b>Notation EcoVadis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation de la responsabilité des pratiques d'ALTEN renouvelée en 2022, après 13 ans d'évaluation volontaire ;</li> <li>• Démarche Développement Durable du Groupe notée 82/100,</li> <li>• Obtention de la médaille Platine :               <ul style="list-style-type: none"> <li>– plus haut niveau de distinction d'EcoVadis,</li> <li>– distingue le top 1 % mondial des entreprises les plus performantes.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Certifications du système de management</b>	<p>Les normes internationales sont des outils stratégiques et des lignes directrices. Leur intégration dans le système de management des entreprises garantit son efficacité optimale.</p> <p><b>Certifications majoritaires d'ALTEN :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ISO 9 001 et EN 9 100 : Système de management de la qualité dans le secteur Aéronautique ;</li> <li>• ISO 14 001 : Management de la performance environnementale ;</li> <li>• ISO 27 001 : Management de la sécurité de l'information depuis 2012 pour ALTEN France.</li> </ul> <p>Sont également certifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ALTEN CALSOFT LABS (INDIA) PRIVATE LIMITED ;</li> <li>• ALTEN INDIA PRIVATE LIMITED ;</li> <li>• HUBSAN SASU ;</li> <li>• ALTEN FINLAND OY ;</li> <li>• ALTEN SOLUCIONES PRODUCTOS AUDITORIA E INGENIERIA SAU ;</li> <li>• ALTEN SVERIGE AB ;</li> <li>• ALTEN GMBH ;</li> <li>• ALTEN ITALIA SPA ;</li> <li>• LINCOLN SASU ;</li> <li>• TECHALTEN PORTUGAL LDA ;</li> <li>• MI-GSO SASU ;</li> <li>• MI-GSO EXPERTO EN MANAGEMENT DE PROYECTOS ;</li> <li>• OPTIMISSA SERVICIOS PROFESIONALES ;</li> <li>• PCUBED LTD.</li> </ul>

<b>Certifications Santé &amp; Sécurité</b>	<p>Certifications attestant des efforts réalisés et des succès obtenus grâce au système de management de la Santé et de la Sécurité d'ALTEN <sup>(1)</sup> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• MASE, Manuel d'Amélioration de la Sécurité en Entreprise : depuis 2008 ;</li> <li>• CEFRI, Comité Français de Certification des Entreprises pour la formation et le suivi du personnel travaillant sous rayonnements ionisants : depuis 2007 ;</li> <li>• ISO 45 001 pour ALTEN FRANCE, ALTEN SOLUCIONES PRODUCTOS AUDITORIA E INGENIERIA SAU et ALTEN ITALIA SPA.</li> </ul>
<b>Certification Achat responsable</b>	Progression de l'évaluation en niveau 2 vers le niveau 3 - Confirmé du programme achats responsable ALTEN démontrant la bonne orientation de la démarche.
<b>Pacte Mondial</b>	<p>Engagement et réussite des avancées d'ALTEN réaffirmés en matière de développement durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• adhésion au Pacte Mondial des Nations unies depuis 2010 ;</li> <li>• renouvellement de la distinction <i>Advanced</i> pour la Communication sur le Progrès (COP).</li> </ul>
<b>CDP</b>	<p>Score B en reconnaissance des initiatives prises en faveur du climat.</p> <p>Score A- en reconnaissance de l'application des meilleures pratiques achats du moment.</p>
<b>Universum</b>	ALTEN est classée 81 <sup>e</sup> dans la catégorie Ingénierie (+10 places par rapport au classement 2021).
<b>Gaïa</b>	<p>Participation ALTEN à la notation Gaïa <i>Rating</i> pour la 8<sup>e</sup> année consécutive avec une note de 64/100 attestant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des efforts en faveur de l'environnement ;</li> <li>• de l'engagement social de la gouvernance.</li> </ul> <p>Gaïa a revu sa méthodologie de notation en 2022 et a converti les scores des années précédentes avec la nouvelle méthodologie. ALTEN est en évolution depuis 2019 (63/100 en 2019, 62/100 en 2020).</p>
<b>Vigeo</b>	<p>Participation ALTEN à la notation Vigeo pour la 2<sup>e</sup> fois avec une note de 53/100 en évolution par rapport à 2020</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• plaçant ALTEN dans le top 10 du secteur sur sa note globale ;</li> <li>• incluant le niveau <i>Advanced</i> sur le score de transition énergétique illustrant la politique volontariste d'ALTEN sur le plan environnemental.</li> </ul>
<b>CMMI</b>	<p>L'évaluation CMMI-SVC<sup>®</sup>, <i>Capability Maturity Model and Integration – Services</i> renforce la position d'ALTEN en tant que leader mondial dans la mise en œuvre de projets complexes, accompagnés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'un niveau d'expertise pointu ;</li> <li>• et de la mise en place de processus de développement.</li> </ul> <p>Niveau 3 atteint par ALTEN : le plus haut niveau de maturité atteint en France, tous secteurs confondus.</p>

(1) Ces certifications montrent la volonté d'une démarche d'amélioration continue dans les domaines SSE.

## 4.2 EMPLOYEUR ACCÉLÉRATEUR DE CARRIÈRE

[GRI 103-1] [GRI 103-2] [GRI 103-3] [GRI 405-1]

### 4.2.1 ENJEUX ET PRIORITÉS

ALTEN a établi une politique de gestion du capital humain dynamique. Elle permet de répondre aux enjeux RSE issus de l'étude de matérialité. Cette politique est déployée autour des axes prioritaires suivants :

- attraction et fidélisation des talents ;
- développement des compétences ;
- diversité et égalité des chances ;
- santé et la sécurité au travail ;
- bien-être au travail.

### 4.2.2 LES COLLABORATEURS ALTEN [GRI 102-7] [GRI 102-8] [GRI 401-1]

L'effectif total du Groupe ALTEN sur le périmètre RSE s'élevait à 41 936 collaborateurs au 31 décembre 2022. En France, on compte 13 104 collaborateurs.

	Part des femmes dans l'effectif	Part des hommes dans l'effectif	Total 2021	Total 2022
<b>France</b>	30 %	70 %	11 757	13 104
<b>Allemagne</b>	25 %	75 %	2 220	2 505
<b>Australie</b>	35 %	65 %		31
<b>Belgique</b>	33 %	67 %	705	752
<b>Canada</b>	26 %	74 %		591
<b>Chine</b>	39 %	61 %	955	1 192
<b>Espagne</b>	29 %	71 %	2 625	5 240
<b>Finlande</b>	24 %	76 %	473	546
<b>Italie</b>	24 %	76 %	2 961	4 248
<b>Inde</b>	22 %	78 %	3 295	4 406
<b>Maroc</b>	57 %	43 %	963	1 563
<b>Pays-Bas</b>	16 %	84 %	1 138	1 244
<b>Pologne</b>	51 %	49 %	372	467
<b>Portugal</b>	40 %	60 %	169	423
<b>Qatar</b>	6 %	94 %	79	72
<b>Roumanie</b>	39 %	61 %	634	769
<b>Singapour</b>	18 %	82 %		136
<b>Suède</b>	27 %	73 %	1 288	1 351
<b>Suisse</b>	18 %	82 %	440	421
<b>USA</b>	33 %	67 %	442	1 597
<b>UK</b>	21 %	79 %	1 087	1 278
<b>TOTAL</b>	<b>29 %</b>	<b>71 %</b>	<b>31 603</b>	<b>41 936</b>

Les évolutions en Australie, au Canada, en Espagne, en Inde, en Italie, au Portugal, à Singapour, aux USA sont notamment liées à l'élargissement du périmètre RSE à de nouvelles entités du Groupe.

En France, la moyenne d'âge des collaborateurs est de 31 ans.

Dans le Groupe, 59 % des collaborateurs ont entre 25 et 34 ans ; les collaborateurs se répartissent selon les tranches d'âges suivantes dans le périmètre RSE Groupe :

	Nombre de collaborateurs de plus de 45 ans	Nombre de collaborateurs de 35 à 44 ans	Nombre de collaborateurs de 25 à 34 ans	Nombre de collaborateurs de moins de 25 ans
Effectif au 31/12/2022	10 %	19 %	59 %	12 %

L'effectif du Groupe est constitué à 85 % d'Ingénieurs :

Part de collaborateurs Ingénieurs-Consultants	85 %
Part de collaborateurs Business Managers	6 %
Part de collaborateurs Fonctions Support	9 %

92 % des collaborateurs du périmètre RSE sont en CDI :

Part de collaborateurs en CDI	92 %
Part de collaborateurs en CDD	6 %
Part de collaborateurs en contrat d'Apprentissage et de Professionnalisation	2 %

Par ailleurs, en 2022, l'effectif travaillant à temps partiel représentait 1,2 % des collaborateurs en France.

### 4.2.3 ATTIRER LES TALENTS

La dynamique de recrutement opère via un processus exigeant d'analyse des compétences. Il permet d'identifier et de recruter les profils de haut niveau. Les équipes d'Ingénieurs-Consultants du Groupe accèdent aux plus grands projets technologiques dans les secteurs suivants :

- aéronautique;
- spatial;
- défense, sécurité & naval;
- automobile;
- ferroviaire & mobilité;
- énergie & environnement;
- sciences de la vie & santé;
- équipements industriels & électronique;
- télécoms;
- banque, finance & assurance;
- retail, services & médias;
- services publics & gouvernement.

Le Groupe attache donc une grande importance à l'expertise technique, à la connaissance des secteurs d'activité et au savoir-être de ses ingénieurs. Ils doivent pouvoir s'adapter à des environnements en mutation rapide :

- en France, ALTEN s'engage fortement auprès des étudiants pour attirer les meilleurs talents ;
- une équipe de recrutement accompagne la croissance du Groupe à l'international, où ALTEN réalise 68,9 % de son chiffre d'affaires.

#### 4.2.3.1 Dispositifs internes

##### Cooptation

La cooptation interne encourage et gratifie le parrainage de candidatures par des collaborateurs. En 2022, elle a permis de recruter 369 collaborateurs en France.

##### Ambassadeurs ALUMNI

Nombre d'ingénieurs et managers interviennent auprès de leurs écoles d'origine pour des cours, travaux dirigés, conférences et opérations de mécénat de compétences. Le Groupe ALTEN est fier de voir ses collaborateurs partager ses valeurs avec leurs réseaux.

Une refonte du programme d'ambassadorat des consultants (anciennement « Ingénieurs Campus Managers ») est notamment en cours et sera opérationnelle pour l'année scolaire 2023-2024 : ce programme permettra aux Ingénieurs-Consultants qui en feront partie de s'investir encore davantage dans la relation école et de faire la promotion du Groupe auprès des étudiants de leurs anciennes écoles pour faciliter la projection chez ALTEN.

#### 4.2.3.2 ALTEN, partenaire des projets étudiants

##### Partenariats écoles et associatifs

Afin d'identifier au plus tôt les potentiels candidats, ALTEN multiplie les échanges avec les futurs jeunes diplômés : le Groupe est présent à de nombreux salons et forums spécialisés de recrutement. Ces événements sont l'occasion pour les étudiants et diplômés d'aller à la rencontre des recruteurs, de découvrir les opportunités de carrière et de bénéficier de nombreux conseils de professionnels du recrutement. En 2022, ALTEN a ainsi participé à près de 100 salons et forums (physiques ou digitaux), en France et en Europe.

Par ailleurs, ALTEN est partenaire de 40 écoles d'ingénieurs et universités technologiques, dans lesquelles le Groupe y organise des conférences techniques et métiers, ainsi que des formations *soft skills* ou encore des ateliers RH (simulations d'entretiens, ateliers CV...).

Pour ce faire, ALTEN s'attache à travailler sur les axes suivants :

- renforcer et dynamiser ses échanges avec les administrations des écoles cibles en impliquant des Directeurs Business ALTEN (appelés Top Ambassadeurs). 26 directeurs ALTEN sont ainsi impliqués dans le pilotage des actions écoles sur leur ancien Campus et participent aux temps forts de l'année ;
- soutenir les Junior-Entreprises et autres associations étudiantes :
  - depuis 2011, ALTEN est partenaire premium de la Confédération Nationale des Junior-Entreprises (CNJE) et entretient ainsi un dialogue avec les étudiants issus de plus de 200 écoles de commerce, d'ingénieurs, et universités. L'engagement d'ALTEN se traduit par une présence de ses équipes à tous les rendez-vous de la CNJE, ainsi que par la participation aux différents prix ALTEN (Prix d'Excellence qui récompense la meilleure Junior-Entreprise, Prix de la meilleure Étude en Ingénierie et Prix de la meilleure stratégie de Développement Commercial).

ALTEN va plus loin en nouant des partenariats renforcés avec 34 Junior-Entreprises que le Groupe soutient dans leur développement via des formations *soft skills* (prospection, communication, management d'équipe...), des événements tels que des *afterworks* et des visites des Labs du Groupe, ou encore des actions RH animées par les recruteurs et Business Managers en local.

Enfin, ALTEN soutient certaines associations étudiantes (type bureau des élèves) avec 6 associations présentes dans les écoles partenaires. Un soutien financier et un accompagnement humain sont notamment proposés.

En 2022, ce sont plus de 1 500 étudiants qui ont assisté à ces formations en ligne ou en présentiel.

### Tournoi e-sport étudiants

En 2022, ALTEN a organisé la première édition de son tournoi eSport « ALTEN ROAD SHOW », en collaboration avec Team Vitality, club leader d'e-sport en Europe.

Au programme de la plus grande compétition étudiante sur Rocket League de l'année : des phases de qualification à distance et une finale en physique au V.Hive, le Quartier Général de Team Vitality. Dans les conditions d'un tournoi professionnel, cette finale, commentée par deux influenceurs spécialisés dans l'e-sport Etienne Moustache et le collectif Rocket Baguette, a réuni plus de 9 000 spectateurs uniques en direct sur la plateforme Twitch.

### Initiatives internationales et filiales spécialisées

- **LINCOLN** propose des ateliers de simulations d'entretiens aux étudiants de CY Tech. Des sessions de simulations d'entretiens pour les étudiants de Centrale-Supelec, un débriefing avec des conseils sur la rédaction de CV, la posture en entretien ou encore la méthodologie de présentation, ont été proposés.
- **ALTEN DELIVERY CENTER MAROC** a organisé 14 séminaires techniques animés par des spécialistes du groupe et 3 séminaires d'orientation animés par un coach auprès de 8 écoles et au profit de plus de 400 étudiants dans 4 régions du Maroc.

ALTEN DELIVERY CENTER MAROC a signé avec le ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration, à Taghazout, une convention portant sur le développement de l'écosystème digital au sein de la Région Souss-Massa et le support de l'employabilité des jeunes ingénieurs. Cette convention en ces termes permettra d'initier le déploiement d'actions de formation, de programmes de transformation digitale ainsi que la gestion et l'exploitation du Technopark d'Agadir et la promotion de l'employabilité des jeunes.

- **PCUBED LTD** parraine un programme spécialisé de l'université de Hertfordshire. Ce programme d'apprentissage de gestion de projet de niveau 6 permet l'alternance de rythme de travail. Les étudiants sont 4 jours par semaine en entreprise et à raison d'une journée par semaine, à l'université.

### 4.2.3.3 Un employeur attractif sur les réseaux sociaux

Le Groupe est soucieux de favoriser la projection en son sein. Il continue de renforcer sa visibilité sur les réseaux sociaux :

- mise en avant des expertises métier ;
- portraits et interviews d'Ingénieurs-Consultants, etc ;
- promotion des engagements RSE ;
- partage de la vie interne de l'entreprise ;
- relais d'actualités du Groupe.

ALTEN est actif sur ses comptes LinkedIn, Twitter, Facebook, Instagram, Youtube et Glassdoor. Sa popularité sur LinkedIn a continué à croître pour atteindre les 500 000 abonnés en décembre 2022.

### 4.2.3.4 ALTEN s'engage pour la promotion des métiers de l'Ingénieur auprès des jeunes

ALTEN continue ses actions de promotion des métiers de l'Ingénieur, scientifiques et techniques auprès des jeunes, dès le collège.

#### « Je filme le métier qui me plaît » : les ingénieurs à l'honneur

« Je filme le métier qui me plaît » est un concours s'adressant aux collégiens, lycéens et étudiants. Il propose de valoriser différents métiers dans une vidéo de 3 minutes. Le concours a été parrainé par de prestigieux « passeurs de passions » tels que les acteurs Jean Dujardin & Jean Reno, la journaliste Tina Kieffer, le réalisateur Costa-Gavras, ou encore Dany Boon, Président de l'édition 2022.

ALTEN est un fidèle partenaire du concours depuis 5 ans. Le Groupe parraine la catégorie « Ingénieurs à l'honneur » et a attribué le Clap d'or 2022 à une équipe de lycéens pour son film « Rouler vers le futur », qui présente les enjeux du métier d'Ingénieur d'essais.

#### Féminisation des métiers scientifiques

ALTEN est également engagé en faveur de la féminisation des métiers scientifiques et techniques. Le Groupe développe de nombreuses actions pour sensibiliser les jeunes filles à ces cursus. Ses engagements pour la féminisation des métiers scientifiques sont décrits à la section 4.2.6 « Promotion de la diversité ».

#### Club V.I.E.

ALTEN est partenaire depuis 5 ans du Club V.I.E. qui regroupe une communauté de plus de 40 000 alumni VIE dans le monde. Le Volontariat International en Entreprise permet à des jeunes talents de disposer d'un contrat unique pour une expérience de 12 à 24 mois à l'étranger dans un cadre totalement *packagé* (assurances, mobilité, indemnités ...).

ALTEN a accueilli 200 VIE en 2022 et a pour objectif d'en proposer 400 en 2023 en France, Allemagne, Belgique, Espagne, aux Etats-Unis, au Mexique ou encore en Asie.

## 4.2.4 FIDÉLISER LES TALENTS

### 4.2.4.1 Garantir la satisfaction des collaborateurs

Le Groupe souhaite retenir et fidéliser les talents pour soutenir la croissance. Il poursuit ainsi depuis 2018 un plan de fidélisation en France visant à :

- renforcer la qualité du management en plaçant le suivi et la gestion des carrières des Ingénieurs-Consultants au cœur de la formation des Business Managers ;

- renforcer la satisfaction des consultants par des enquêtes qualité mensuelles : les consultants sont invités à évaluer leur satisfaction sur les points suivants :

Sujet :	Notes obtenues en 2021	Notes obtenues en 2022
Relation avec ALTEN	3,22/4	3,33/4
Intérêt des missions	3,25/4	3,36/4
Environnement de travail	3,29/4	3,40/4
Interaction avec le RI (Responsable Ingénieur)	nouvel indicateur depuis S2 2022	3,30/4

Les résultats sont remontés aux Directeurs de département pour veiller à la satisfaction des équipes.

L'intégration et le suivi des collaborateurs ont aussi été renforcés. Les Consultants sont invités dans le mois suivant leur arrivée à un événement d'intégration. Les Directeurs de département et les Chargés de Mission Carrière animent l'événement. Il vise à présenter le Groupe ALTEN aux nouveaux arrivants et à créer du lien entre eux. L'événement se tient en présentiel.

Le parcours d'intégration des Consultants a été revu. Un processus en ligne en 5 étapes permet des rendez-vous réguliers entre Consultants et Managers la première année.

ALTEN propose également à ses Ingénieurs de s'impliquer autrement en complément des missions clients, *via* les rôles suivants :

- **Référent de Site Ingénieur (RSI) :** Un Consultant RSI garantit la cohésion d'équipe auprès des Ingénieurs-Consultants sur un même site client : 134 RSI couvrent les activités ALTEN France en Assistance Technique sur autant de sites clients ;
- **Ambassadeur Campus Consultant (ACC) :** un Ambassadeur Campus Consultant représente son école. Ce programme a été redynamisé pour renforcer les relations écoles et l'animation des Alumni : 10 ACC animent les relations Écoles en 2022 sur le périmètre ALTEN France ;
- **Ingénieur Formateur :** ce rôle a été créé au sein d'AMPLIFY Ingénieurs, permettant de devenir formateur. AMPLIFY Ingénieurs est un organisme interne de formation dédié aux Ingénieurs-Consultants. Il est lancé avec l'aide d'Ingénieurs responsables de la production des contenus pédagogiques et des formations en interne. À date, 15 formateurs assurent les premières formations, le catalogue s'enrichissant régulièrement. Le nombre de formateurs va augmenter progressivement ;
- **Spécialiste :** ce rôle a été créé pour promouvoir et tirer parti de l'expertise des Ingénieurs dans les domaines techniques, scientifiques ou fonctionnels représentant des enjeux stratégiques. 140 Spécialistes représentent 15 familles de spécialités réparties sur 60 domaines.

Des conférences digitales « Chroniques des Spécialistes » ont été créées en 2020. Un Spécialiste y présente son domaine d'expertise durant une heure. Ouvertes à tous les Ingénieurs, elles doivent permettre le partage des connaissances et renforcer le lien entre les collaborateurs.

En 2022, 6 chroniques ont été organisées sur des sujets tels que :

- le rôle de l'architecte SI dans un projet informatique ;
- l'imagerie médicale : principes et applications ;
- la guerre électronique : les nouveaux enjeux et les clés pour comprendre ;
- la Blockchain ;
- le trafic aérien : enjeux et développement digital ;
- les recharges des véhicules de demain.

Enfin, le réseau social Yammer d'ALTEN réunit à l'échelle européenne plus de 20 000 membres au travers de plus de 150 communautés techniques et ludiques. Les Tribus ALTEN ont été lancées en 2021 avec pour objectif de réunir et d'animer les Communautés Techniques à l'échelle nationale au travers d'événements réguliers, principalement digitaux pour en faciliter l'accès sur tout le territoire.

Les ALTEN Awards et le programme « Nos salariés ont du talent » complètent cette valorisation des compétences.

Les **ALTEN Awards** visent à valoriser les collaborateurs. La 7<sup>e</sup> édition du concours, ouverte aux candidatures en 2022, aura lieu en 2023. Les ALTEN Awards récompensent l'implication et les parcours exceptionnels des Ingénieurs-Consultants dans 10 catégories :

- Award du Chef de Projet sur Projet Structuré ;
- Award de l'Innovation ;
- Award Développement Commercial ;
- Award du Début Prometteur ;
- Award du Référent de Site (RSI) de l'Année ;
- Award de l'Engagement ;
- Award du Spécialiste ;
- Award ACC ;
- Award Cooptation ;
- Award Formateur Amplify.

Après réception des candidatures, les gagnants sont dévoilés lors d'une cérémonie en présence de Simon AZOULAY, Président-Directeur général ALTEN SA.

## Initiatives internationales et filiales spécialisées

- **MI GSO SASU** est labellisé Happy Candidates depuis 2020 et Happy Trainees depuis 2018. MI GSO SASU organise des team buildings réguliers par les ambassadeurs «Happiness Officer».
- **ALTEN SVERIGE AB** a été sélectionné en 2022 par Career Company parmi les entreprises qui offrent le plus de développement de carrière et de nombreuses opportunités aux jeunes diplômés.
- **ALTEN GMBH** a lancé une Action «Bicyclette au travail» : en coopération avec l'assurance maladie allemande, les collaborateurs ont la possibilité de prendre leur vélo pour se rendre à leur travail et de cumuler leurs kilomètres parcourus sur un compte. Cela leur permet ensuite de participer gratuitement à une tombola.
- **PCUBED LTD** remporte la seconde place de l'enquête Vitality. Cette enquête classe les entreprises où il fait bon travailler en Grande-Bretagne.

## 4.2.5 GESTION DE CARRIÈRE, MOBILITÉ INTERNE ET FORMATION [GRI 404-3]

### 4.2.5.1 Gestion des carrières

ALTEN offre une gestion des ressources humaines dynamique favorisant la diversité des parcours et le développement des compétences. L'organisation interne s'adapte aux attentes des Ingénieurs-Consultants, Business Managers et Fonctions Support.

Côté **Ingénieurs-Consultants**, la Direction des Carrières Ingénieurs et les Chargés de Mission Carrière définissent des processus internes. Les Business Managers, en charge des Ingénieurs, déploient et suivent ces processus.

Par exemple, les entretiens annuels permettent de construire des plans de développement et de carrière en identifiant :

- les compétences acquises ;
- les compétences à développer ;
- les besoins de formation.

Un dispositif répond aux demandes de mobilité géographique des Ingénieurs. Il favorise aussi les mobilités internes entre les entités et fonctions du Groupe.

Côté **Business Managers**, les comités carrières semestriels réunissant les Directeurs opérationnels permettent de revoir les performances réalisées. Sont étudiés :

- les résultats commerciaux ;
- les résultats de recrutement et de développement ;
- le respect des processus ;
- la qualité du suivi.

Les évolutions hiérarchiques, les mobilités fonctionnelles et géographiques sont ensuite décidées. De plus, chaque année a lieu une campagne de bilans annuels. Elle permet aux Business Managers de revenir avec leurs responsables sur l'année écoulée. Des plans d'actions visent ensuite à atteindre les objectifs fixés. Enfin, les parcours de formation AMPLIFY permettent aux Business Managers d'acquérir les compétences et savoir-être essentiels.

Ils bénéficient tout au long de leur carrière :

- d'accompagnements individuels ;
- de procédures d'évaluation ;
- de cours collectifs en présentiel ;
- de modules digitaux.

### 4.2.4.2 Dialogue social

ALTEN entretient un dialogue social régulier avec les partenaires sociaux pour favoriser des liens constructifs et créateurs de valeur. Le Groupe favorise ainsi la performance de l'entreprise et la protection des collaborateurs.

En France, 22 réunions CSSCT et 81 réunions du CSE se sont tenues au cours de l'année 2022.

### 4.2.4.3 Rémunération

La politique de rémunération du Groupe ALTEN allie compétitivité et équité pour attirer et motiver les talents.

Ces mesures renforcent les apprentissages terrain en visant la performance opérationnelle.

Le « passeport d'intégration » offre aux nouveaux arrivants le soutien d'un manager expérimenté. Il les encadre sur certaines missions clés :

- prospection commerciale ;
- entretiens de recrutement ;
- préparation de réunions techniques ;
- etc.

Côté **Fonctions Support**, le service Gestion de carrière a mis en place, depuis plusieurs années, différents processus de management de la performance et des compétences :

- les entretiens annuel et professionnel ;
- les revues de personnel et comités carrières ;
- les suivis de direction : des rendez-vous sont organisés régulièrement avec les Directeurs et *managers* pour définir et suivre des plans d'actions de développement ;
- les entretiens de suivi de mobilité : rencontre avec le collaborateur pour avoir son feedback sur sa mobilité ;
- les entretiens de carrière : la Gestion de carrière rencontre les collaborateurs pour faire un point sur leur parcours professionnel, les compétences acquises, leurs souhaits et perspectives d'évolution au sein du Groupe.

Ces deux dernières années, le service carrière a renforcé son accompagnement auprès des encadrants :

- un process de développement des managers a été déployé à travers des process d'évaluation 360 des compétences managériales et le suivi de plan de développement au fil des années ;
- des *assessments* réalisés par un cabinet extérieur sont réalisés depuis 2022 pour apprécier l'adéquation des compétences des personnes projetées Responsable de Service ;
- des *assessments* interne (entretien d'1h30) ont été menés par les équipes carrière auprès des futurs encadrants, pour mesurer leur aptitude et réflexes managériaux.

C'est plus de 550 entretiens RH qui ont pu être réalisés en 2022 (+ 37 % par rapport à 2021).

En 2023, la gestion des carrières se fixe les objectifs suivants :

- création d'un parcours de développement pour les spécialistes et les responsables de service ;
- création d'un parcours métier Informatique ;
- ajout de fonctionnalités dans la partie carrière de l'outil de gestion RH à destination des collaborateurs.

#### Initiatives internationales et filiales spécialisées

- **ALTEN CANADA INC.** a créé, dans le cadre du programme ALTEN Académie, des formations de type bootcamp sur les sujets: agilité, programmation, BD, etc.
- **ATEXIS SPAIN SLU, MI-GSO SASU, PCUBED AUSTRALIA, ALTEN CHINA LTD, ALTEN GMBH, ALTEN NEDERLAND B.V., ALTEN FINLAND OY** et **ALTEN CANADA INC** facilitent l'intégration des nouveaux arrivants via des programmes de parrainage et mentorat. Ces derniers encouragent le partage du savoir-faire des consultants plus expérimentés envers les nouveaux arrivants.

#### 4.2.5.2 Mobilité interne

ALTEN propose la plateforme MyMOBILITY pour renforcer la mobilité interne. Elle permet aux collaborateurs :

- d'avoir accès aux offres du Groupe ;
- de postuler ;
- de créer des alertes pour les postes répondant à ses aspirations.

La mobilité peut être verticale, horizontale ou géographique.

Les collaborateurs peuvent acquérir de l'expertise et devenir référent, ou s'orienter vers du management. Le Groupe ALTEN offre de nombreuses opportunités de mobilités géographiques en France, à l'étranger et dans ses filiales. Il accompagne ainsi son développement national et international.

La mobilité interne repose notamment sur :

- le développement des compétences ;
- la découverte d'un nouveau métier ;
- la formation aux nouveaux métiers.

Nouvel élan de carrière, la mobilité interne permet aux collaborateurs d'élargir leur réseau dans l'entreprise. Elle permet aussi de créer des passerelles entre les directions et les services. De plus en plus pratiquée, la synergie interdirection s'observe, ce qui contribue aussi à la performance et au développement de l'entreprise.

En 2022, en France, 776 personnes ont réalisé une mobilité en interne du Groupe (changement de poste ou changement d'entité).

#### 4.2.5.3 Formation professionnelle

ALTEN est acteur d'une société en constante évolution. Sa politique formation prend en compte ces changements et se prépare aux challenges de demain. Son objectif principal est d'adapter les compétences aux besoins du marché et d'accompagner les projets professionnels.

Chaque population du Groupe dispose d'un service formation dédié :

- AMPLIFY Business Managers ;
- AMPLIFY Fonctions Supports ;
- AMPLIFY Consultants.

Les informations sont consolidées par le Service Formation pour être centralisées et valorisées.

En 2022, les équipes Formation ont travaillé en particulier pour :

- accompagner les prises de postes et le développement des compétences ;
- construire des formations à destination des collaborateurs ;
- enrichir et améliorer l'offre proposée par les centres de formations internes.

#### Pour les Business Managers

ALTEN possède une université interne dédiée aux compétences de ses Business Managers. Les programmes AMPLIFY Business Managers les accompagnent en France et à l'étranger tout au long de leur évolution au sein du Groupe. Les formations ont lieu en anglais, français et allemand et sont animées par près de 140 formateurs internes certifiés, tous dirigeants opérationnels au sein du Groupe ALTEN.

Le programme AMPLIFY Business Managers propose :

- des cours collectifs basés sur une pédagogie active faite de cas pratiques, simulations, jeux de rôle ;
- du digital learning ;
- des parcours de tutorat et certifications internes permettant de valider ses acquis.

Au total, ce sont 3 programmes proposés, près de 17 jours d'accompagnement collectif, 10 jours d'accompagnement individuel et 2 parcours numériques qui permettent ainsi à chaque Business Manager d'acquérir les compétences et le savoir-être essentiels à la performance opérationnelle du métier.

Les parcours AMPLIFY Business Managers sont aussi dispensés sous format digital. Cela permet de maintenir les formations en distanciel et le déploiement de nouveaux programmes spécifiques.

#### Pour les Ingénieurs

En 2022, ALTEN a poursuivi le développement de son académie de formation interne, dédiée aux Consultants et qui est dorénavant certifiée QUALIOPI. Les programmes déployés concernent les métiers du test, de l'agilité et de la gestion de projet et permettent aux participants d'obtenir des certifications reconnues sur le marché.

Dans le cadre de l'amélioration continue des programmes, les deux parcours internes existants et à destination de la population de spécialistes et des salariés sont en cours de refonte. Un parcours dédié aux Référents de Site Ingénieur (RSI) viendra compléter l'offre de formation.

En 2023, l'accent sera également mis sur le déploiement de parcours métiers tels que la Nuclear ALTEN Academy.

En parallèle, les services formation dédiés aux consultants continueront de déployer les formations permettant de développer les compétences techniques, métiers et les soft skills.

Enfin, le pôle Digital Learning, poursuit son développement et proposera au cours de cette année de nouveaux parcours et modules e-learning dans le but de faciliter l'intégration des consultants au sein d'ALTEN, mais aussi chez les clients.

## Pour la Direction technique

L'offre de formation proposée pour les Directions techniques vise à :

- accroître les compétences des acteurs projet ;
- diffuser au sein du Groupe des pratiques communes de *management* de projet ;
- déployer les méthodologies internes.

Ces formations adressent 2 axes principaux essentiels dans la réussite des projets d'ALTEN :

- 1 un axe technique : *Work Packages Management* – méthodologie ALTEN, gestion financière d'un projet, etc. ;
- 2 un axe managérial : relation clients, management d'équipe, communication, etc.

Elles sont organisées autour de 4 parcours répondant à des besoins spécifiques :

- Chefs de Projet ;
- Directeurs de Projets Niveau 1 ;
- Directeurs de Projets Niveau 2 ;
- Directeurs techniques.

Ces parcours sont composés de sessions collectives ou individuelles (sous forme de *coaching*), animées en présentiel ou en distanciel.

Cet accompagnement totalise 19 jours de formation.

## Pour les Fonctions Support

En 2022, le Service Formation des Fonctions Support a poursuivi la création et la complétion des parcours d'intégration métier, notamment pour les équipes HR Admin et Administration des ventes.

Les parcours de développement et d'accompagnement des carrières (tel que le parcours Management) sont régulièrement *challengés* afin de proposer des formations de qualité qui répondent aux exigences des collaborateurs et de la société.

Le parcours de formation à destination de la filière Spécialiste a été revu et sera déployé en 2023.

## Évolution du nombre de personnes formées en France

• 2019	5 685
• 2020	4 571
• 2021	4 702
• 2022	5 381

En 2020, la diminution des collaborateurs formés s'explique par la cession de certaines entités en France. Elle est aussi due au délai d'adaptation à des sessions de formations digitalisées dans le contexte sanitaire. Depuis 2021, on note une augmentation du nombre de personnes formées.

## Initiatives internationales et filiales spécialisées

**LINCOLN SASU** propose à chaque collaborateur un accès à la plateforme Openclassrooms lui permettant de suivre les cours qui l'intéressent et d'obtenir les certifications associées. Les équipes ont également accès aux modes opératoires éditeurs (Dataiku, GCP, Azure) leur permettant d'accéder à des plateformes digitales de cours en ligne.

**ALTEN ITALIA SPA et TECHALTEN PORTUGAL LDA** assurent les formations techniques et linguistiques en ligne, en direct et enregistrées *via* la plateforme AulaStreaming et GoFluent.

**CADUCEUM SASU et ALTEN NEDERLAND B.V.** mettent en œuvre des plans de formation professionnelle créés pour les employés ALTEN mais aussi pour les clients, dispensés *via* leur propre institut de formation.

**ALTEN FINLAND OY** propose plusieurs sessions de formation pour les managers, portant par exemple sur le droit des contrats des employés, la santé et la sécurité, les pratiques de vente et de recrutement, les outils utilisés, etc. .

**ALTEN GMBH** possède le même programme de formation que celui de la France. L'introduction du nouveau système de gestion de l'apprentissage ALTEN Training Center (ATC), mis en place pour tous les employés, a été un succès.

## 4.2.6 PROMOTION DE LA DIVERSITÉ

Le Groupe place la promotion de la diversité au centre de sa politique de Ressources Humaines. Il désire ainsi briser les idées reçues sur les métiers de l'Ingénierie et favoriser l'intégration et l'inclusion. En France, ALTEN est signataire de la Charte de la Diversité portée par le réseau «Les entreprises pour la Cité».

### 4.2.6.1 L'Ingénierie est multiculturelle

La diversité culturelle est une réalité pour le Groupe ALTEN. Elle est favorisée par la croissance internationale du Groupe et les opportunités de mobilité. En France, 97 nationalités composent les effectifs et plus de 100 nationalités sont représentées dans les effectifs du Groupe.

#### Initiatives internationales et filiales spécialisées

**MI-GSO SASU et PCUBED LTD** a lancé un partenariat avec l'organisation caritative Neurodiversity in Business qui préconise le changement pour un lieu de travail plus inclusif.

**ALTEN FINLAND OY** élabore un plan « égalité et non-discrimination 2022-2024 », qui vise à encourager l'égalité ainsi qu'à prévenir tout type de discrimination sur le lieu de travail.

**C PRIME INC.** met en place un groupe de ressources internes, *The Root Cause*, pour favoriser l'intégration et la justice sociale.

### 4.2.6.2 Insérer et maintenir dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap

Chaque année, le Groupe ALTEN s'investit dans le développement d'une politique en faveur des personnes en situation de handicap. Il s'engage pour le maintien dans l'emploi et la sensibilisation des collaborateurs. Il assure :

- l'accompagnement dans les démarches administratives ;
- l'adaptation ergonomique des postes de travail ;
- la Permanence Conseil et Écoute assurée par la cellule handicap.

ALTEN renforce aussi l'accompagnement des collaborateurs en situation de handicap par :

- une aide financière annuelle pour un aménagement ou une aide externe rendue nécessaire par le handicap du salarié ;
- des jours d'absence rémunérés pour le suivi médical.

### Sensibilisation et communication auprès des collaborateurs

La Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées a eu lieu en novembre 2022. ALTEN a proposé :

- une sensibilisation nationale concernant la surdité et la Langue des signes permettant de comprendre la difficulté d'insertion des malentendants dans les entreprises via une initiation à la langue des signes. Une centaine de personnes ont pris part à cet événement de sensibilisation ;
- une conférence sur les aménagements de poste de travail ergonomique et la prévention sur les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS) 60 personnes ont participé à cette conférence.

ALTEN communique régulièrement sur ses actions en faveur du handicap à travers plusieurs canaux :

- la newsletter ;
- les plaquettes et bande-dessinée de sensibilisation ;
- la communauté « ALTEN & le Handicap » sur le réseau social d'entreprise Yammer ;
- les contenus interactifs de type e-learning.

### Recrutement

En novembre 2022, ALTEN a participé au forum SUPELEC pour présenter la Politique Handicap du Groupe ALTEN et promouvoir le recrutement de jeunes étudiants souffrant d'un handicap.

### Sponsoring, mécénat et partenariat

ALTEN sponsorise et soutient :

- un champion d'escrime handisport ;
- un jeune pongiste handisport.

### Accessibilité numérique

En 2022, ALTEN a travaillé à la mise en accessibilité de ses sites internet et va publier en 2023 son Schéma Pluriannuel d'Accessibilité. Ce dernier exposera les ambitions et objectifs d'ALTEN pour rendre accessibles les outils numériques aux personnes en situation de handicap.

En 2022, un référent a été nommé pour transmettre les bonnes pratiques et veiller à la bonne application des standards.

En 2023, ALTEN poursuivra son travail sur le sujet et se fixe les objectifs suivants :

- poursuivre la mise en accessibilité des plateformes numériques ;
- former les collaborateurs sur le référentiel RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité).

### Formation des collaborateurs

Des contenus interactifs de formation sont accessibles à tous les collaborateurs depuis l'intranet. Ils comprennent plusieurs éléments :

- e-learning ;
- FAQ.

### Collaboration avec le secteur protégé

ALTEN travaille étroitement avec des entreprises adaptées :

- via la co-traitance sur certains projets clients ;
- dans le cadre de ses achats.

Cette approche permet de soutenir et d'accompagner les entreprises adaptées sur des secteurs métiers en apportant le savoir-faire du Groupe. ALTEN s'engage à favoriser le recours au secteur protégé et adapté dans le cadre de ses prestations extérieures. Il œuvre à élargir son panel de fournisseurs référencés issus de ce secteur.

### Initiatives internationales et filiales spécialisées

- **MI-GSO SASU** a passé un contrat pour un service de nettoyage de bureaux avec un centre d'emploi spécialisé dans l'intégration par le travail de personnes en situation de handicap.
- **ALTEN ITALIA SPA** 19 personnes handicapées ont rejoint l'entreprise et de nouveaux accords avec les autorités locales ont été établis ou renouvelés. Depuis 2018, ALTEN a attribué des contrats pour des activités de service (le nettoyage et les installations) à des entreprises spécialisées dans l'intégration des personnes handicapées dans le «monde du travail». En parallèle, une collaboration a été entreprise avec une coopérative sociale. Elle vise à créer un lieu de travail inclusif pour les personnes handicapées.
- **AIXIAL SAS** a développé une équipe en interne spécialisée sur les questions du handicap :
  - participation à des salons sur le handicap en entreprise ;
  - politique d'inclusion communiquée par une formation au niveau du management et du recrutement sur les actions de l'entreprise ;
  - adaptation du poste de travail et du temps de travail selon le handicap, évalué au cas par cas au niveau RH ;
  - signature par tous les collaborateurs ayant une fonction d'encadrement de la lettre d'engagement «Obligations et Devoirs» qui rappelle la «tolérance zéro» envers toute forme de discrimination.

#### 4.2.6.3 Insertion des personnes à la recherche d'emploi ou en reconversion

ALTEN s'engage également pour l'insertion des personnes en recherche d'emploi ou en reconversion inscrites au Pôle emploi. Même après une longue période d'inactivité, le dispositif Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) les accompagne, les prépare et les forme. Il permet de les orienter vers des métiers spécifiques et porteurs :

- la cybersécurité ;
- le nucléaire ;
- le naval.

Les candidats peuvent bénéficier de 399 heures de formation pour acquérir les compétences nécessaires à leur insertion.

ALTEN soutient aussi les associations CEBIJE et FACE via son programme de mécénat de compétences.

#### 4.2.6.4 L'Ingénierie n'a pas d'âge

La moyenne d'âge des collaborateurs ALTEN en CDI est de 31 ans en France.

L'expertise des collaborateurs plus expérimentés permet cependant de capitaliser sur des connaissances et compétences clés. Un processus de gestion de parcours professionnel leur est dédié. Il comprend un entretien de seconde partie de carrière et un accès privilégié à la formation. Dans le cadre du mécénat de compétences, ALTEN propose aussi des missions aux Consultants seniors. Ils peuvent ainsi diversifier leurs projets et appliquer leur expertise à une cause associative. ALTEN s'assure en parallèle que leurs expertises soient transmises aux jeunes intégrés aux équipes.

Le Groupe favorise l'insertion de nombreux étudiants en stage, apprentissage ou alternance. Cela concerne surtout les métiers des Fonctions Support, plus adaptés à ce type de contrat.

Chacun est encadré par un tuteur ALTEN, chargé de son intégration et du bon déroulement de son contrat. Le tuteur transmet ses connaissances à l'étudiant, qui acquiert progressivement les compétences liées à la formation et à son futur métier. L'alternance est pour ALTEN l'opportunité de former les collaborateurs à ses métiers et de déceler les meilleurs potentiels.

#### 4.2.6.5 Féminisation des métiers de l'Ingénieur

Lycéennes, stagiaires, apprenties, salariées... Tout au long de leur parcours professionnel, ALTEN s'attache à démontrer aux femmes que le métier d'ingénieur n'est pas réservé aux hommes. La place des femmes dans l'industrie est un véritable enjeu de société.

Depuis 2021, ALTEN est signataire de la Charte de l'Ingénierie pour la Mixité de Syntec-Ingénierie. Cette signature témoigne de la volonté du Groupe de continuer à faire de la mixité un levier pour relever les défis du futur.

ALTEN s'est engagé sur les 4 axes ci-dessous :

- 1 se mobiliser pour faire évoluer l'image de l'Ingénierie auprès des jeunes et en particulier des jeunes filles ;
- 2 veiller à une égalité de traitement entre les femmes et les hommes tout au long de leur carrière ;
- 3 favoriser un équilibre vie personnelle et vie professionnelle pour tous ;
- 4 encourager l'accès des femmes aux postes de direction, en développant la mobilité ascendante.

Le suivi régulier des engagements liés à la Charte est réalisé par Syntec-Ingénierie.

D'autre part, le Groupe étant un acteur majeur de l'insertion professionnelle des jeunes, il s'attache à sensibiliser et à convaincre les femmes de rejoindre les filières techniques et scientifiques. Les partenariats tissés avec des associations comme « Elles Bougent » permettent d'accompagner l'orientation des étudiantes. ALTEN est ainsi présent le plus en amont possible, dans les collèges et les lycées.

#### Situation au sein du Groupe

ALTEN agit pour l'égalité entre hommes et femmes et souhaite fidéliser ses collaboratrices.

Les femmes et les hommes du Groupe ALTEN siègent en parité égale au Conseil d'administration <sup>(1)</sup>.

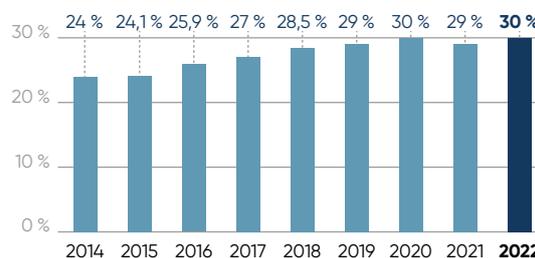
En France, l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes détaille les objectifs et indicateurs de l'entreprise dans les domaines suivants :

- recrutement et mixité des emplois ;
- mesures permettant de supprimer les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes ;
- déroulement de carrière ;
- conciliation vie privée/vie professionnelle.

ALTEN souhaite avec cet accord lutter contre les inégalités et valoriser l'importance de la mixité professionnelle dans l'entreprise.

Grâce à ces actions, la proportion de femmes dans les effectifs en France évolue progressivement :

#### Évolution de la part des femmes dans l'effectif France



#### Index égalité femmes-hommes 2022

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2019, les entreprises françaises de plus de 1 000 salariés mesurent cinq indicateurs.

Elles publient leur note globale selon la méthodologie de calcul de l'index de l'égalité femmes-hommes.

ALTEN SA obtient 89/100.

ALTEN SYSTEMES D'INFORMATION ET RESEAUX obtient 89/100.

ALTEN SUD-OUEST obtient 88/100.

ALTEN TECHNOLOGIES obtient 89/100.

#### Portfolio Histoires de Femmes Ingénieures

La place des femmes dans l'industrie est un véritable enjeu de société. ALTEN s'attache ainsi à sensibiliser et à convaincre les femmes de rejoindre les filières techniques et scientifiques. Cela passe par la force du témoignage : les rôles-modèles contribuent en effet à déconstruire les stéréotypes et les idées-reçues sur ces métiers, dès le plus jeune âge. Chaque année depuis 2017, ALTEN interviewe ses Ingénieures-Consultantes, en France et à l'international, pour mettre en lumière leur parcours et leur expertise métier dans le Portfolio Histoires de Femmes Ingénieures.

#### Elles Bougent et Talents du Numérique

Les jeunes filles sont trop peu nombreuses à choisir les formations scientifiques ou d'ingénieurs. Elles restent sous-représentées dans les métiers de l'ingénierie. ALTEN est partenaire des associations « Elles Bougent » depuis 2009 et « Talents du Numérique » depuis 2006. Le Groupe s'engage à susciter des vocations et à augmenter ainsi la part des jeunes femmes dans les effectifs d'ingénieurs.

L'association « Elles Bougent » diffuse les témoignages de mairaines passionnées par leurs métiers. Elle informe ainsi les collégiennes, lycéennes et étudiantes des nombreuses opportunités qu'offrent les diplômés d'ingénieurs. Le réseau de mairaines ALTEN compte près de 100 collaboratrices, Business Managers et Ingénieures-Consultantes. Elles ont continué en 2022 à s'impliquer auprès des jeunes filles via des actions de sensibilisation.

L'association « Talents du Numérique » réunit 70 établissements d'enseignements supérieurs et assure la promotion des formations scientifiques et techniques aux métiers du numérique auprès des jeunes, garçons et filles. Elle est notamment l'un des membres fondateurs de l'initiative « Femmes@Numérique » dont l'objet est de promouvoir, par des actions concrètes, la place des femmes dans le secteur.

(1) Non prise en compte de l'Administrateur représentant des salariés.

### Initiatives internationales et filiales spécialisées

**LINCOLN SASU** obtient la note de 93/100 à l'index égalité hommes-femmes.

**ALTEN POLSKA SP ZOO** a organisé un événement «Women in IT» lors du mois de la femme qui propose une série d'article, de conférence et débat dans le but de promouvoir la place des femmes dans le secteur informatique.

**ALTEN SWITZERLAND AG** et **ALTEN SOLUCIONES PRODUCTOS AUDITORIA E INGENIERIA SAU** ont diffusé des vidéos mettant en avant les femmes Ingénieures lors de la journée internationale de la femme.

**PCUBED LTD** poursuit en 2022 son engagement dans le programme national d'égalité des sexes et a rassemblé 10 mentors et mentorés. Une communauté se réunit mensuellement en faveur de l'égalité, la diversité et l'inclusion.

**ALTEN SVERIGE AB** utilise le réseau interne *Women@ALTEN* dans le but de bâtir une communauté de femmes et renforcer leur place dans l'univers industriel et technologique. La communauté *Women@ALTEN* organise toute l'année divers événements tels que des *meet-up*, conférences, etc.

## 4.2.7 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

[GRI 403-1] [GRI 403-5]

La santé et la sécurité des collaborateurs sont une priorité pour le Groupe ALTEN. Elles répondent à des exigences clients, normatives et réglementaires.

### 4.2.7.1 La politique FORCES

La politique Santé et Sécurité d'ALTEN s'articule autour de l'acronyme FORCES, avec pour objectif :

- Fédérer l'ensemble des parties prenantes autour d'une culture sécurité ;
- Optimiser les conditions de travail des collaborateurs ;
- Respecter les exigences normatives, réglementaires et clients ;
- Capitaliser sur les bonnes pratiques du Groupe pour en faire bénéficier toutes les parties prenantes ;
- Engagé dans une démarche SSE ;
- Sécuriser l'environnement de travail.

Cette démarche s'appuie sur :

- la prévention des risques, par :
  - l'identification des risques auxquels les collaborateurs peuvent être exposés,
  - la sensibilisation des collaborateurs à ces risques et aux mesures de prévention et de protection à suivre ;
- le dialogue et la communication avec la CSST. Toutes les filiales du Groupe atteignant les seuils réglementaires mettent en place une CSST, qui se réunit selon les périodicités légales ;
- la formation, avec une démarche proactive concernant les formations réglementaires comme volontaires. Chaque nouvel arrivant doit suivre un e-learning sur les risques professionnels à son arrivée ;
- la sensibilisation des collaborateurs à des risques spécifiques est régulièrement organisée. Le Livret Santé Sécurité Environnement est diffusé à tous les collaborateurs,

en tant que référence sur la sensibilisation. De plus, ALTEN est signataire de « l'Appel national des entreprises en faveur de la sécurité routière » du Ministère de l'Intérieur ;

- des causeries sécurité sont animées par des Ingénieurs sécurité ou des Ingénieurs référents. Elles permettent d'échanger sur les problèmes santé sécurité avec les Ingénieurs-Consultants. En 2022, 2034 participations aux causeries ont été recensées en France ;
- la prévention des risques liés à la sûreté chez les clients du nucléaire, avec la promotion d'une véritable culture sûreté ;
- des équipements sont mis en place, notamment en matière de protection individuelle, par exemple :
  - 100 % des sites ALTEN sont équipés de défibrillateurs en France,
  - 100 % des sites ALTEN sont équipés de produits d'hygiène pour éviter toute propagation épidémique au sein des locaux ;
- les collaborateurs disposent de kits COVID-19 à la demande ;
- la veille réglementaire et normative, amenant ALTEN à agir au plus tôt sur la réglementation en matière de sécurité. ALTEN s'est doté d'un outil de veille dédié pour être informé en permanence des évolutions réglementaires.

### 4.2.7.2 Gestion de la crise sanitaire liée à la propagation de la SARS-CoV-2 (COVID-19)

Le contexte sanitaire a nécessité d'adapter un protocole de gestion des risques basé sur des principes énoncés par le gouvernement. ALTEN a placé un Plan de Continuité d'Activité (PCA) au cœur de sa démarche de prévention santé et sécurité. Les mesures mises en place ont porté sur :

- l'évaluation du risque ;
- la cartographie des activités ;
- l'adaptation des activités aux postes de travail ;
- leur adaptation aux mesures de prévention et de protection collective et individuelle.

La démarche de prévention a été formalisée par la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels. Elle a permis de mettre en œuvre le Plan de Continuité d'Activité constitué des axes et conditions de travail suivants :

- **axe 1** : veiller au bon déroulement des opérations en fonction de l'évolution de la situation épidémique *via* :
  - une cellule opérationnelle dédiée au contexte de crise sanitaire coordonnant le traitement des demandes relatives au virus. Elle assure la prise en compte des exigences clients. La cellule de crise est aussi responsable de :
    - la mise à disposition des équipements individuels de protection : masques, gel hydroalcoolique, etc.,
    - la déclinaison du protocole sanitaire strict imposé aux collaborateurs,
    - la gestion des locaux ALTEN : port du masque, aménagements, nettoyage en continu, etc.;
  - cette même cellule assure le dialogue avec les collaborateurs *via* une adresse mail spécifiquement dédiée aux demandes et incidents ;
- **axe 2** : organiser le travail avec :
  - la mise en place du télétravail lorsque l'activité le permet ;

- **axe 3** : sécuriser les bâtiments et leurs occupants grâce à :
  - la mise à disposition d'équipements de protection collectifs et individuels,
  - l'aménagement des locaux garantissant les mesures de distanciation sociale requises :
    - la fermeture des salles de réunion et espaces de pause déjeuner lorsque cela est nécessaire,
    - la séparation des bureaux ;
  - des dispositifs de régulation des flux des personnes dans les espaces étroits :
    - escaliers,
    - ascenseurs,
    - couloirs,
    - halls d'entrée ;
  - l'organisation régulière de campagnes de dépistage,
  - la mise en place d'une infirmerie pour proposer la vaccination en entreprise aux collaborateurs,
  - la désinfection permanente des locaux par peroxyde d'hydrogène diffusé par le système de ventilation et climatisation ;
- **axe 4** : adapter les déplacements lorsque cela est nécessaire *via* :
  - l'interdiction des déplacements à l'international,
  - la validation des Directeurs requise pour les déplacements en France ;
- **axe 5** : centraliser la remontée d'informations et maîtriser le processus de traitement des demandes et/ou incidents *via* :
  - des outils de suivi des demandes et incidents : recensement des cas COVID-19, distribution kit COVID-19, etc. ;
- **axe 6** : informer en interne et à l'externe par le biais :
  - des dispositifs de communication aux collaborateurs :
    - affichages,
    - mailings,
    - intranet,
    - adresse mail dédiée,
    - coffre-fort numérique, etc. ;
  - des dispositifs de communication avec les parties prenantes externes : annexe COVID-19 aux plans de prévention, etc.

Les mesures sanitaires mises en place depuis avril 2020 ont démontré toute leur efficacité. Elles ont permis au Groupe ALTEN de continuer à exercer son activité grâce à une surveillance permanente du taux d'incidence de ses sites.

A compter du 14 mars 2022, le Gouvernement a acté la levée du protocole sanitaire en entreprise et la levée de l'obligation du port du masque en intérieur.

Dans le respect des exigences réglementaires, ALTEN a assoupli les consignes de travail au bureau.

La continuité d'activité a été assurée par le respect des principes suivants :

- les mesures d'hygiène ;
- les règles d'aération des locaux ;
- la prévention des risques de contamination manu-portée (nettoyage régulier des objets et points de contact que les salariés sont amenés à toucher).

(1) Manuel d'Amélioration Sécurité en Entreprise

(2) Santé Sécurité Environnement

### 4.2.7.3 Évaluations et certifications

Par ailleurs, ALTEN est engagé dans une démarche volontaire de certification MASE<sup>(1)</sup> pour ses agences de Lille et Vitrolles et une démarche ISO 45 001 nationale. Une enquête SSE<sup>(2)</sup> a ainsi été envoyée à tous les collaborateurs des agences pour mesurer leur connaissance de ces sujets.

Pour mesurer ses performances en Santé et Sécurité, ALTEN s'appuie sur un questionnaire d'évaluation de gestion des risques, issu du référentiel sécurité interne d'ALTEN, envoyé sur le périmètre MASE. L'évaluation est positive, révélant une bonne connaissance de la culture sécurité d'ALTEN chez les collaborateurs.

### 4.2.7.4 Absentéisme

Le taux d'absentéisme correspond au cumul des jours d'absence pour maladie, accident de travail ou de trajet. En 2022, en France, il s'élevait à 2,26 %.

## 4.2.8 ÉQUILIBRE DE VIE AU TRAVAIL

### 4.2.8.1 Prévention des Risques Psycho-Sociaux (RPS)

L'ensemble des parties prenantes citées ci-dessous s'engage pour améliorer la Qualité de Vie au travail des collaborateurs au sein du groupe ALTEN et à apporter un bon équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle du collaborateur :

- la Direction de la Communication ;
  - la Direction des Ressources Humaines Opérationnelle ;
  - la Direction des Carrières Ingénieurs ;
  - la Direction du Développement des Fonctions Support.
- Le travail commun des différentes Directions vise à instaurer des mesures positives pour limiter les risques.
- Un accord en matière de santé et de qualité de vie au travail a été signé en 2015. Il inclut notamment les éléments suivants :
- le respect et la valorisation de l'importance de temps de déconnexion et l'organisation d'entretien de suivi concernant la charge de travail ;
  - la formation des responsables hiérarchiques et des équipes de suivi du personnel à l'identification et la gestion des RPS ainsi qu'à la gestion du stress ;
  - la rédaction et la diffusion d'une charte ALTEN concernant le bien-être en entreprise ;
  - un module e-learning permet aussi de comprendre les risques psycho-sociaux liés au stress et au harcèlement moral ;
  - une cellule d'écoute et de soutien psychologique est également disponible 7J/7 et vise à prévenir les risques psycho-sociaux.

Pour faire un état des lieux de la situation en France et orienter de futures décisions, ALTEN a mandaté un cabinet expert en 2022 pour mener une étude basée sur un questionnaire envoyé à tous les collaborateurs. De cette étude est née la décision pour 2023 de sensibiliser chaque responsable d'équipe à la prévention des Risques Psycho-Sociaux au cours d'une journée de formation.

#### 4.2.8.2 Information et Inclusion à la démarche de bien-être au travail

Le groupe ALTEN s'engage, sur la durée, avec de nombreuses actions en faveur d'une démarche de bien-être au travail, auprès de l'ensemble des collaborateurs.

Les possibilités d'évolution professionnelle ainsi que la mobilité interne sont régulièrement évoquées, au moment de l'onboarding collaborateur, au sein du livret d'accueil ou encore lors des différents événements collaborateurs.

Un programme de formation AMPLIFY est à disposition de toutes et de tous.

Un livret d'accueil est disponible et inclut les informations suivantes :

- l'organisation du Groupe ;
- les valeurs et les engagements ;
- les possibilités d'évolution de carrière.

Ce livret améliore l'intégration du salarié en lui fournissant des informations indispensables à une adaptation réussie et facilite sa prise de poste.

Les collaborateurs bénéficient tout au long de l'année :

- de conférences relatives au bien-être au travail ;
- des conférences techniques ;
- de challenges sportifs, culinaires, etc.

Toutes ces actions sont relayées par les outils de communication interne, Yammer, Intranet ou encore une newsletter mensuelle ALTEN&YOU.

Sur le réseau social interne Yammer, de nombreuses communautés favorisent les rencontres, les échanges et les partages de bonnes pratiques, notamment :

- Dans le domaine technique : Dev SI - Web & Mobile, Cyber Security, Agile & DevOps, etc ;
- Dans les domaines Corporate : Mairaines Elles Bougent, ALTEN & le Handicap, Écologie et Développement Durable, etc ;
- Dans les domaines ludiques : E-sport, Gourmet, Runners, etc.

Le programme de sponsoring interne « Nos salariés ont du talent » existe depuis plusieurs années. Il a pour objectif de soutenir les passions et les initiatives personnelles sportives, humanitaires, culturelles ou artistiques.

Les salariés peuvent aussi s'impliquer dans des projets favorisant la féminisation des métiers de l'ingénieur.

Les collaborateurs peuvent aussi évoluer sur des missions de mécénat de compétences avec ALTEN Solidaire, auprès de fondations et des associations partenaires. Les actions ALTEN Solidaire sont décrites à la section 4.3.6 « Solidarité sur les territoires ».

#### Initiatives internationales et filiales spécialisées

**CADUCEUM SASU** met à disposition dans ses bureaux de nombreuses actions pour améliorer le bien-être de ses collaborateurs, telles que des fruits frais gratuits chaque semaine.

**LINCOLN SASU** propose des cours de yoga et fitness, renforcement tous les jeudis à l'ensemble de ces collaborateurs.

**MI-GSO SASU** organise des teams building réguliers par les ambassadeurs «Happiness Officer».

**ALTEN CHINA LTD** a organisé des sessions de musicothérapie pour l'équipe de direction.

**ALTEN FINLAND OY** mène régulièrement des enquêtes de bien-être, pour proposer des services améliorant la qualité de vie des collaborateurs.

**PCUBED LTD** a organisé plusieurs cours dispensés par *The Mental Health First Aid (MHFA)*. Ainsi, 50 % de l'effectif détient une certification en santé mentale délivrée par cet organisme.

## 4.3 ÉTHIQUE ET DROITS DE L'HOMME [GRI 102-16]

### 4.3.1 ENJEUX ET PRIORITÉS

La démarche du Groupe, fondée sur des principes d'intégrité et de transparence, s'articule autour des priorités suivantes :

- l'éthique des affaires et la conformité ;
- la sécurité des systèmes d'information ;
- les achats responsables ;
- le plan de vigilance ;
- la solidarité.

### 4.3.2 ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ [GRI 102-17]

Le Groupe ALTEN a construit son développement sur la base des principes fondamentaux d'intégrité et de transparence. Les dirigeants et salariés du Groupe ALTEN les mettent en œuvre pour établir durablement des rapports de confiance avec l'ensemble de ses parties prenantes : collaborateurs, actionnaires, clients publics ou privés, fournisseurs, concurrents et tout autre partenaire.

En ce sens, le Groupe ALTEN respecte :

- les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies ;
- la Déclaration universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies ;
- les différentes conventions de l'Organisation Internationale du Travail ;
- les Principes Directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Les engagements du Groupe à exercer et développer ses activités dans le respect le plus strict des lois et réglementations nationales et internationales sont formalisés dans trois documents fondateurs, diffusés en interne et en externe :

- la Charte Éthique et Conformité ;
- la Charte Développement Durable ;
- la Charte Achats responsables.

Ces documents sont présentés dans le plan de vigilance décrit à la section 4.3.5.2 « Outils de prévention des atteintes graves ».

Le Pôle Conformité anime la démarche conformité du Groupe en s'appuyant sur un réseau interne d'ambassadeurs, assurant le relais entre le Pôle Conformité et les différentes entités du Groupe. Rattaché à la Direction juridique, le rôle du Pôle Conformité est le suivant :

- veiller au respect des normes partout où le Groupe opère ;
- ancrer la conformité dans une démarche responsable et continue ;
- coordonner et homogénéiser les actions menées dans le Groupe ALTEN ;
- rédiger les politiques Groupe et les diffuser à l'ensemble des collaborateurs ;

- mettre en place l'ensemble des outils pédagogiques destinés à la diffusion de la culture de conformité.

Le Responsable Conformité Groupe rapporte de façon régulière à la Direction générale sur ces sujets.

#### 4.3.2.1 Prévention des risques de corruption

Le Groupe ALTEN a pour politique une « tolérance zéro » en matière de corruption et de trafic d'influence. Il s'attelle à diffuser ce message à l'ensemble de ses parties prenantes. Il agit par ailleurs dans le respect des standards nationaux et internationaux auxquels il est soumis en matière de détection et de prévention de faits de corruption <sup>(1)</sup>.

En matière de corruption, et plus largement de conformité, le réseau des ambassadeurs relaie les exigences et l'ambition de la direction du Groupe et remonte les signalements reçus en local.

ALTEN a défini et déploie sa politique de prévention de la corruption conformément aux exigences de la loi Sapin II <sup>(2)</sup>.

#### Un référentiel conformité

La Charte Éthique & Conformité du Groupe formalise depuis de nombreuses années l'engagement du Groupe ALTEN en matière de tolérance zéro concernant la corruption et les conflits d'intérêts. Cette Charte est disponible sur le site du Groupe et consultable par l'ensemble de ses parties prenantes à l'adresse suivante : [www.ALTEN.com/fr/le-groupe/ALTEN-une-entreprise-engagee/](http://www.ALTEN.com/fr/le-groupe/ALTEN-une-entreprise-engagee/).

Ces engagements sont renforcés par le Code de conduite anti-corruption applicable à l'ensemble des collaborateurs internes et externes et mandataires sociaux du Groupe. Il définit des grands principes (corruption, conflits d'intérêts, etc.) et les illustre afin que chacun puisse adopter un comportement éthique conforme à la politique du Groupe.

Le déploiement du Code de conduite anti-corruption dans le Groupe s'accompagne d'un programme de communication et de sensibilisation.

Le Code de conduite est à disposition de l'ensemble des parties prenantes d'ALTEN sur le site internet du Groupe (<https://www.ALTEN.com/fr/le-groupe/ALTEN-une-entreprise-engagee/>).

En complément de ce Code, le Groupe s'est doté de guides d'application :

- un guide pratique sur les conflits d'intérêts. Il rappelle aux collaborateurs la politique du Groupe et le comportement à adopter face à ce risque.
- une politique cadeaux et invitations. Elle rappelle les Principes directeurs, le régime d'autorisation et fournit aux collaborateurs des recommandations pour faire face aux situations potentiellement à risque.

En 2022, le Groupe a procédé à la revue et à la mise à jour de son référentiel anti-corruption, disponible en plusieurs langues.

(1) Foreign Corrupt Practices Act aux États-Unis, United Kingdom Bribery Act au Royaume-Uni, loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 dite « Sapin II » en France, Banque Mondiale, OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques), International Chamber of Commerce (ICC), Transparency International, etc.

(2) Loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique dite loi « Sapin II ».

### Un dispositif d'alerte

ALTEN s'est doté en 2016 d'un dispositif d'alerte ouvert à tous les collaborateurs : *MyALERT*, disponible sur l'intranet.

Dans un processus d'amélioration continue, le Groupe ALTEN a renforcé son système : le dispositif d'alerte mis en place répond aux exigences posées par la loi Sapin II, par la loi relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre et par le Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD).

Il permet à l'ensemble des parties prenantes internes et externes du Groupe (collaborateurs, clients, fournisseurs, etc.) de soumettre une alerte éthique de manière confidentielle (et le cas échéant, de manière anonyme) sur une plateforme sécurisée et disponible 24h/24 et 7j/7 dans l'ensemble des pays où le Groupe ALTEN est implanté. Ce dispositif est directement accessible sur <https://ALTEN.integrityline.com/> et est rappelé sur le site institutionnel du Groupe. Une page dédiée au dispositif d'alerte interne du Groupe est également accessible depuis le site intranet d'ALTEN.

ALTEN s'est assuré de la conformité de son dispositif d'alerte interne aux nouvelles réglementations nationales et européennes sur les lanceurs d'alerte.

### Une cartographie des risques

En application de la législation en vigueur, le Groupe ALTEN élabore une cartographie afin d'identifier et de hiérarchiser les risques en matière de corruption suivant les spécificités du Groupe ALTEN (activités, secteurs géographiques, etc.).

Les différentes directions du Groupe (filiales et fonctions Groupe) doivent évaluer leurs risques de corruption à l'aune de différents scénarios de corruption définis par le Groupe et que les entités peuvent enrichir. Enfin, un entretien formel de validation de l'exercice est conduit entre le Département Risque & Conformité et la direction concernée.

### Des procédures d'évaluation des tiers

Le Groupe a mis en place des procédures d'évaluation des tiers (clients, fournisseurs, cibles d'acquisition...) et s'est doté des outils (bases de données, etc.) nécessaires à la réalisation de ces évaluations. L'évaluation d'un tiers avant l'entrée en relation d'affaires se fait en 2 étapes :

- un questionnaire interne et la consultation des bases de données permettent de catégoriser le tiers selon 3 niveaux de risque (faible/moyen/fort) ;

- le dossier du tiers est approuvé au niveau local ou au niveau Groupe selon sa catégorie de risque.

Enfin, ALTEN effectue systématiquement une évaluation des cibles des opérations de fusion-acquisition en s'appuyant, si nécessaire, sur l'expertise de cabinets externes.

### Des procédures de contrôle comptable

Les procédures de contrôle comptable du Groupe ont été adaptées pour tenir compte des exigences légales en matière de prévention de la corruption.

### Un dispositif de formation

Le Groupe a défini un parcours de formation adapté aux populations cibles ainsi qu'un programme de sensibilisation destiné à l'ensemble des collaborateurs.

Dès l'intégration des nouveaux collaborateurs, ceux-ci sont sensibilisés à la culture du Groupe en matière de « tolérance zéro » de la corruption, notamment à travers le Livret d'accueil qui fait référence à la Charte Éthique et Conformité du Groupe. Le Code de conduite anti-corruption et la politique cadeaux et invitations du Groupe sont intégrés au kit de bienvenue remis aux nouveaux arrivants.

Un *e-learning* intitulé « Prévenir la corruption », disponible en plusieurs langues, est déployé et intégré au parcours de formations obligatoires pour l'ensemble des collaborateurs, y compris les nouveaux arrivants. Cet *e-learning* rappelle les grandes lignes du dispositif anti-corruption du Groupe et est assorti d'un *quiz* permettant d'en attester la bonne compréhension.

Les ambassadeurs éthique et conformité bénéficient en plus d'une formation continue.

### Un régime disciplinaire

La politique de lutte contre la corruption doit être connue et portée par l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Ainsi, pour s'assurer du strict respect des principes figurant dans le Code de conduite, ALTEN les a assortis d'un régime de sanctions disciplinaires.

### Un dispositif de contrôle et d'évaluation interne

Le dispositif de contrôle et d'évaluation interne permet de contrôler l'efficacité des mesures, d'identifier les écarts et de définir des actions de prévention de la corruption. Il s'effectue sur le fondement de la cartographie des risques de corruption dont le Pôle Conformité assure la mise à jour.

### Indicateurs clés de performance

		Indicateur clé de performance	2021	2022	Objectifs 2023
Accessibilité du dispositif d'alerte	% d'entités ayant accès au dispositif d'alerte		100 %	100 %	100 %
<i>E-learning</i> sur la prévention de la corruption <sup>(1)</sup>	% de collaborateurs sensibilisés à la lutte contre la corruption		62 %	66 %	80 %

(1) Pour le périmètre France, Allemagne et Royaume-Uni.

### 4.3.2.2 Protection des données personnelles

ALTEN s'assure du respect de la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel. Le *Data Protection Officer Groupe* (DPO), désigné par la Direction générale, coordonne et déploie, à travers un réseau de correspondants chargés de la protection des données, la politique de protection des données à caractère personnel.

La politique Groupe assure une homogénéité des procédures et des processus en matière de protection des données à caractère personnel au sein du Groupe. Elle s'appuie sur des procédures et notamment :

- la procédure de gestion des nouveaux traitements de données personnelles ;

- la procédure de gestion des plaintes et d'exercice des droits des personnes concernées ;
- la procédure de gestion des violations des données personnelles.

Le DPO Groupe est associé à l'ensemble des questions relatives aux traitements de données à caractère personnel. Il dispose des moyens nécessaires à l'exercice de ses missions. Il ne reçoit aucune instruction relative à l'exercice de ses missions de la part de l'entreprise et fait directement rapport au niveau le plus élevé de la direction de l'entreprise.

Le Groupe ALTEN diffuse une culture de protection des données personnelles. Il met à disposition de ses collaborateurs des modules *e-learning* de sensibilisation. Chaque *e-learning* est adapté aux activités des collaborateurs.

#### Indicateurs clés de performance

	Indicateur clé de performance	2021	2022	Objectifs 2023
<i>E-learning</i> sur la protection des données personnelles <sup>(1)</sup>	% de collaborateurs sensibilisés à la protection des données	66 %	69 %	75 %
Demandes d'exercice de droits <sup>(2)</sup>	Nombre de demandes d'exercice de droits traitées	50	30	N/A
Violations notifiées aux Autorités de protection de données <sup>(2)</sup>	Nombre de violations de données notifiées aux Autorités de protection des données	0	1	N/A

(1) Périmètre Succesfactors (France/Royaume-Uni).

(2) Périmètre France.

### 4.3.2.3 Sanctions internationales

La politique conformité du Groupe couvre également la prévention des risques en matière de violation des sanctions internationales. Celle-ci est rappelée dans le guide *Ethics & Compliance in a nutshell*, diffusée à l'ensemble des Directeurs et ambassadeurs Éthique & Conformité. Le document est disponible en plusieurs langues. Il a fait l'objet d'une mise à jour en 2022 pour prendre en compte les enjeux liés à la gestion de la crise Ukrainienne.

Un guide de conduite spécifique aux activités en Russie a également été élaboré suite aux sanctions prononcées par différents pays et organisations à l'encontre de la Russie.

Enfin, les processus d'évaluation des tiers mis en place dans le cadre de la lutte contre la corruption sont également destinés à prévenir les risques en matière de violation des sanctions internationales par le Groupe ALTEN.

### 4.3.2.4 Lobbying

Le Groupe ALTEN s'engage à mener ses activités de *lobbying* conformément aux lois, aux conventions nationales et internationales applicables ainsi qu'à sa politique conformité. Les règles en la matière sont rappelées dans le Code de conduite anti-corrupcion du Groupe.

En 2022, le Groupe ALTEN n'a exercé aucune activité directe de *lobbying*.

#### 4.3.2.5 Transparence fiscale

Conforme à la stratégie du Groupe, sa politique fiscale préserve sa réputation et réduit les risques fiscaux qu'il encourt.

Le Groupe adopte une approche fiscale responsable dans ses pratiques. Son modèle de gestion fiscale efficace respecte strictement les lois et réglementations internationales.

À cet effet, la politique fiscale du Groupe ALTEN s'articule autour de trois principes :

- la prévalence de l'activité économique : l'implantation dans un pays se fonde sur la volonté de développer la meilleure offre et le meilleur service aux clients nationaux ;
- la juste imposition des opérations : le Groupe applique rigoureusement les règles fiscales nationales et internationales et paie les impôts dans chaque pays ;
- la maîtrise des risques fiscaux : le Groupe sécurise les coûts fiscaux par :
  - la fiabilisation des données financières ;
  - la documentation des options fiscales ;
  - l'amélioration continue du recensement et de la gestion des risques fiscaux au sein du Groupe.

Le Groupe ALTEN a établi une politique de prix de transfert conforme aux principes de l'OCDE. Le Groupe veille à la juste répartition entre pays de ses marges opérationnelles internes.

Conformément à ses obligations légales, le Groupe effectue son *country by country reporting* depuis l'exercice 2017. Il déclare la répartition de ses bénéfices, impôts et activités, par juridiction fiscale.

Le Groupe n'est pas juridiquement implanté dans les États et territoires non coopératifs définis par les lois françaises et internationales.

### 4.3.3 SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

La sécurité des informations et la cybersécurité sont des enjeux stratégiques centraux. ALTEN a intégré à ses processus un système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) certifié ISO 27 001.

La satisfaction client et la maîtrise des risques sont primordiales. Le Groupe a donc initié une démarche de certification ISO 27 001 pour faire face à :

- l'évolution des métiers du conseil ;
- le développement international des activités ;
- la criticité croissante des informations.

La première étape de cette démarche a été le recrutement d'un Responsable de la sécurité des systèmes d'information. Sous l'impulsion de la Direction, une gouvernance SSI s'est mise en place sous la forme d'un comité, qui rassemble :

- des membres du Comité exécutif ;
- des membres de la direction des Systèmes d'Informations ;
- le Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information ;
- la Direction Qualité et Performance.

Il se réunit tous les six mois pour :

- revoir les enjeux internes et externes ;
- s'assurer de l'atteinte des objectifs ;
- analyser la maîtrise des risques SSI ;
- définir le plan d'action.

ALTEN a ainsi intégré les exigences de l'ISO 27 001 dans sa Politique Qualité, Sécurité et Développement Durable. La norme ISO 27 001 prescrit les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de l'information au sein d'une organisation. Elle porte aussi sur le fonctionnement du système de gestion de cette sécurité de l'information.

Transverse à l'entreprise, cette démarche vise à :

- assurer la continuité de service ;
- maîtriser les risques ;
- garantir la maîtrise du patrimoine immatériel ;
- préserver la confiance des parties prenantes en défendant la confidentialité des informations ;
- intégrer cette démarche au système de management de l'entreprise pour une appropriation par tous ;
- lutter contre les menaces liées aux cyber-attaques.

Dans cette dynamique, ALTEN SOLUCIONES PRODUCTOS AUDITORIA E INGENIERIA SAU est certifiée ISO 27 001 depuis 2013. ALTEN SA et ALTEN INDIA ont suivi en 2016, puis ALTEN GMBH, HUBSAN SASU en 2017 et LINCOLN SASU en 2020.

En 2021, c'est ALTEN ITALIA SPA, TECHALTEN PORTUGAL LDA et la filiale MI-GSO SASU qui ont validé leur certification ISO 27 001.

Afin de répondre aux besoins de conformité lié à la sécurité de l'information du secteur automobile, les exigences de la norme ISO 27 001 sont complétées par des certifications TISAX en Allemagne, et depuis 2022, au Maroc et en Roumanie.

Cette certification récompense une stratégie et un travail commencé il y a plusieurs années.

ALTEN SA et ses filiales françaises ont en outre développé une formation e-learning accessible et obligatoire pour chacun. Elle concerne la sécurité des Systèmes d'information. Composée de mises en situation et d'évaluations, elle sensibilise à toutes les situations potentielles pour les collaborateurs. Elle les informe également sur leurs droits et leurs devoirs. Depuis 2020, ces e-learning sont complétés par de nouveaux supports sous forme de dessins animés. Ils aident la compréhension des bonnes pratiques SSI de manière ludique.

Un portail intranet concernant la sécurité des Systèmes d'information a également été créé. Chaque collaborateur y retrouve :

- la charte informatique ;
- la politique de sécurité ;
- l'accès vers l'e-learning dédié ;
- l'organisation ;
- les bonnes pratiques ;
- la déclaration des incidents, etc.

Dans le cadre du contexte sanitaire, la sécurité de l'information a développé des projets visant à :

- garantir la conformité avec les exigences ;
- étendre le périmètre de la certification ISO 27 001 ;
- lutter contre les cyberattaques ;
- sécuriser le travail à distance.

#### Initiatives internationales et filiales spécialisées

**AIXIAL SAS** forme ses collaborateurs et les sensibilise à la sécurité de l'information. Des *e-learning* RGPD et confidentialité sont proposés aux collaborateurs.

**MI-GSO SASU** a mis en place un programme d'ambassadeurs : *security patroller* avec un rôle de sensibilisation des collaborateurs au niveau local.

## 4.3.4 ENTRETENIR UNE RELATION DURABLE AVEC LES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS [GRI 102-9] [GRI 308-1] [GRI 414-1]

### 4.3.4.1 Renforcer et harmoniser les pratiques achats sur l'ensemble du Groupe

#### La politique et le programme achats 2022-2025

La politique Achats d'ALTEN est portée par la Direction des Achats Groupe. Elle est construite autour des 6 axes de travail suivants :

- 1 l'axe expertise, visant à partager et accompagner les parties prenantes internes dans la formalisation, l'application et le suivi des processus et bonnes pratiques achats ;
- 2 l'axe performance contribuant aux résultats financiers et extra-financiers de l'entreprise ;
- 3 l'axe qualité qui pilote la conformité de ses tiers au regard des exigences normatives et réglementaires ;
- 4 l'axe relation commerciale, consacré à l'intégrité et à la pérennité des relations fournisseurs tout en stimulant l'innovation et la mise en concurrence ;
- 5 l'axe risque, permettant au Groupe de respecter ses obligations et engagements relatifs au devoir de vigilance, au pilotage de la performance RSE, à l'évaluation de la conformité, à la sûreté nucléaire et des risques éthiques ;
- 6 l'axe RSE, dans une démarche visant à développer et déployer ses valeurs en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) et d'éthique.

La Direction des Achats pilote le déploiement de la stratégie achats en synergie avec les autres directions de l'entreprise. Cette stratégie se décline sur l'ensemble des familles d'achat et s'inscrit dans une logique d'amélioration continue à l'échelle du groupe.

#### Accompagnement des filiales à l'international

Pour accompagner les entités internationales dans leur démarche achats, la Direction des Achats du Groupe ALTEN met à disposition de ses filiales un catalogue de services regroupant les thématiques suivantes :

- le déploiement de contrats-cadres ;
- l'application des processus au travers du référentiel documentaire France ;
- la mise à disposition d'outils de reporting financier et extra-financier ;
- la mise en place d'une communauté achats à l'échelle du Groupe ;
- l'accompagnement dans les démarches de certification.

### 4.3.4.2 Achats responsables

Le dispositif Achats Responsables ALTEN est déployé sur le périmètre France.

#### Principes fondateurs

Le dispositif Achats Responsables s'appuie sur la norme ISO 20400 : 2017 qui fournit aux organisations, quelle qu'en soit la taille ou l'activité, des lignes directrices pour intégrer la responsabilité sociétale dans leur processus achats, comme décrit dans l'ISO 26000.

Elle est destinée aux parties prenantes impliquées dans ou impactées par les décisions et processus achats.

En 2022, ALTEN a obtenu le Label «Engagé Achats Responsables» délivré par l'AFNOR, plaçant la France au niveau « confirmé ».

La charte Achats Responsables du Groupe s'appuie sur les principes fondateurs du Pacte Mondial des Nations Unies, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail et les Principes Directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Dans une démarche d'amélioration des pratiques achats responsables, le Groupe ALTEN a défini 5 axes stratégiques auxquels la fonction achats et ses parties prenantes doivent répondre dans le cadre de leurs missions :

- renforcer la structure et la visibilité de la démarche d'achats responsables ;
- préserver l'environnement : agir sur les 3 scopes et en faveur du numérique responsable
- agir pour l'inclusion en achetant solidaire ;
- cartographier, évaluer et piloter les risques Achats ;
- piloter et communiquer la performance Achats Responsables.

A cet égard, le Groupe ALTEN s'engage à :

- préserver l'environnement en agissant sur les 3 scopes et en faveur du numérique responsable ;
- porter une réflexion en coût complet préalablement à toute décision achat ;
- agir pour l'inclusion en achetant solidaire.

La réussite de cette démarche implique l'intégration systématique par la Direction des Achats, d'une dimension RSE dans les approches d'achat du groupe visant à :

- Repenser l'acte d'achat pour permettre une approche produit/service plus respectueuse de l'environnement, du social, des droits humains et de l'éthique.
- Intégrer au rôle de l'acheteur la définition du besoin en collaboration avec les clients internes et intégrer la dimension RSE dans l'objet du marché, les spécifications techniques et/ou les conditions d'exécution. L'acheteur devra en outre réaliser une analyse permettant de mesurer l'impact environnemental du produit ou service objet du marché. Le cas échéant, l'acheteur - en collaboration avec le client interne - sera invité à rechercher une solution de substitution ou de compensation ;
- Valoriser les fournisseurs se démarquant par une démarche responsable performante en intégrant ces exigences via les critères de sélection ou d'attribution dédiés.

### Cartographie des risques RSE fournisseurs

La Direction des Achats a défini une cartographie globale des risques déterminés par la nature d'activité des fournisseurs, incluant un volet RSE liés à l'environnement, aux achats responsables, à l'éthique, à la dimension sociale et aux Droits de l'Homme.

### Pilotage de la démarche Achats Responsables

La maîtrise du risque est appliquée sur l'ensemble du cycle achats.

Lors d'un appel d'offres, tout soumissionnaire fait l'objet d'une évaluation de maturité RSE par le biais d'une évaluation basée sur un questionnaire

Le pilotage de la performance des fournisseurs est articulé via trois axes :

- des revues de performance annuelles impliquant les parties prenantes ;
- des campagnes annuelles d'évaluations des fournisseurs ;
- un processus d'audits visant à évaluer la conformité des fournisseurs aux exigences normatives, réglementaires, et relatives à la prestation réalisée pour le Groupe.

En 2023, l'ambition d'ALTEN est d'élargir ce dialogue RSE à l'ensemble des fournisseurs stratégiques.

### Amélioration continue des pratiques achats responsables

Dans le cadre de l'amélioration continue de la Direction des Achats, ALTEN a fait appel à l'AFNOR pour l'accompagnement de la mise en œuvre de la norme ISO 20 400 relative aux achats responsables.

Grâce à la mise en place d'un plan d'actions et d'un plan de progrès sur 3 ans, ALTEN a obtenu en décembre 2022 le niveau 3 «confirmé» du référentiel AFAQ Achats Responsables d'AFNOR certifications.

## 4.3.5 PLAN DE VIGILANCE

ALTEN agit en faveur :

- de la sécurité des personnes ;
- du développement durable ;
- du respect des droits humains ;
- des libertés individuelles ;
- de l'éthique.

Le Groupe a signé en 2010 le Pacte Mondial, formalisant son engagement pour les Droits de l'Homme et l'environnement.

Cet engagement est décliné opérationnellement auprès de tous les collaborateurs. Il se concrétise avec les stratégies RSE, éthique et conformité du Groupe.

### 4.3.5.1 Cartographie des risques

L'élaboration des différentes cartographies des risques est menée par :

- la Direction Qualité et Performance ;
- la Direction juridique ;

- la Direction des Achats.

ALTEN a d'abord mené un travail d'identification puis d'évaluation des 3 types de risques liés :

- aux activités du Groupe ;
- aux secteurs d'activité de ses fournisseurs et sous-traitants ;
- aux pays où ALTEN exerce une activité.

ALTEN s'appuie sur des référentiels propres et des indices externes pour quantifier les niveaux de risques.

Pour son activité propre, ALTEN réalise régulièrement une analyse d'impact environnemental. Chaque risque environnemental lié à l'activité d'ALTEN est évalué *via* une méthode de cotation. Elle prend en compte :

- la fréquence, déterminée en fonction de l'occurrence d'apparition de l'impact ;
- la gravité, indiquant le niveau d'impact sur le milieu récepteur ;
- les demandes des parties prenantes sur l'aspect ou l'impact environnemental. Elles sont déterminées suivant les demandes des collectivités, associations, médias, riverains, autorités, etc. ;
- la maîtrise du risque est déterminée en fonction des actions de réduction de l'impact réalisées et de leur efficacité. Ce critère tient aussi compte de la conformité réglementaire d'ALTEN.

ALTEN analyse le risque social *via* l'évaluation des risques professionnels, incluant les risques psychosociaux. Pour chaque risque, le risque initial est croisé avec l'accidentologie et le facteur de maîtrise. Le risque résiduel ainsi calculé est ensuite hiérarchisé comme suit :

- intolérable ;
- substantiel ;
- moyen ;
- résiduel maîtrisé.

Enfin, le Groupe ALTEN a élaboré une cartographie pour identifier et hiérarchiser les risques en matière de corruption. Elle est décrite à la section 4.3.2.1 « Prévention des risques de corruption » :

Pour les activités des fournisseurs et sous-traitants, la Direction des Achats a cartographié les risques liés :

- aux Droits de l'Homme ;
- à la santé-sécurité ;
- à l'environnement ;
- à la corruption liés aux secteurs d'activité des fournisseurs.

Les fournisseurs héritent du niveau de criticité des prestations qu'ils réalisent.

Enfin, ALTEN évalue les risques sociaux et environnementaux des pays où sont situées les entités du Groupe. Pour cela, des indices externes sont utilisés sur le niveau de corruption et le respect des droits politiques et civils. Les risques et opportunités liés au changement climatique sont décrits à la section 4.4.1 «Enjeux environnementaux».

ALTEN a aussi instauré un dispositif de gestion des risques fondé sur leur cartographie globale <sup>(1)</sup>. Celle-ci se base sur l'identification des risques des filiales et fonctions du Groupe. Ils sont regroupés dans un catalogue des risques à évaluer systématiquement par les différentes directions du Groupe (filiales et fonctions Groupe).

(1) Voir chapitre 2 « Facteurs de risques et contrôle interne ».

### 4.3.5.2 Outils de prévention des atteintes graves

Le Groupe ALTEN possède plusieurs Chartes pour encadrer son activité, celle des collaborateurs et de ses fournisseurs et sous-traitants.

#### La Charte Éthique et Conformité

La Charte Éthique et Conformité formalise les engagements du Groupe dans ses activités. Il respecte strictement les lois et réglementations nationales et internationales, notamment contre la corruption.

Cette Charte est destinée aux collaborateurs de tous les pays d'implantation du Groupe et est disponible en plusieurs langues.

Elle reprend les engagements portés par :

- les 10 principes du Pacte Mondial des Nations unies ;
- la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations unies ;
- les différentes conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ;
- les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

#### La Charte du Développement Durable

Elle engage le Groupe ALTEN à promouvoir une démarche RSE dans ses sociétés :

- agir avec intégrité et veiller au respect des lois et réglementations ;
- favoriser :
  - le développement des compétences,
  - la promotion sociale des collaborateurs,
  - la diversité et l'égalité des chances en luttant contre les discriminations ;
- garantir des conditions de travail respectant les droits fondamentaux et assurer à ses collaborateurs :
  - la sécurité,
  - la santé,
  - le bien-être au travail ;
- réduire durablement son impact sur la nature et la biodiversité et promouvoir les écogestes auprès de ses collaborateurs ;
- accompagner ses clients dans le développement de solutions favorables à l'environnement ;
- inciter ses collaborateurs à participer activement à l'innovation responsable ;
- fédérer ses clients, sous-traitants et fournisseurs autour de ses valeurs et de son engagement pour le développement durable ;
- soutenir des programmes de solidarité liés aux valeurs du Groupe ;
- œuvrer pour le développement de l'Ingénierie et la promotion des carrières scientifiques et techniques ;

- fonder sa gouvernance d'entreprise sur une gestion rigoureuse et une communication responsable.

#### La Charte des Achats responsables

Cette Charte fait partie intégrante des contrats d'achats. Elle s'applique à tous les fournisseurs du Groupe ALTEN et porte sur les thèmes suivants :

- respect des Droits de l'Homme ;
- interdiction du travail forcé et obligatoire ;
- interdiction du travail des enfants ;
- lutte contre la discrimination, le harcèlement et la violence ;
- lutte contre la corruption ;
- protéger la santé et assurer la sécurité ;
- assurer une rémunération juste ;
- respect de la liberté d'association et reconnaissance effective du droit à la négociation collective ;
- respect de l'environnement.

Les fournisseurs signataires s'engagent à veiller au respect des principes de la Charte.

Par un effet de cascade, ils doivent relayer ces dispositions à leurs propres fournisseurs. Cela vaut aussi pour les pays non-signataires des conventions de l'OIT où ils seraient amenés à travailler.

#### Le Code de conduite anti-corruption

Ce code est décrit à la section 4.3.2.1 « Prévention des risques de corruption ».

### 4.3.5.3 Maîtrise du risque dans les activités du Groupe et de ses filiales

ALTEN déploie des politiques et procédures pour faire respecter ses Chartes et prévenir leur atteinte, notamment dans les domaines :

- des droits humains et libertés fondamentales ;
- de la santé et sécurité des personnes ;
- de l'environnement.

Ces procédures reposent sur :

- le dialogue social ;
- la promotion de la diversité ;
- la politique FORCES.

#### Le dialogue social

ALTEN poursuit une politique de dialogue avec les partenaires sociaux décrite à la section 4.2.4.2 « Dialogue Social ».

#### La promotion de la diversité

ALTEN lutte contre les discriminations et en faveur de la diversité. Le Groupe a inscrit ces principes dans la Charte du Développement Durable. La diversité est centrale dans la politique de Ressources Humaines du Groupe <sup>(1)</sup>. Pour renforcer son engagement, le Groupe est signataire de la Charte de la Diversité et de la Charte de la Mixité pour l'Ingénierie.

(1) Voir la section 4.2.6 « Promotion de la diversité ».

Les actions principales du Groupe concernent :

- l'égalité femmes/hommes, en fidélisant et en valorisant les femmes Ingénieures du Groupe ALTEN ;
- la lutte contre les discriminations, notamment face au handicap, en répondant avec pragmatisme aux problématiques :
  - d'embauche,
  - de maintien dans l'emploi,
  - de sensibilisation des collaborateurs ;
- l'accompagnement des collaborateurs juniors et seniors ;
- l'insertion des demandeurs d'emploi ou personnes en reconversion inscrites au pôle emploi dans le cadre du dispositif Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE).

#### Politique QHSE-DD-SSI : FORCES [GRI 103-3]

La Direction générale d'ALTEN réitère chaque année sa volonté de maintenir un système de management fiable satisfaisant toutes les parties prenantes. La politique QHSE-Développement Durable-SSI du Groupe ALTEN se décline en six axes :

- fédérer l'ensemble des collaborateurs, des métiers et des pilotes de processus ;
- optimiser les processus de l'entreprise pour viser l'efficacité ;
- respecter les exigences des parties prenantes ;
- capitaliser dans chacun des processus et l'ensemble des filiales ;
- engager ALTEN dans une démarche de qualité et de performance ;
- sécuriser les activités par des démarches de certification.

La politique FORCES est communiquée à tous les nouveaux collaborateurs dans le livret d'accueil en France. Elle est affichée dans les locaux.

Pour appliquer cette politique, la Direction générale d'ALTEN a lancé une démarche de performance basée sur l'Amélioration Continue. Le système de management intégré QSE d'ALTEN garantit :

- la maîtrise des impacts environnementaux ;
- la satisfaction des clients ;
- la maîtrise des risques en sûreté nucléaire ;
- la sécurité des collaborateurs.

Il est conforme aux référentiels :

- ISO 9 001 ;
- ISO 14 001 ;
- ISO 45 001 ;
- EN 9 100 ;
- CMMI ;
- MASE ;
- CEFRI ;
- ISO 19 443 ;
- ISO 27 001.

Les actions du Groupe en termes de sécurité sont exposées aux sections suivantes :

- 4.2.7 « Santé et Sécurité au travail » ;
- 4.3.3 « Sécurité des Systèmes d'Informations » ;
- 4.4 « Réduire l'empreinte environnementale du Groupe ».

#### Les mesures de lutte contre la corruption

Les actions du Groupe en faveur de la prévention et de la lutte contre la corruption sont détaillées à la section 4.3.2 « Éthique et conformité ».

#### 4.3.5.4 Évaluation et maîtrise du risque chez les fournisseurs et prestataires

La Direction des Achats assure le respect de la Charte Achats responsables par ses fournisseurs. Elle l'intègre dans les cahiers des charges lors des appels d'offres, et dans les contrats.

ALTEN envoie un questionnaire de performance RSE aux fournisseurs jugés prioritaires suite à une analyse de risque RSE sectorielle. Il permet d'évaluer leur performance RSE. La Direction des Achats peut déclencher des audits physiques si la documentation présentée n'est pas satisfaisante. La démarche est décrite à la section 4.3.4.2 « Achats responsables ».

Les fournisseurs d'ALTEN qui interviennent dans le cadre de prestations ayant un impact potentiel sur des questions telles que la sûreté nucléaire, font également l'objet d'un suivi particulier, d'audits systématiques voire de plans de surveillance. Un niveau d'exigence particulier, fixé par la norme ISO 19443 est imposé au fournisseur.

#### 4.3.5.5 Compte rendu sur le Plan de Vigilance et sa mise en œuvre

Le Plan de Vigilance est déployé et mis en œuvre en France.

En 2022, les entités NEXEO CONSULTING SASU, FINAXIUM SASU, OPTIMISSA SERVICIOS PROFESIONALES, ALTEN CANADA INC., ALTEN TECHNOLOGY USA INC., MI GSO EMP (SPAIN), MI GSO GMBH et MIGSO LDA ainsi que PCUBED AUSTRALIA, PCUBED CANADA et PCUBED USA INC ont été intégrées au périmètre RSE du Groupe, ce qui améliore la visibilité à la fois de la performance RSE des filiales et des progrès RSE dans le Groupe.

Les résultats du Plan sur les fournisseurs et sous-traitants sont détaillés au paragraphe 4.3.4.2 « Achats Responsables ».

#### 4.3.5.6 Procédure d'alerte

Les parties prenantes internes et externes peuvent soumettre une alerte éthique confidentielle et anonyme sur une plateforme sécurisée :

- disponible 24h/24 et 7j/7 dans l'ensemble des pays d'implantation du Groupe ;
- répondant aux exigences de la loi sur le devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre ;
- accessible sur <https://ALTEN.integrityline.com/>.

En 2022, aucune alerte n'a été jugée pertinente dans le cadre du Plan de Vigilance <sup>(1)</sup>.

(1) Pour plus d'informations, se référer à la section 4.3.2 « Éthique et conformité ».

#### 4.3.6 SOLIDARITÉ SUR LES TERRITOIRES [GRI 103-1] [GRI 103-2] [GRI 103-3] [GRI 203-1] [GRI 203-2]

Dans de nombreux pays du Groupe, ALTEN et ses filiales pratiquent le mécénat dans leurs territoires d'implantation.

En France, ALTEN Solidaire aide les fondations et associations d'intérêt général soutenant des causes ayant un impact social, médical ou environnemental. Depuis 2017, environ 330 dons en prestations de compétences ont été réalisés. La cellule ALTEN Solidaire mène également des opérations de solidarité auprès de tous les collaborateurs en France ainsi que sur les différents sites en France.

En 5 ans, le mécénat de compétences a représenté près de 18 000 jours de prestation au bénéfice de plus de 40 partenaires associatifs auprès desquels nous sommes engagés.

En 2022 en France, le mécénat de compétence a permis à des collaborateurs de mettre à profit leurs compétences de sujets informatiques, opérationnels et fonctionnels. Les Ingénieurs en projet souhaitant s'engager à titre personnel dans l'action associative peuvent également contacter ALTEN Solidaire.

En 2022, plusieurs actions fortes ont été réalisées par l'intermédiaire d'ALTEN Solidaire dont :

- des collectes :
  - une collecte au profit de la Banque Alimentaire déployée sur l'ensemble des sites français a permis d'offrir plus de 300 repas à des familles en nécessité,
  - un challenge sportif mobilisant l'ensemble des salariés pour soutenir les campagnes Octobre Rose & Movember, en faveur de la prévention et de la lutte contre les cancers du sein et de la prostate. A l'issue de ce challenge, les dons ont été reversés à l'Institut Curie,
  - une collecte de fonds a été reversée à l'association Tout le Monde Contre le Cancer. Cette action a permis de financer l'organisation de plus belles fêtes de fin d'année dans les services pédiatriques de plusieurs hôpitaux français ;
- de l'aide aux associations sur des projets techniques, via le mécénat de compétences comme :
  - L'Armée du Salut, quant à la gestion logistique de leurs dons,
  - France Parrainages, dans la mise en place d'un projet de *web marketing automation*,
  - Télécom Sans Frontières, dans le déploiement d'outils VBA,
  - Phyto-Victimes, dans le déploiement d'une application Web.

En parallèle, depuis 2013, ALTEN développe des partenariats informatiques avec des associations de divers horizons :

- éducation ;
- insertion ;
- réinsertion professionnelle.

ALTEN remastérise en interne ses PC en obsolescence de son parc et les équipe d'applications développées en interne concernant :

- l'aide à la recherche d'emploi ;
- l'aide à la rédaction de CV ;
- et des tutoriels de préparation à l'entretien d'embauche.

Ces équipements permettent aux associations de proposer des formations informatiques ou l'accès à des PC pour la recherche d'emploi.

Depuis 2013, plus de 8 500 ordinateurs ou équipements informatiques ont été donnés à une quarantaine d'associations (aide ponctuelle, suivi de projet de développement aux services des bénéficiaires).

##### Initiatives internationales et filiales spécialisées

**MI GSO EMP (SPAIN)** a collecté des denrées au profits des banques alimentaires via une campagne de collecte de Noël.

**ALTEN CHINA LTD** soutient les travailleurs immigrés du secteur de la construction par le dons de vêtements d'occasion et de livres. Ceci a permis la création d'une bibliothèque.

**ALTEN CANADA INC.** a organisé un dîner au bénéfice de la fondation de la massothérapie. Cette dernière a pour mission d'apporter un soutien aux personnes touchées par un cancer, la douleur chronique ou un trouble de santé mentale, aux femmes victimes de violences conjugales, aux aînés en gérontologie sociale et des personnes vieillissantes en CHSLD ainsi que les proches aidants en leur offrant gratuitement des soins de massothérapie adaptés à leur état de santé et prodigués par des massothérapeutes agréés certifiés.

**ALTEN DELIVERY CENTER MAROC**, a fait don d'ordinateurs au profit d'écoles.

**ALTEN TECHNOLOGY USA INC** a contribué à la construction d'une maison pour Habitat for Humanity. 4 collectes de don du sang ont été proposés aux collaborateurs durant l'année 2022.

## 4.4 RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU GROUPE [GRI 103-3]

### 4.4.1 ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX [GRI 103-1]

Le Groupe incite toutes ses entités à cultiver une démarche environnementale proactive, reposant sur une norme ou un référentiel reconnu.

Au quotidien, la Direction Qualité & Performance définit la politique environnementale du Groupe. Elle accompagne les filiales dans l'identification et la mise en œuvre d'actions concrètes concernant :

- la gestion des bâtiments ;
- la maîtrise de l'empreinte carbone ;
- l'utilisation raisonnée des ressources naturelles.

La Direction des Moyens Généraux s'attache à appliquer ces politiques sur tous les sites.

Sa démarche environnementale s'articule autour des priorités suivantes :

- sensibiliser les collaborateurs aux écogestes ;
- réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- utiliser les ressources naturelles de manière raisonnée et réduire les déchets.

ALTEN est conscient que ses activités et secteurs lui confèrent une responsabilité environnementale indirecte auprès de ses clients. Le Groupe s'engage ainsi à développer des solutions innovantes et durables et à agir en faveur du Numérique Responsable.

#### 4.4.1.1 Prise en compte des risques et opportunités liés au changement climatique dans la stratégie du Groupe

Le Groupe ALTEN a étudié les risques et opportunités que représente le changement climatique sur ses activités en s'appuyant sur les recommandations du Groupe de travail Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD). La méthodologie d'étude se décompose en plusieurs étapes :

- l'identification des scénarios climatiques physiques et de transition liés au changement climatique ;
- l'analyse des conséquences négatives potentielles ;
- l'évaluation de l'impact potentiel sur l'entreprise.

En 2022, l'étude porte sur le périmètre France.

Les activités d'ALTEN peuvent être réparties dans deux grandes catégories :

- les activités menées sur les sites du Groupe accueillant les prestations délivrées aux clients ainsi que les organes de fonctionnement internes ;
- les activités menées sur les sites de ses clients.

Dans la première catégorie, ne sont menées que des activités dites «de bureau» qui leur confèrent un très faible risque face aux aléas physiques du changement climatique et ce, hormis la localisation géographique des sites.

Dans la seconde catégorie, se retrouvent les activités d'ingénierie des équipes ALTEN qui interviennent directement au sein des bureaux, usines ou plateaux de production de ses clients. La vulnérabilité face aux risques physiques climatiques est là aussi assez minime à court et moyen terme.

Néanmoins, en fonction du secteur d'activité dans lequel interviennent les clients du Groupe ALTEN, les activités pourraient être exposées à des risques de transition.

Quelle que soit la nature et le mode de réalisation, la répartition géographique et sectorielle de l'activité du Groupe ALTEN en France et dans le monde permet d'atténuer nettement l'impact potentiel des risques dus au changement climatique auxquels le Groupe pourrait être exposé.

Il convient cependant de les analyser.

#### Choix des scénarios climatiques

Le Groupe ALTEN a mené une étude comparative des scénarios climatiques physiques et de transition proposés par le CDP en tenant compte de documents de référence tels que «Comparaison des scénarios climatiques physiques RCP» (Representative Concentration Pathway) et «Comparaison des scénarios de transition».

Trois scénarios climatiques RCP ont ainsi été sélectionnés :

- le premier avec une hypothèse de forçage radiatif (réchauffement climatique plus ou moins fort) faible : RCP 2,6 ;
- le deuxième avec une hypothèse de forçage radiatif intermédiaire : RCP 4,5 ;
- le troisième avec une hypothèse de forçage radiatif fort : RCP 8,5.

Tout en tenant compte de la probabilité que ces scénarios se réalisent.

#### Choix des scénarios de transition

Conformément aux recommandations TCFD, le risque de transition est lié aux transformations induites par l'adaptation nécessaire à un futur bas carbone. 18 conséquences négatives liées aux scénarios de transition ont donc été analysées.

#### Détermination des dangers et conséquences climatiques physiques

Quel que soit le rapport utilisé (GIEC, DRIAS...), les scénarios sont systématiquement associés à un certain nombre d'indicateurs témoignant de l'évolution des facteurs de danger climatique (température moyenne, pluviométrie, nombre de jours de forte chaleur...) et ce, entre une période de référence actuelle et un horizon spécifique (début de siècle 2021-2050, milieu de siècle, 2041-2070, fin de siècle, 2071-2100). De ces dangers climatiques physiques découlent un certain nombre de conséquences potentiellement négatives pour l'entreprise qui ont alors été étudiées en fonction de la localisation et du secteur d'activité pour être ensuite adaptées à la situation.

#### Description des risques physiques retenus

Des analyses sont ressortis :

- les principaux risques physiques qui pourraient avoir des impacts potentiels sur deux processus clés de l'entreprise : la gestion des ressources humaines et la gestion des infrastructures ;
- un plan de gestion des risques.

**Concernant le processus de Gestion des Ressources Humaines**, le risque retenu est la perte de productivité, qui proviendrait d'un ensemble de conséquences climatiques négatives. A titre d'exemple, l'augmentation de la récurrence

des événements extrêmes.

Cette perte de productivité serait plus ou moins importante selon l'intensité des changements climatiques prise en compte dans les différents scénarios climatiques étudiés.

**Pour ce qui est du processus de Gestion des Infrastructures**, trois risques ont été retenus : la dégradation des infrastructures, la pénurie d'énergie ainsi que l'augmentation du coût de l'énergie. En effet, le changement climatique pourrait engendrer des pics de demande d'énergie ce qui aurait pour conséquence potentielle une possible discontinuité d'accès à l'énergie et l'augmentation des coûts pour l'entreprise.

La gestion du risque physique passe donc par la mise en place d'actions d'atténuation permettant de rendre le risque acceptable et donc en limiter les éventuelles conséquences :

- intégration de contrats d'approvisionnement d'énergie alternatif dans la démarche d'achats ;
- accompagnement des fournisseurs dans la déclinaison de cette approche risques et opportunités ;
- déclinaison de plans de continuité d'activités permettant de transférer tout ou partie des activités vers des sites moins impactés par d'éventuels événements climatiques.

### Détermination des dangers et conséquences de transition

Dans tous les scénarios de transition existants, les risques de transition, recensés dans le rapport «Implementing the Recommendations of the Task Force on Climate-related Financial Disclosures» sont de quatre types :

- **les dangers politiques et législatifs** : ils sont liés à la publication de nouveaux textes législatifs traitant de l'adaptation au changement climatique ;
- **les dangers liés à la technologie** : ils sont associés à l'innovation qui soutient l'économie bas-carbone. L'utilisation et le développement de ces technologies auront potentiellement un impact sur les coûts de production et de distribution ;
- **les dangers du marché économique** : la transition vers une économie bas-carbone va changer l'offre et la demande des biens et services ;
- **les dangers de réputation** : l'implication des activités des entreprises dans cette transition est source de dangers réputationnels.

Ces dangers de transition pourraient générer différentes conséquences négatives. Celles-ci sont listées dans le rapport «Implementing the Recommendations of the Task Force on Climate-related Financial Disclosures». Parmi ces conséquences négatives potentielles, certaines ne s'appliquent pas aux domaines d'activités d'ALTEN.

### Description des risques de transitions retenus

**Les risques de marché** englobent l'ensemble des risques liés aux modifications du marché des biens et services. Les changements de comportement des clients internes (les collaborateurs de l'entreprise) et externes (les clients directs et les investisseurs), liés au changement de contexte, constituent un risque potentiellement important.

La politique de gestion des ressources humaines d'ALTEN conjuguée à la démarche de développement durable du Groupe ALTEN et à sa stratégie de développement tend à minimiser au maximum ces risques.

**Les risques de transition politiques et législatifs** pour ALTEN sont au nombre de trois :

- le premier est l'apparition de nouvelles normes et réglementations régissant certaines activités. De nouvelles normes sectorielles impliqueraient un changement du fonctionnement opérationnel de l'entreprise ;
- le deuxième risque législatif est l'augmentation des obligations de reporting au sujet des émissions de gaz à effet de serre (GES). Ce risque est à la fois opérationnel, mais aussi réputationnel, et a une très forte probabilité de se renforcer, et ce, quels que soient les scénarios de transition étudiés ;
- enfin, le troisième risque politique et législatif est lié à l'évolution des taxes sur les GES, comme le prévoient de nombreux scénarios de transition. Ce risque est à la fois opérationnel et réputationnel pour l'entreprise.

L'acceptation de ce risque passe pour ALTEN par la mise en place d'une veille sur les évolutions des secteurs d'activités mais aussi des évolutions réglementaires et normatives.

ALTEN participe activement à des initiatives nationales ou internationales afin de participer à son niveau aux avancées.

A ce titre, ALTEN est membre de l'institut du Numérique Responsable et signataire de la charte de l'ingénierie pour le climat. Au travers de ces actions, ALTEN s'associe à ses pairs pour réfléchir et agir ensemble à une meilleure appréhension des nouvelles réglementations. Enfin, la démarche environnementale d'ALTEN basée sur un système de management reconnu notamment au travers de sa certification (ISO 14001) ou d'évaluations de référence tels que CDP ou Ecovadis par exemple intègre entre autres une veille réglementaire stricte et rigoureuse.

**Les risques technologiques** représentent trois risques différents pour l'entreprise ALTEN dans la catégorie technologie :

- les risques liés à une substitution de produits existants par des alternatives moins émettrices ;
- les risques faisant suite à un investissement infructueux dans de nouvelles technologies ou de nouveaux services ;
- les risques liés aux coûts de transition vers des technologies moins émettrices.

ALTEN entend maîtriser ce risque au travers de son programme d'innovation Smart Digital. Le Groupe ALTEN accompagne en effet ses clients dans l'innovation durable depuis de nombreuses années. Les Labs ALTEN soutiennent cette ambition et mènent des projets dédiés à ces transformations majeures. L'activité des Labs est décrite aux sections 1.5.3 « ALTEN Innovation » et 4.4.4.7 « Innover durablement ».

**Le principal risque de réputation** est la stigmatisation d'un secteur d'activité, dans lequel évolue ALTEN. En effet, le Groupe doit démontrer à l'ensemble de ses parties prenantes sa capacité à prendre les dispositions nécessaires pour préserver l'environnement et limiter les impacts du changement climatique. Les parties prenantes d'ALTEN sont décrites à la section 4.1.2 « Cartographie des parties prenantes ». Les exemples de projets sont décrits aux sections 1.5.3 « ALTEN Innovation » et 4.4.4.7 « Innover durablement ».

### Détermination des opportunités

La stratégie environnementale du Groupe ALTEN décrite à la section « Un engagement Historique en faveur de l'environnement » du Rapport Intégré de ce document intègre la notion même de réponse aux besoins des clients en matière environnementale. ALTEN participe non seulement à des échanges avec ses clients pour avancer collectivement sur les enjeux environnementaux mais est également proactif au travers des propositions d'offre répondant à ces mêmes enjeux. L'offre Green IT décrite à la section 4.4.4.5 « Minimiser l'impact des installations informatiques » en est un exemple.

Par ailleurs, le programme Smart Digital de la Direction de l'Innovation en France participe à l'avancée des travaux de nombreux clients dans les secteurs d'activité les plus concernés par les enjeux environnementaux. Le programme Smart Digital des labs ALTEN est décrit aux sections 1.5.3 « ALTEN Innovation » et 4.4.4.7 « Innover durablement ».

Les dépenses mondiales des entreprises en matière de R&D augmenteront et se concentreront notamment sur des programmes liés à la transition énergétique. Ces enjeux d'investissement qui représentent des réelles opportunités pour le Groupe ALTEN sont décrits à la section « Tendances sectorielles » du Rapport Intégré de ce document.

### Synthèse

Les risques et opportunités liés au changement climatique sont classés soit en risques de transition, soit en risques physiques. Les risques sont évalués au regard de leur horizon temporel, de la probabilité d'occurrence et de l'importance de leur éventuel impact.

L'échelle d'évaluation des tableaux ci-dessous est alignée sur celle du CDP (trois niveaux d'horizon temporel, neuf niveaux de probabilité et six niveaux d'impact inhérent).

Le détail de l'analyse des risques et opportunités sera rendu public dans la communication au CDP en 2023 et ce, conformément aux recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosure (TCFD).

Les risques liés au changement climatiques sont une potentielle menace, ils représentent cependant pour le Groupe ALTEN des opportunités certaines d'innovation, particulièrement dans les secteurs d'activités identifiés comme sensibles.

Dans le cadre de son SME certifié ISO 14001, ALTEN révisé annuellement les risques et opportunités liés au changement climatique.

## 4.4.2 L'ORGANISATION DU GROUPE POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT [GRI 103-2]

Le système de management environnemental du Groupe repose sur une analyse de risque environnementale et sur une démarche d'amélioration continue.

Plusieurs entités françaises et internationales ont initié la démarche volontaire de certification de leur système de management environnemental (SME). En 2022, 70 % de l'effectif du périmètre RSE est couvert par un SME, dont certaines

entités certifiées ISO 14 001 au cours de ces dernières années :

**ALTEN SOLUCIONES PRODUCTOS AUDITORIA E INGENIERIA SAU** en Espagne;

**ALTEN GMBH** en Allemagne ;

**ALTEN SVERIGE AB** en Suède;

**ALTEN SA, ALTEN SUD-OUEST SASU** et **ALTEN SIR SASU** en France.

## 4.4.3 SENSIBILISATION DES COLLABORATEURS

ALTEN implique ses collaborateurs en relayant les temps forts du Développement Durable *via* des campagnes de communication. En France, des sensibilisations, animations et formations, en particulier celles développées dans le cadre des démarches de certification ISO 14 001, sont régulièrement organisées afin de promouvoir les écogestes et de faciliter leur adoption.

Une Charte de Vie est affichée dans tous les espaces communs. Un *e-learning* dédié rappelle lui aussi les bonnes pratiques quotidiennes de respect d'autrui et de l'environnement. En 2022, plus de 78 % des collaborateurs ont été sensibilisés aux écogestes *via* le *e-learning* en France.

### Initiatives internationales et filiales spécialisées

**ALTEN TECHNOLOGY USA INC** organise des campagnes mensuelles de ramassage de déchets. Cela contribue à sensibiliser les collaborateurs de l'entreprise.

**ALTEN ITALIA SPA** a mis en place des panneaux sur les « bonnes pratiques » dans tous les espaces communs, avec suggestions pour améliorer leur démarche de développement durable.

**ALTEN NEDERLAND B.V. et ALTEN DELIVERY CENTER MAROC** informent régulièrement les collaborateurs des activités à venir en matière de RSE ou de bonnes pratiques *via* des affiches et des mails (sécurité, consommation énergétique, respect de l'état d'urgence sanitaire).

## 4.4.4 RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DU GROUPE

### 4.4.4.1 Engagements du Groupe en faveur du climat

[GRI 305-1] [GRI 305-2] [GRI 305-3]

Depuis 2019, ALTEN est signataire de la Charte de l'Ingénierie pour le climat de Syntec-Ingénierie. Le Groupe participe aux comités de suivi de la Charte au Syntec et s'engage sur 3 axes :

- réduire les émissions de CO<sub>2</sub> des déplacements domicile-travail et ceux liés aux véhicules de fonction ;
- sensibiliser les collaborateurs sur les enjeux climatiques ;
- définir sa trajectoire climat.

En 2021, ALTEN a participé au programme *Climate Ambition Accelerator* du Global Compact et a signé la lettre d'engagement de l'Initiative *Science Based Targets (SBTi)*. En 2022, ALTEN a travaillé à sa trajectoire de réduction. Les objectifs climatiques alignés avec les recommandations de l'Initiative *Science Based Targets* seront soumis au SBTi en 2023 pour une validation la même année. La feuille de route sera par la même occasion remise à jour pour la réaligner sur ces nouveaux objectifs.

Entre 2020 et 2025, ALTEN a prévu de se concentrer sur les axes suivants :

- favoriser le recours aux énergies renouvelables dans ses locaux, avec pour objectif 80 % d'énergie renouvelable en 2025 pour le périmètre RSE ;
- favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments ;
- réduire l'impact des installations informatiques ;
- soutenir la transition vers des moyens de mobilité plus doux et durables ;
- évaluer les fournisseurs et prestataires sur leurs émissions carbone et favoriser les fournisseurs engagés sur le sujet du climat ;
- accompagner et sensibiliser les filiales internationales sur leur trajectoire carbone.

### 4.4.4.2 Répartition des émissions de gaz à effet de serre

Chaque année depuis 2019, ALTEN met à jour le bilan des émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de ses activités en France et à l'international. Ce bilan s'effectue sur les 3 scopes définis par le *GHG Protocol* :

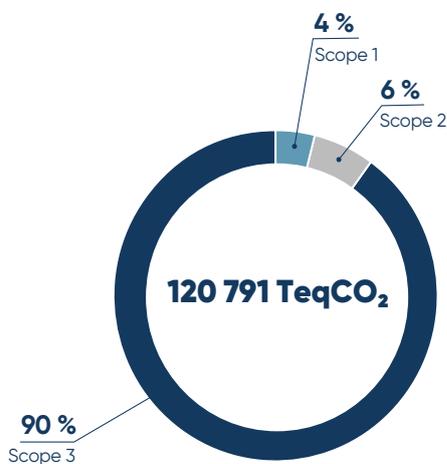
- Scope 1 : émissions directes principalement dues :
  - à l'utilisation de combustibles sur site,
  - aux fuites de fluides frigorigènes,
  - à la combustion de carburants de la flotte de véhicules ;
- scope 2 : émissions indirectes dues à l'achat ou la production d'électricité et de vapeur ;
- scope 3 : toutes les autres émissions indirectes, comme :
  - les déplacements professionnels,
  - les repas des collaborateurs,
  - les achats et services,
  - les immobilisations.

En 2022, ALTEN est parvenu à stabiliser ses émissions de gaz à effet de serre malgré le retour à la normale des activités suite à la période COVID-19, et ce dans un contexte de forte croissance des effectifs dans le Groupe.

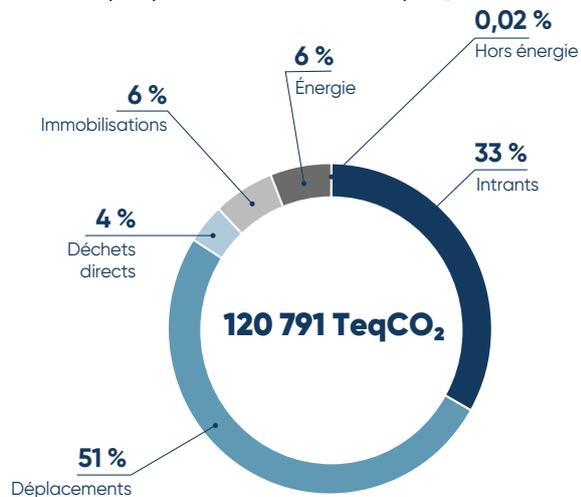
La quantité de gaz à effet de serre totale reste inférieure à celle émise en 2019, en particulier grâce à :

- une augmentation maîtrisée des émissions liées au déplacement professionnels par rapport au pic de la période COVID (2020) ;
- l'électrification des parcs de véhicules de fonction ;
- le recours au télétravail dans plusieurs pays, qui limite les émissions liées aux déplacements domicile-travail ;
- la maîtrise de la consommation d'énergie dans les bâtiments du Groupe, notamment en France dans le cadre de la mise en place des plans de sobriétés.

Répartition des émissions du Groupe par scope (TeqCO<sub>2</sub>)



Répartition des émissions du Groupe par postes d'émissions (TeqCO<sub>2</sub>)



Les données ont été arrondies pour plus de lisibilité.

Le bilan carbone publié chaque année adresse le périmètre du Groupe, et n'adresse pas uniquement les entités présentes dans le périmètre RSE. Lorsque les données n'étaient pas disponibles, elles ont été extrapolées à partir des années précédentes ou des données disponibles pour les entités/pays voisins.

En 2022, la consommation d'énergie des sites ALTEN sur le périmètre RSE <sup>(1)</sup> se décomposait comme suit :

	Consommation brute - 2022	Consommation par m <sup>2</sup> - 2022
France	5 217 MWh	79,5 kWh/m <sup>2</sup>
International	6 950 MWh	68,4 kWh/m <sup>2</sup>
<b>TOTAL</b>	<b>12 167 MWH</b>	<b>54,4 KWH/M<sup>2</sup></b>

En 2022 le CDP *Climate Change* évalue la démarche d'ALTEN en faveur de la lutte contre le changement climatique au niveau B.

#### 4.4.4.3 Favoriser le recours aux énergies renouvelables

ALTEN favorise le recours aux énergies renouvelables.

En 2022, 97 % de l'énergie consommée dans les bâtiments en France est d'origine renouvelable.

En 2022, ALTEN a changé de fournisseur d'électricité afin de s'approvisionner à 100 % en énergie d'origine renouvelable sur le périmètre du fournisseur.

##### Initiatives internationales et filiales spécialisées

À l'international, les filiales ont également recours aux énergies renouvelables :

**ALTEN CALSOFT LABS (INDIA) PRIVATE LIMITED** a utilisé près de 30 % d'énergie éolienne en 2022 ;

**ALTEN FINLAND OY** utilise des énergies renouvelables à hauteur de plus de 90 % de leur consommation d'énergie ;

**ALTEN SVERIGE AB** utilise 80 % d'énergie renouvelable.

En France, la stratégie immobilière du Groupe repose sur la création de pôles d'activités régionaux et sur la modernisation du parc immobilier. Le Groupe travaille avec des promoteurs, architectes et constructeurs, dès la conception permettant de garantir ainsi une approche environnementale des bâtiments.

Les 6 bâtiments récemment intégrés au parc immobilier présentent :

- des certifications BREEAM Very Good,
- des labels régionaux tels que :
  - BBCA (Bâtiment Bas Carbone) ;
  - BDM (Bâtiments Durables Méditerranéens) ;
  - RT 2012 – 10 % ;
  - Ready to OSMOZ ;
  - E+/C- ;
  - BBC-Effinergie 2017.

Ce choix d'occuper des bâtiments performants et plus respectueux de l'environnement concerne de nombreux pays d'implantation du Groupe.

En 2022 en France, 48 % du parc immobilier est certifié BBC et/ou HQE (avec l'intégration d'un nouveau site certifié BREEAM).

Depuis fin 2022 et sur 2023, ALTEN prévoit de réduire sa consommation énergétique en appliquant son nouveau plan de sobriété énergétique en agissant sur les facteurs suivants :

- éclairage : suppression ou réduction des plages horaires de l'éclairage / Relamping en LED et détecteurs de présence ;

- température : nouvelles consignes strictes sur les températures ;
- eau chaude sanitaire et ventilation : outils de pilotage (GTB, GTC), renforcement de l'isolation des chaudières, limitation du débit maximal d'air neuf et débit réglementaire.

##### Initiatives internationales et filiales spécialisées

**ALTEN SOLUCIONES PRODUCTOS AUDITORIA E INGENIERIA SAU** est certifié LEED OR sur ses quatre bâtiments à Madrid ;

**ANOTECH ENERGY SINGAPORE** a fixé une température minimale (>26°) dans ses bureaux et mis en place une procédure pour s'assurer que l'air conditionné et les lumières s'arrêtent lorsque le bureau est fermé ;

**ALTEN GMBH** utilise une énergie 100% renouvelable sur tous les sites pour l'alimentation électrique. Pour le chauffage, le gaz naturel est utilisé.

#### 4.4.4.4 Minimiser l'impact des installations informatiques

ALTEN a défini et déploie une stratégie Numérique Responsable qui couvre l'ensemble des enjeux liés à son activité.

À travers sa stratégie Numérique Responsable, ALTEN entend mettre son expertise au service de ses clients et de la transition du secteur numérique, s'appuyer sur ses Labs Innovation pour développer les solutions de mesure d'empreinte et d'écoconception de demain, et enfin, optimiser ses propres systèmes en interne.

Fin d'année 2021, ALTEN a reçu le prix coup de cœur du jury dans la catégorie «Stratégie des entreprises» des Trophées du Numérique Responsable, organisés par l'Institut du Numérique Responsable.

La stratégie Numérique Responsable ALTEN s'articule autour des 3 piliers suivants :

- accompagner ses clients via un framework innovant permettant de mesurer la consommation d'énergie des services informatiques. Ce framework est développé par les équipes de la Direction de l'Innovation ALTEN, en collaboration avec le réseau de partenaires de référence qu'ALTEN a tissé dans le secteur de la mesure d'empreinte et de l'écoconception numérique. ALTEN a déjà sensibilisé plus de 1000 Consultants aux impacts du Green IT et créé une formation développeur sur l'écoconception numérique. Une nouvelle offre d'Audit de maturité sur l'éco-conception se basant sur l'AFNOR SPEC 2201, permet à ses clients d'avoir un tiers de confiance pour analyser leur maturité sur le Green IT. ALTEN propose dans ces Softwares Delivery Center la possibilité d'intégrer une démarche GreenDevOps dans la chaîne d'intégration et de développement continue, associant sur tout le cycle de vie de l'application des bonnes pratiques et référentiels et la mise en place d'outils d'analyse de code statique et dynamique et des outils de mesure pour se définir un budget environnementale et suivre l'amélioration ;

(1) Le périmètre de consolidation de cet indicateur est précisé à la section 4.5.1 «Note méthodologique».

- mettre son expertise au service de la transition du secteur numérique en contribuant à améliorer les outils développés par ses partenaires, en participant à des initiatives externes telles que le groupe de travail pour un référentiel « Services Numériques Responsables » de l'AFNOR. En parallèle, la Direction de l'Innovation ALTEN développe un outil de mesure, présenté au paragraphe 4.4.4.7 « Innover durablement ». Nous participons à de nombreux ThinkThank, pour faire évoluer les outils et les référentiels afin de permettre une prise de conscience du secteur dans la démarche Green IT (Idate Digiworld, INR, AFNOR, ...). Le réseau de partenariat est un élément clé pour outiller nos démarches, c'est ainsi que nous travaillons avec GreenSpector, Cast, EasyVirt, WeDoLow, ... ;
- déployer la démarche Numérique Responsable en interne. La DSI ALTEN poursuit le travail de réduction de son empreinte environnementale, entrepris depuis 2013 avec la certification ISO 14 001. ALTEN met en place des outils de mesures sur ces infrastructures IT, notamment sur Azure avec les outils proposés par Microsoft. Nous intégrons les référentiels de l'AFNOR Spec 2201 sur l'éco-conception applicative, sur nos développements informatiques interne et externe. Enfin, ALTEN supervise aussi nos réseaux informatique sur l'empreinte carbone généré par les transferts de flux.

Ainsi, la DSI ALTEN mène des actions sur les points suivants :

- la mise en place d'un outil de mesure de l'empreinte environnementale des infrastructures dans le Cloud et de suivi des émissions carbone associées ;
- renforcer la collaboration avec l'hébergeur en datacenter pour la création d'une calculatrice permettant :
  - d'évaluer et adapter les besoins en temps réel,
  - de calculer les émissions de CO<sub>2</sub>,
  - de trouver des pistes d'économie d'énergie en vue de réduire l'empreinte environnementale.

ALTEN offre aux collaborateurs des outils digitaux limitant la quantité de données stockées et échangées sur les réseaux (Teams, One Drive, One note ou encore SharePoint). En 2022, pour favoriser leur utilisation, une Charte d'usage et des formations sont proposées aux collaborateurs.

En France, 100 % des ordinateurs et des écrans sont certifiés Energy Star. Les équipements IT sont de catégorie A3 ou A4.

### Focus sur l'hébergement des données du Groupe

ALTEN s'appuie sur des technologies modernes d'hébergement. Le Groupe consomme de la puissance à la demande, adaptée aux besoins à un instant T. Les ressources sont mutualisées, rationalisées et optimisées pour réduire le nombre de serveurs physiques. Cela réduit l'empreinte environnementale et garantit des systèmes de haute sécurité disponibles 24h/24 et 7j/7.

Depuis 10 ans, ALTEN a engagé une démarche d'externalisation auprès de 2 prestataires d'hébergement reconnus, l'un en datacenter, l'autre dans le Cloud. Ces partenaires s'inscrivent dans une démarche numérique responsable.

Le partenaire hébergeur en datacenter a mis en place les actions suivantes :

- 100 % de la consommation totale d'énergie des datacenters provient d'énergies renouvelables ;

- il s'investit dans un projet de reboisement en Occitanie (150 hectares en 2021) dans le cadre d'une politique de compensation carbone qui lui a permis d'être la première entreprise numérique à obtenir le label français Bas Carbone ;
- le partenaire d'hébergement dans le Cloud est carbone neutre. Il s'est engagé à suivre une trajectoire climatique en ligne avec un scénario 1,5° auprès de l'Initiative SBT et s'est engagé à compenser la totalité de ses émissions carbone depuis sa création d'ici 2030.

### Initiatives internationales et filiales spécialisées

- **ALTEN GMBH** est très vigilant quant à la consommation de ses *data centers*. Ces derniers ont été centralisés sur quelques sites uniquement afin de limiter l'impact énergétique et une attention particulière est mise sur la technologie de refroidissement. De plus, des sources d'énergie verte sont utilisées pour faire fonctionner ces *data centers*.
- **ALTEN ITALIA SPA** achète des smartphones et des ordinateurs portables reconditionnés. Les anciennes imprimantes sont remplacées par des plus récentes qui permettent de réduire le gaspillage de papier, grâce à un système d'identification des utilisateurs basé sur les badges personnels.
- **ALTEN SVERIGE AB** a mis en place un contrat de location des ordinateurs qui prend également en compte les déchets électroniques. Le stockage maximum de données OneDrive par employé a aussi été limité à 2GB.

### 4.4.4.5 Privilégier la mobilité durable

Les déplacements représentent 50 % des émissions de gaz à effet de serre du Groupe en 2022. ALTEN y attache une attention particulière et propose des alternatives innovantes à ses équipes.

Le volume de déplacements a significativement augmenté en 2022, tout en restant inférieur à 2019, malgré une augmentation des effectifs et une forte reprise des activités.

Ainsi, les collaborateurs effectuent moins de déplacements, car remplacés pour partie par des réunions en distanciel grâce à l'usage des outils d'audio-conférence.

### Déplacements domicile-travail

Depuis 2022, le Groupe a généralisé les enquêtes de mobilité, consistant à analyser les déplacements domicile-travail (et inspiré du Plan de Mobilité en entreprise), à l'ensemble de ses entités « Core Business » en France.

Ces études de mobilité ont permis d'identifier et de mettre en place des solutions facilitatrices de la mobilité durable, adaptés à chaque site, parmi lesquelles :

- installation de douches, vestiaires et stationnements vélos sur certains sites pour favoriser la pratique du vélo et encourager la mobilité douce ;
- installation de bornes de recharge pour véhicules électriques à destination des véhicules de fonction et des véhicules personnels ;
- souscription d'un abonnement à KAROS Entreprises pour l'ensemble des collaborateurs du Groupe en France, permettant de faciliter le recours au covoiturage.

Fort du résultat de ces mesures, ALTEN va étendre ces enquêtes à l'ensemble des filiales en 2023.

ALTEN a significativement accéléré le déploiement de bornes électriques en 2022, passant de 70 bornes réparties sur 4 sites fin 2021 à 150 réparties sur 7 sites fin 2022. Les déploiements se poursuivent pour équiper les sites secondaires ainsi que les nouveaux bâtiments. L'objectif de 2023 est de disposer 230 bornes réparties sur 19 sites.

D'autres solutions visant à favoriser les alternatives à la voiture sont à l'étude, telles que l'installation de station de vélos en libre-service.

Enfin, un nouvel e-learning éco-mobilité a été mis à disposition de l'ensemble des salariés en 2022 pour les sensibiliser sur l'impact des déplacements, leur présenter les alternatives favorisées par le Groupe et les encourager à évoluer vers une mobilité plus douce.

### Déplacements professionnels

Les déplacements professionnels des collaborateurs du Groupe en France sont encadrés par une politique voyage qui édicte des règles visant à favoriser les comportements responsables : privilégier les conférences téléphoniques et visio-conférences aux déplacements, recours au train obligatoire pour tout déplacement inférieur à 2h30 ; vols domestiques et moyen-courrier en classe économique ; recours privilégié aux taxis Green ; etc.

Pour 2023, le Groupe ambitionne de refondre et d'étendre sa Politique Voyage pour promouvoir encore davantage les solutions bas carbone : obligation de recourir au train étendue, promotion des locations de véhicules électriques et prise en compte de l'empreinte carbone des établissements hôtels notamment.

### Véhicules de fonction

Le Groupe ALTEN poursuit d'année en année l'amélioration de la performance environnementale de son parc automobile à un rythme soutenu. Pour rappel, la motorisation diesel est bannie du catalogue de véhicule de fonctions depuis 2019.

Évolution de la part de véhicules à faible émissions (<60 g CO<sub>2</sub>/km) dans le catalogue de véhicules de fonction en France :

Années	Part de véhicules à faible émissions (< 60 g CO <sub>2</sub> /km)	Moyenne CO <sub>2</sub> /km véhicules à la route
• 2019	40 %	104 g
• 2020	67 %	91 g
• 2021	75 %	73 g
• 2022	80 %	65 g
• 2023	Objectif 80 %	Objectif < 60 g

En 2022, en France le parc à la route était composé à 64 % de véhicules à faibles émissions, soit bien au-delà des obligations introduites par la loi LOM à horizon 2030.

Les véhicules de fonction du Groupe en France émettaient en moyenne individuellement 65 g de CO<sub>2</sub>/km à fin 2022.

Cette électrification massive a été permise par le déploiement continu de point de charge sur les principaux bâtiments. Par ailleurs, depuis 2021, ALTEN a recours à une offre d'électricité 100 % d'origine renouvelable pour l'alimentation de ses bâtiments et bornes de recharge en France.

### Initiatives internationales et filiales spécialisées

**MI-GSO SASU** a mis en place depuis début 2022 une indemnité kilométrique pour l'utilisation du vélo.

**FINAXIUM SASU** a mis en place une clause dans ses contrats de travail pour inciter à l'usage de transport en commun.

**ALTEN NEDERLAND B.V. et ALTEN FINLAND OY** mettent à disposition des stations de recharge pour voitures électriques à côté des bâtiments ALTEN.

**PCUBED LTD** a mis en place un programme «En vélo au travail » afin de promouvoir l'achat de vélos, y compris les vélos électriques.

**ALTEN SOLUCIONES PRODUCTOS AUDITORIA E INGENIERIA SAU** a créé un plan de mobilité durable appelé *Welcome Mobility*. Ce plan présente un service de navettes, avec plusieurs itinéraires, ainsi qu'une plateforme de covoiturage.

**AIXIAL SAS** propose dans les parking de la majorité de ses sites des places avec prises de chargement de véhicules électriques. Les collaborateurs bénéficiant d'un véhicule de fonction peuvent faire leur choix dans un catalogue proposant uniquement des voitures tout électriques ou hybrides.

### 4.4.4.6 Innover durablement

ALTEN est très actif dans la réduction de son empreinte environnementale et accompagne ses clients sur l'innovation durable depuis de nombreuses années. Les ALTEN Labs soutiennent cette ambition et mènent des projets dédiés à cette transformation majeure, allant de l'efficacité énergétique dans le numérique et l'industrie, à la mobilité décarbonée dans les transports.

Le programme SMART DIGITAL, épine dorsale de la recherche et innovation interne du Groupe ALTEN, s'inscrit pleinement dans cette lignée, et implique directement ses équipes de consultants en mettant les nombreuses avancées des technologies du numérique au service d'un monde plus durable et décarboné.

### Décarboner les transports terrestres et aériens

La transition vers le véhicule électrique, déjà bien amorcée (11% des ventes en Europe en 2022), doit s'accélérer grâce à un accompagnement et une simplification des usages, avec une garantie de bilan écologique plus neutre.

Dans ce cadre, les questions autour des batteries électriques sont centrales :

- la prédiction fiable et fine des consommations des futurs modèles de véhicule s'anticipe dès la phase de développement. Une équipe ALTEN apporte son expertise à un grand constructeur mondial en développant et en affinant un outil spécifique de prédiction de la consommation et d'autonomie d'un véhicule électrique en modélisant l'ensemble des pertes énergétiques en tenant compte également des paramètres de roulage ;
- le temps de charge trop long des batteries sur véhicule limite les usages, d'autant plus qu'il faut aussi tenir compte de problèmes de compatibilité entre les différentes typologies de bornes de recharge. Une équipe ALTEN contribue directement au développement d'une technologie universelle de communication entre véhicule électrique et borne de recharge basée sur la technologie CPL (Courant Porteur en Ligne) pour assurer la charge rapide des véhicules sur tout type de borne ;

- décarbonées, les batteries électriques apportent une contribution importante à l'économie durable mais présentent des faiblesses écologiques en début et fin de cycle, au niveau de leur production mais aussi pour leur recyclage. Pourtant, mêmes si ces dernières ne répondent plus aux exigences automobiles, elles restent pour autant fonctionnelles et incluent des éléments rares et coûteux. Dans sa vision holistique du sujet, ALTEN a développé le projet Second Life By Design, permettant de réutiliser des batteries de modèle ZOE pour créer des containers de stockage d'énergie. Pour ce faire, nous travaillons à une conception en amont des batteries en intégrant des exigences propres à cette deuxième vie, notamment en tenue thermique, mécanique et sur la gestion de l'efficacité des cycles de charge et décharge.

Maîtriser les flux de trafic et les intermodalités permet de construire une mobilité durable ne s'arrêtant pas à l'ingénierie véhicule, mais investissant également le champ de la gestion intelligente des infrastructures. Aujourd'hui, les systèmes de signalisation peuvent communiquer entre eux, mais des limites importantes existent encore dans la mise à l'échelle d'un territoire ou d'une ville, notamment en fonction du nombre de carrefours concernés. Une équipe d'experts ALTEN a développé un système décentralisé, avec un multiplexage de l'intelligence et une communication entre carrefours élargie à l'échelle d'une ville. Des cas d'usage ont été menés avec plusieurs grandes métropoles.

La décarbonation du transport aérien fait appel à de nombreuses technologies innovantes tant dans sa conception et son ingénierie que dans la gestion industrielle des cycles de développement.

Les équipes développent des méthodes et des outils d'éco-conception, en ajoutant une nouvelle dimension de complexité à l'ingénierie des systèmes par l'introduction de nouvelles contraintes qui doivent être compatibles de leur fonctionnalité et de leur usage sur l'ensemble de leur cycle de vie. En effet, l'éco-conception fait appel à un nombre grandissant de disciplines ou de nouvelles technologies présentant des incertitudes et des objectifs évolutifs, voire antagonistes, ralentissant d'autant le processus de conception. Les méthodes séquentielles atteignent ainsi leur limite à la recherche d'un optimum d'optimums qui n'existe pas. Les approches uMDAO (uncertainties MultiDisciplinary Design Analysis Optimization) modélisent les exigences, les synergies entre les disciplines, et permettent de propager des notions d'incertitudes intrinsèques afin de trouver plus rapidement un panel de solutions acceptables. Ainsi, une équipe de l'ALTEN Lab de Toulouse écoconçoit un réservoir d'hydrogène liquide en composites en cherchant à maximiser la performance environnementale à chaque étape. Ce cas d'étude est particulièrement intéressant du fait de la complexité engendrée : minimiser l'indice gravimétrique (Eco-Engineering), optimiser les processus de fabrication (Eco-Manufacturing), fiabiliser et certifier l'intégration de ce système complexe (Safety).

Dans une approche globale avion/infrastructure, les équipes ALTEN supportent également un client majeur aéronautique pour, à la fois, améliorer la performance aérodynamique et optimiser les opérations aériennes et aéroportuaires. Au cœur de l'offre SARAA (Smart Avionics : Road to Autonomy by ALTEN), ces travaux sur les systèmes embarqués d'assistance au pilotage permettront une réduction de 30% des émissions de CO<sub>2</sub> du transport aérien et préparent l'évolution vers l'avion autonome.

## Décarboner et piloter la transition énergétique de l'industrie

Les systèmes industriels embarqués sur ligne de production ou dans les Systèmes d'Information Corporate connectés sont aujourd'hui de plus en plus complexes avec l'apport des technologies d'intelligence artificielle (IA). Collecter et traiter les données locales par des architectures centralisées est naturellement très énergivore ; les traiter au plus près de leur captation l'est beaucoup moins. En intégrant l'ensemble de l'architecture IT/OT (Information Technology / Operational Technology) les équipes ALTEN écoconçoivent des systèmes IT moins gourmands en calcul, et donc en énergie, avec des IA de terrain, directement implantées dans les capteurs de données, et plus collaboratives pour mieux distribuer les tâches et autoriser des réactions rapides et adaptées. Le partenariat d'ALTEN avec ST Microelectronics permet ainsi de développer les applications innovantes des applications innovantes embarquant l'IA dans le microcontrôleur grâce au NanoEdge AI studio.

Le projet Banc d'Essai pour l'Eco-Conception des Systèmes Intelligents développe une plateforme expérimentale de mesure, d'analyse et d'optimisation des performances des systèmes : efficacité et impact énergétique. Il est composé des trois couches suivantes :

- le projet Green Code vise à assurer la performance énergétique optimale des logiciels applicatifs ou embarqués, notamment dans la collection et le traitement des données connectées ;
- le projet Green Smart Object permet de mesurer précisément la consommation énergétique de systèmes intelligents et IoT (Internet of Things) ;
- le projet Green Smart System adresse les systèmes complexes, et les systèmes de systèmes, et vise notamment à mesurer l'efficacité de la communication entre les différentes intelligences du système et l'impact de la répartition des intelligences (et des calculs).

Pour une même application, les équipes ALTEN comparent la consommation énergétique des systèmes intelligents en fonction de leur architecture (Edge, Cloud, Mist), et mesurent la consommation énergétique des différentes composantes (Hardware, Software, Intelligence Artificielle, Communication). Cette plateforme permet alors de proposer des préconisations fortes sur leur architecture afin qu'ils soient plus efficaces du point de vue énergétique.

Le projet Green Factory propose un outil complet de gestion et d'optimisation des consommations énergétiques d'une usine sur deux aspects : consommation industrielle et consommation numérique. Il permet d'une part de piloter la consommation énergétique dans son ensemble, en agissant directement sur les systèmes et en gérant plusieurs sources d'énergies, mais également de prendre des décisions optimales en permettant de prédire, simuler et prescrire des solutions plus écologiques et plus économiques. Cet outil est prototypé sur notre plateforme « Mini-Plant » de démonstration de l'Usine du Futur.

Le projet Green Supply Chain développe une solution de décision écoresponsable sur une chaîne logistique complète avec une IA entraînée anticipant tous les impacts environnementaux, incluant le recyclage, de choix logistiques en fonction de ses différents paramètres.

### Écoconcevoir les systèmes d'information

L'amélioration de l'efficacité énergétique des systèmes d'information débute par sa base : le codage. L'augmentation massive des recours aux échanges informatiques via les logiciels applicatifs ou d'accès aux bases de données s'accompagne d'une augmentation tout aussi massive de la consommation énergétique nécessaire à leur fonctionnement. La sobriété énergétique dans le code devient essentielle. La plateforme ALTEN d'écoconception des systèmes intelligents (cf. supra) comprend cette première couche essentielle consacrée à l'élaboration de Green Code, notamment pour les applications mobiles et web, et propose un outillage de mesure de la consommation énergétique et des impacts environnementaux des logiciels.

Grâce aux technologies d'IA, ALTEN imagine aussi des solutions d'assistances plus globales à la dépollution de notre environnement. L'utilisation d'images satellites pour la gestion

des cultures ou des forêts est déjà un sujet largement répandu. Une équipe ALTEN étend ses recherches à la possibilité de détecter diverses pollutions marines dans les océans directement depuis l'espace par le traitement des images satellites multispectrales. Le démonstrateur achevé permettra de prédire, localiser et isoler les pollutions cibles, notamment plastiques, afin d'aider à leur captation en mer.

### Initiatives internationales et filiales spécialisées

**MI-GSO SASU** a organisé une édition 2022 de CyberCleanUp Challenge sur le tri de ses emails ;

**LINCOLN SASU** travaille dans un projet d'amélioration de la détection des défaillances sur une plateforme. L'objectif est de minimiser les pertes de production d'énergie et les accidents techniques ;

**ALTEN GMBH** développe un système de traitement d'images pour l'agriculture à pulvérisation intelligente.

## 4.4.5 UTILISER LES RESSOURCES NATURELLES DE MANIÈRE RAISONNÉE ET RÉDUIRE LES DÉCHETS DU GROUPE [GRI 306-2]

### 4.4.5.1 Réduire la consommation de papier

ALTEN utilise du papier essentiellement à des fins bureautiques et de communication. En 2022, la consommation interne du Groupe s'élevait à 25 tonnes, soit en moyenne 1,29 kg par collaborateur.

ALTEN cherche à consommer moins, mais aussi à consommer mieux. À l'achat, le Groupe privilégie le papier recyclé et/ou porteur d'un écolabel. Ainsi, 80 % du papier utilisé en France en 2022 était recyclé et/ou certifié.

ALTEN agit en faveur de la dématérialisation des échanges :

- en France, en 2022, 96 % des collaborateurs reçoivent leur bulletin de paie dans un coffre-fort numérique ;
- le projet de dématérialisation des factures poursuit également son déploiement. L'objectif est d'augmenter le nombre de clients, fournisseurs et sous-traitants reliés à la solution chaque année. En 2022, près de 55 % des factures ont été traitées de manière dématérialisée, soit une amélioration de 5 % en comparaison à 2021 ;
- depuis 2021, ALTEN a mis en œuvre une plateforme qui permet une gestion des contrats 100 % digitalisée.

En 2023, ALTEN continuera à travailler sur la digitalisation de ses processus nécessitant un grand nombre d'impressions.

En France, la plupart des imprimantes sont reliées à un système d'impression par badge permettant d'éliminer les impressions inutiles, erronées ou oubliées. Elles sont configurées par défaut en noir & blanc et recto/verso et participent à la sensibilisation des collaborateurs sur l'impact environnemental de chaque impression. En 2022, les impressions *via* ce système ont diminué de 15 % par rapport à 2020.

### Initiatives internationales et filiales spécialisées

**ALTEN DELIVERY CENTER MAROC** a supprimé les papiers essuie-main et a remplacé ces derniers par des sèches-mains soufflants.

**ALTEN NEDERLAND B.V.**, **ALTEN SVERIGE AB** et **ALTEN FINLAND OY** utilisent du papier certifié et/ou recyclé.

### 4.4.5.2 Trier et valoriser les déchets

Le Groupe ALTEN s'engage pour la réduction des déchets et le tri au bureau. Il a aussi engagé plusieurs projets visant à réduire la quantité de papier utilisée, et donc de déchets papier générés. Cette démarche est décrite à la section 4.4.5.1 «Réduire la consommation de papier».

#### Tri des déchets

Un système de tri et de recyclage du papier est en place en France et dans de nombreuses entités du Groupe.

En 2022, ALTEN a mis en place une nouvelle politique de tri des déchets en remplaçant les différentes poubelles en place par des *hub* de tri et nouveaux affichages : 100 % des surfaces sont couvertes par le tri sélectif sur l'ensemble du périmètre baux ALTEN SA.

Concernant les déchets d'équipements électriques et électroniques, le Groupe a mis en place un suivi précis qui s'applique aux batteries, aux cartouches d'encre et aux piles consommées sur les sites.

#### Valorisation des déchets

ALTEN donne une seconde vie à son matériel informatique en obsolescence dans son parc via des dons à des associations.

En 2021 en France, un prestataire spécialisé a collecté 3,25 tonnes de D3E auprès d'ALTEN et ses filiales en France.

Depuis 2020, ALTEN a supprimé l'ensemble des gobelets plastiques à usage unique de ses sites en France. 7 sites ALTEN ont été équipés de nouveaux cendriers Cy-Clope qui collectent et valorisent à 100 % les mégots de cigarettes, qui serviront de combustible pour produire de l'énergie.

Au quatrième trimestre 2022, un dispositif test de compostage a été déployé sur un site en France dans le but de limiter les biodéchets. Ce geste devenant par ailleurs obligatoire à partir du 1er janvier 2024, ALTEN souhaite sensibiliser ses collaborateurs sur le sujet et faire de la pédagogie.

En 2023, ALTEN prévoit de continuer à déployer sa nouvelle politique de tri des déchets et d'instaurer le compostage sur un périmètre de sites plus larges. D'autres produits et services seront également testés en vue de futures généralisations, toujours dans l'optique d'encourager les bons comportements et minimiser son empreinte écologique.

Enfin, dans le contexte de la COVID-19, en 2022, ALTEN a déployé en France des bornes de collecte pour le recyclage des masques utilisés.

En 2022, ALTEN s'est aussi engagé à récupérer tous les produits périmés utilisés dans ce contexte (gels, lingettes, sprays) par une société spécialisée. <sup>(1)</sup>

#### 4.4.5.3 Limiter la consommation en eau

La démarche volontariste d'ALTEN s'illustre entre autres au travers des nouveaux services ou produits mis en place sur ses sites, avec pour vocation d'optimiser toujours un peu plus son empreinte environnementale. Ainsi, sur 2022 ont été déployés :

- des oyaes dans les plantations permettant d'espacer les arrosage ;

#### 4.4.6 BIODIVERSITÉ

Une attention particulière est portée à la certification environnementale des fournitures et équipements de bureaux. Le but est de limiter leur impact sur la biodiversité dans le cadre de la démarche d'achats responsables du Groupe.

En France par exemple :

- tous les achats de tables ou bureaux exigent la certification FSC, PEFC ou NF environnement ;
- les achats de papier exigent la certification FSC, PEFC, Ecolabel européen, NF Environnement ou du papier 100 % recyclé.

ALTEN désire sensibiliser les collaborateurs à la biodiversité : le Groupe sponsorise ainsi des ruches en région parisienne.

ALTEN a poursuivi sa collaboration avec une entreprise spécialisée dans la reforestation. Depuis 2013, ALTEN a planté plus de 32 500 arbres dans 5 pays différents.

#### 4.4.7 INFORMATIONS RELATIVES À LA TAXINOMIE VERTE (RÈGLEMENT UE 2020/852 DU 18 JUIN 2020)

Le secteur de l'investissement a clairement un rôle à jouer dans la transition verte. La nécessité d'outiller le secteur de la finance ainsi que les investisseurs privés s'est rapidement révélée nécessaire. Dans ce contexte, l'ambition de l'UE a été d'établir une «taxinomie verte», née du besoin d'identifier les activités durables des entreprises et les comparer grâce à des critères communs. C'est en 2020 que le Règlement Taxinomie a été adopté par l'Union européenne (UE) suite à la publication en 2018 du plan d'action pour une finance durable. Ce texte se veut être un des leviers qui permettra d'atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050 inscrit dans le Pacte vert européen. Ce règlement consiste en une présentation argumentée des activités pouvant contribuer de façon substantielle à l'atteinte d'objectifs environnementaux sous réserve de respecter des critères définis dans ce même règlement. Ces objectifs sont au nombre de six :

- des équipements pour nettoyer les verres de manière plus écologique (moins de consommation d'eau, pas d'utilisation de produits nocifs).

#### Initiatives internationales et filiales spécialisées

**ALTEN ITALIA SPA, ALTEN BELGIUM SPRL, ALTEN SOLUCIONES PRODUCTOS AUDITORIA E INGENIERIA SAU, ALTEN FINLAND OY, ALTEN POLSKA SP ZOO, ANOTECH ENERGY SASU, ANOTECH ENERGY USA INC. et CADUCEUM SASU** disposent d'un système de tri des déchets. Dans tous les bureaux et dans les espaces communs, des poubelles de tri sont installées pour le plastique, le papier, les déchets informatiques et les autres déchets.

**ALTEN ITALIA SPA** achète des smartphones et ordinateurs portables reconditionnés afin de réduire l'impact CO<sub>2</sub> de ces achats.

**ALTEN GMBH et ALTEN TECHNOLOGIES SASU** ont fait la promotion des gourdes au bureau, et de l'utilisation de papier recyclé pour un usage de brouillon. De plus, les entités ont supprimé les gobelets sur l'ensemble des sites.

En 2023, ALTEN continuera la sensibilisation de ses collaborateurs sur la biodiversité.

#### Initiatives internationales et filiales spécialisées

**ALTEN ITALIA SPA** a signé un partenariat avec Treedom pour la plantation d'arbres.

**PCUBED LTD** soutient une association caritative britannique «The Conservation Volunteers» et son programme de plantation d'arbres.

**NEXEO CONSULTING SASU** soutient financièrement de «Un Toit pour les abeilles» pour le parrainage de ruches. En parallèle, il soutient également l'aide au reboisement à Madagascar.

- atténuation du changement climatique ;
- adaptation au changement climatique ;
- utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines ;
- transition vers une économie circulaire ;
- prévention et réduction de la pollution ;
- protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

La Commission européenne a complété le règlement par l'adoption d'un nouvel acte délégué le 2 février 2022 incluant dans le texte les énergies du gaz et du nucléaire, qui ont «un rôle à jouer pour faciliter le passage aux énergies renouvelables» et à la neutralité climatique.

(1) Cette démarche est décrite à la section 4.3.6 - « Solidarité sur les territoires ».

Concrètement, cette analyse doit mener les entreprises à communiquer :

- la part de leur chiffre d'affaires durable, donc aligné avec le règlement de la taxinomie ;
- la part de leur montant de CAPEX durable, donc aligné avec le règlement de la taxinomie ;
- la part de leur montant d'OPEX durable, donc aligné avec le règlement de la taxinomie.

Une activité éligible est une activité faisant partie de la liste des activités décrites dans le règlement de la Taxinomie.

Une activité est durable, donc alignée au règlement Taxinomie, si elle répond aux critères suivants :

- contribue à un des objectifs environnementaux de manière substantielle (analyse des critères définis dans le texte) ;
- ne cause de préjudice important à aucun des autres objectifs environnementaux ;
- s'exerce dans le respect des critères sociaux basiques.

A la date de la rédaction de ce rapport, seuls les deux premiers objectifs environnementaux sont à prendre en compte.

#### 4.4.7.1 Analyse de la réglementation au regard de l'activité de fournisseur de prestations intellectuelles

L'étude de l'éligibilité des activités menées sur l'année fiscale 2021 du Groupe ALTEN au travers de l'analyse du code NACE de l'entreprise avait conduit à la non-éligibilité des activités.

En 2022, la Direction a lancé un projet d'analyse du texte de la Taxinomie. En s'appuyant sur des analyses externes, via des échanges avec les pairs et en complétant la compréhension par de la formation, le Groupe en a déduit de probables éligibilités et des alignements minimes.

Renvoyant à son modèle d'affaire et rappelant que le Groupe ALTEN est fournisseur de prestations intellectuelles dans le domaine de l'IT et de l'ingénierie pour des clients de tout secteur d'activité, il est attendu qu'une très faible part de ses activités soit considérée comme durable (donc alignée) selon les critères définis dans la réglementation de la taxinomie.

#### 4.4.7.2 Description de la méthodologie et analyse des résultats d'éligibilité et d'alignement

Au regard de l'activité du Groupe ALTEN et dans un contexte de première année d'application de l'alignement de la réglementation, trois points fondamentaux sont à considérer :

- la nécessité d'un parti-pris méthodologique permettant de définir sous quel prisme les activités telles que décrites dans les annexes du règlement Taxinomie doivent être analysées ;
- l'accès à la donnée répondant aux critères d'analyse tels que définis dans la réglementation requiert des adaptations des systèmes d'informations pour permettre une analyse fiable et industrialisée ;
- le volume de donnée à analyser dans le contexte du Groupe ALTEN concerne des dizaines de milliers de projets.

Ces questionnements nécessaires et fondateurs pour la méthodologie appliquée par le Groupe pour l'analyse de la Taxinomie ont permis d'établir la stratégie suivante :

- en 2023, au titre de l'exercice 2022, les critères de recherche utilisés pour analyser les activités du groupe sont les 2 offres principales d'ALTEN que sont :
  - les métiers de l'ingénierie ;
  - les IT services.
- en 2023, au titre de l'exercice 2022, afin de fiabiliser les analyses des années prochaines et valider la méthodologie, seules les données issues du périmètre ALTEN France des activités de projets structurées ont pu être analysées ;
- fort des analyses menées dans le cadre de ce rapport et de celles toujours en cours, il est important d'élaborer un plan d'action 2023-2025 qui aboutira à la publication d'une analyse Taxinomie sur un périmètre complet (incluant l'analyse sur les 4 autres chapitres à venir de la Taxinomie).

#### Analyse de l'éligibilité

Rappelant que les 2 activités principales du Groupe ALTEN sont le conseil en ingénierie et le conseil en IT services, ce sont les trois catégories d'activités suivantes décrites par le règlement de la Taxinomie qui ont été retenues :

#### Atténuation du changement climatique

##### 8.1 Traitement des données, hébergement et activités connexes

- Projets menés pour des clients de type Direction des Systèmes d'Information ;
- dont l'objet peut être d'optimiser l'hébergement d'équipements dans les data centers des clients directement ;
- dont l'objet est l'optimisation de la climatisation, chauffage et ventilation des datacenters du client.

##### 9.1 Recherche, développement et innovation au plus près du marché

- Projets menés pour des clients de type *Engineering* ;
- dont l'objet est d'identifier des leviers de diminution d'émissions de CO2

#### Adaptation au changement climatique

##### 9.1 Activités d'ingénierie et de conseil technique connexes consacrées à l'adaptation au changement climatique

- Projets menés pour des clients de type *Engineering*, HSE, études ;
  - dont l'objet est d'avoir une participation active dans le Système de Management Environnementale, la stratégie achats responsables ;
- dont l'objet est de tester des solutions de recyclage de déchets nucléaires.

## Analyse de l'alignement

S'il est possible d'identifier des activités considérées comme éligibles, très peu d'entre elles répondent aux critères de contribution substantielle qui permettraient de les considérer comme alignées.

Concernant l'objectif d'atténuation, pour les activités identifiées au chapitre **8.1 «Traitement des données, hébergement et activités connexes»**, les données disponibles ne répondant pas précisément aux critères de contribution substantielle, les projets identifiés ne sont pas considérés comme alignés au règlement de la Taxinomie.

Concernant l'objectif d'atténuation, pour les activités identifiées au chapitre **9.1 «Recherche, développement et innovation au plus près du marché»**, des projets confiés à ALTEN sont bien alignés avec les critères.

Concernant l'objectif d'adaptation, pour les activités identifiées au chapitre **9.1 «Activités d'ingénierie et de conseil technique connexes consacrées à l'adaptation au changement climatique»**, les projets n'intègrent pas l'analyse de scénarios climatiques ou de techniques de modélisation de données et ne sont donc pas considérés comme alignés au règlement de la Taxinomie.

## Respect des critères DNSH «Do Not Significant Harm»

Suite à l'analyse des critères de contribution substantielle, il convient de vérifier que les projets retenus au chapitre 9.1 «Activités d'ingénierie et de conseil technique liées à l'adaptation au changement climatique» **ne nuisent pas aux autres objectifs** :

- objectif d'atténuation du changement climatique : l'activité n'est pas menée à des fins d'extraction ou de transport de combustibles fossiles.
- objectif d'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marine : l'activité répond bien aux critères de l'Appendix B de l'Annexe I de l'Acte Délégué, aucun risque sur l'eau n'ayant été identifié dans le cadre des activités retenues.

### 4.4.7.3 Plan d'action 2023-2025 sur le règlement Taxinomie

Afin d'assurer une analyse complète pour les prochains exercices, les équipes impliquées sur le sujet construiront un plan d'actions prévoyant notamment :

- la sensibilisation et montée en compétences des Directions puis des équipes concernées par l'analyse dans chacune des entités du Groupe, y compris à l'international ;
- la sensibilisation et montée en compétences des équipes pilote de projet en France ;
- la montée en compétences des équipes impliquées dans la publication finale qui animeront la démarche en France et à l'internationale
  - via des formations ;
  - via des échanges avec des pairs ;
  - via des échanges et une proposition de co-construction d'analyse avec des institutions professionnelles.

## Respect des garanties minimales

Dans le règlement Taxinomie, l'alignement est confirmé lorsque les activités respectent les critères définis et sont conformes aux principes «DNSH» («ne cause pas de préjudice important»). Ces activités doivent également respecter les garanties minimales d'alignement sur les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, y compris les principes et les droits énoncés dans les huit conventions fondamentales identifiées dans la déclaration de l'Organisation Internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail et dans la Charte internationale des droits de l'homme.

En ce sens, le Groupe ALTEN respecte :

- les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies ;
- la Déclaration universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies ;
- les différentes conventions de l'Organisation Internationale du Travail ;
- les Principes Directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Conformément au rapport de la PSF («Platform on Sustainable Finance»), les engagements d'ALTEN couvrent les thématiques des Droits de l'Homme, de l'éthique des affaires, de la conformité avec la réglementation fiscale et de la lutte contre la corruption.

Les engagements en terme de fiscalité sont détaillés à la section 4.3.2.5 «Transparence fiscale».

Le plan de vigilance et les dispositifs en place en application de la loi Sapin II sont détaillés à la section 4.3.5 «Plan de vigilance». Les engagements du Groupe à exercer et développer ses activités dans le respect le plus strict des lois et réglementations nationales et internationales sont formalisés dans trois documents fondateurs explicités à la section 4.3.5.2 «Outils de prévention des atteintes graves» :

- la Charte Éthique et Conformité ;
- la Charte Développement Durable ;
- la Charte Achats responsables.

- la mise en place d'outil facilitant le reporting de toutes les parties concernées.

Par ailleurs, afin de tirer profit au maximum de cette réglementation et de faire ruisser les bonnes pratiques qu'elle encourage, des actions de sensibilisation des équipes seront menées autour de :

- la prise en compte de l'impact carbone des activités vendues aux clients ;
- l'intégration de réflexes d'éco-conception dans les projets d'ingénierie y compris lorsque ALTEN n'intervient que post-études ;
- la nécessité de prendre en compte des notions de durabilité dans les échanges commerciaux.

#### 4.4.7.4 Analyse du chiffre d'affaires

En 2023, au titre de l'exercice 2022, afin de fiabiliser les analyses des années prochaines et valider la méthodologie, seules les données du périmètre ALTEN France des activités de projets structurées ont été analysées. Ces données ont été rapportées, comme le veut la réglementation, au chiffre d'affaires du Groupe mais ne peuvent en aucun cas être extrapolées.

Au-delà du calcul proposé dans le tableau ci-dessous conformément aux exigences réglementaires, il est à noter que les montants du chiffre d'affaires éligible puis aligné rapportés au chiffre d'affaire du périmètre considéré (ALTEN France) sont respectivement de 0,96% et 0,015%.

Code	Chiffre d'affaires (valeur absolue)	Part de chiffre d'affaires	Critères de contribution substantielle						DNSH						Part du chiffre d'affaires aligné à la taxinomie	Catégorie d'activité habitante	Catégorie d'activité de transition	
			Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines	Transition vers une économie circulaire	Prévention et réduction de la pollution	Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines	Transition vers une économie circulaire	Prévention et réduction de la pollution	Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes				Garanties minimales
	€, valeur absolue	%	%	%	%	%	%	%	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	%	E	T
<b>A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES AU RÈGLEMENT TAXINOMIE</b>																		
<b>A.1. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES ET ALIGNÉES</b>																		
Traitement des données, hébergement et activités connexes	8.1	- €														0 %		
Recherche, développement et innovation au plus près du marché	9.1	177 700 €	0,005 %	0,005 %					Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	0,005 %	E	
Activités d'ingénierie et de conseil technique connexes consacrées à l'adaptation au changement climatique	9.1	- €														0 %		
<b>TOTAL A.1. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES ET ALIGNÉES</b>		<b>177 700 €</b>	<b>0,005 %</b>													<b>0,005 %</b>		
<b>A.2. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES ET NON ALIGNÉES</b>																		
Traitement des données, hébergement et activités connexes	8.1	1 591 466 €	0,042 %															
Activités d'ingénierie et de conseil technique liées à l'adaptation au changement climatique	9.1	- €	0 %															
Activités d'ingénierie et de conseil technique connexes consacrées à l'adaptation au changement climatique	9.1	9 720 173 €	0,26 %															
<b>TOTAL A.2. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES ET ALIGNÉES</b>		<b>11 311 639 €</b>	<b>0,299 %</b>															
<b>TOTAL (A.1. + A.2.)</b>		<b>11 489 339 €</b>																
<b>B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES AU RÈGLEMENT TAXINOMIE</b>																		
Activités non éligibles au règlement Taxinomie		3 771 432 961 €	99,70 %															
<b>TOTAL (A + B)</b>		<b>3 782 922 300 €</b>	<b>100 %</b>															

#### 4.4.7.5 Analyse du Capex

En 2023, au titre de l'exercice 2022, afin de fiabiliser les analyses des années prochaines et valider la méthodologie, seules les données du périmètre ALTEN France des activités de projets structurées ont été analysées. Ces données ont été rapportées, comme le veut la réglementation, au chiffre d'affaires du groupe mais ne peuvent en aucun cas être extrapolées.

Les montants pris en compte au dénominateur des Capex correspondent aux flux d'immobilisations incorporelles et corporelles (visibles dans le tableau de la section 6.1.4 «Tableau des flux de trésorerie consolidée» et aux nouveaux contrats de location (véhicules et immobiliers).

Le numérateur des Capex éligibles est composé en 2022 des contrats de location de véhicules de fonction émettant moins de 50g de CO2/km comme stipulé dans les critères de contribution substantielle du chapitre 6.5 «Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers» de l'objectif d'atténuation.

Code	Capex (valeur absolue)	Part de Capex	Critères de contribution substantielle						DNSH						Part de Capex aligné à la taxinomie	Catégorie d'activité habilitante	Catégorie d'activité de transition	
			Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines	Transition vers une économie circulaire	Prévention et réduction de la pollution	Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines	Transition vers une économie circulaire	Prévention et réduction de la pollution	Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes				Garanties minimales
	€, valeur absolue	%	%	%	%	%	%	%	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	%	E	T
<b>A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES AU RÈGLEMENT TAXINOMIE</b>																		
<b>A.1. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES ET ALIGNÉES</b>																		
Acquisition et propriété de bâtiments	7.7															0 %		
Rénovation de bâtiments existants	7.2																	
Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers	6.5	752 895 €	0,79 %	0,79 %					Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	0,79 %		
<b>TOTAL A.1. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES ET ALIGNÉES</b>		<b>752 895 €</b>	<b>0,79 %</b>													<b>0,79 %</b>		
<b>A.2. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES MAIS NON ALIGNÉES</b>																		
Acquisition et propriété de bâtiments	7.7	51 403 000 €	54,112 %															
Rénovation de bâtiments existants	7.2	5 896 108 €	6,207 %															
Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers	6.5	14 525 105 €	15,29 %															
<b>TOTAL A.2. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES MAIS NON ALIGNÉES</b>		<b>71 824 213 €</b>	<b>75,610 %</b>															
<b>TOTAL (A.1.+A.2.)</b>		<b>72 577 108 €</b>																
<b>B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES AU RÈGLEMENT TAXINOMIE</b>																		
Activités non éligibles au règlement Taxinomie		0	0 %															
<b>TOTAL (A+B)</b>		<b>94 994 000 €</b>	<b>100 %</b>															

#### 4.4.7.6 Analyse de l'Opex

Le modèle d'affaire du Groupe ALTEN repose essentiellement sur des ressources humaines, les charges de personnel représentant 79,8% de l'Opex total. L'analyse de l'Opex au sens de la Taxinomie passe par le calcul du dénominateur nécessaire à l'évaluation des Opex éligibles et alignés. Celui-ci s'élève à 1,7% du montant total des Opex.

A ce titre, le Groupe ALTEN a choisi l'option d'exemption de matérialité prévue par l'article 8 du Règlement Délégué et n'a donc pas évalué la part des Opex éligibles ou alignés. Ces derniers sont donc considérés comme nuls dans le tableau ci-dessous.

Code	Opex (valeur absolue)	Critères de contribution substantielle							DNSH							Part de Opex aligné à la taxinomie	Catégorie d'activité habitante	Catégorie d'activité de transition
		Part d'Opex	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines	Transition vers une économie circulaire	Prévention et réduction de la pollution	Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes	Atténuation du changement climatique	Adaptation au changement climatique	Utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines	Transition vers une économie circulaire	Prévention et réduction de la pollution	Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes	Garanties minimales			
	€, valeur absolue	%	%	%	%	%	%	%	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	%	E	T
<b>A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES AU RÈGLEMENT TAXINOMIE</b>																		
<b>A.1. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES ET ALIGNÉES</b>																		
Activités durables d'un point de vue environnemental	0 €															0 %		
<b>TOTAL A.1. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES ET ALIGNÉES</b>	<b>0 €</b>	<b>0 %</b>														<b>0 %</b>		
<b>A.2. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES ET NON ALIGNÉES</b>																		
Activités éligibles mais non durables d'un point de vue environnemental	0 €	0%																
<b>TOTAL A.2. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES ET ALIGNÉES</b>	<b>0 €</b>	<b>0%</b>																
<b>TOTAL (A.1.+ A.2.)</b>	<b>0 €</b>																	
<b>B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES AU RÈGLEMENT TAXINOMIE</b>																		
Activités non éligibles au règlement Taxinomie	0 €	0 %																
<b>TOTAL B</b>	<b>0 €</b>																	
<b>TOTAL (A+B)</b>	<b>0 €</b>	<b>0 %</b>																

## 4.5 ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES ET RÉFÉRENTIELS INTERNATIONAUX

### 4.5.1 NOTE MÉTHODOLOGIQUE [GRI 102-8] [GRI 102-46] [GRI 102-48] [GRI 102-49] [GRI 102-50] [GRI 102-51] [GRI 102-52] [GRI 102-53]

#### Périmètres temporel et géographique

Les données composant les différents indicateurs couvrent la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Le périmètre RSE dans ce rapport couvre les entités juridiques d'ALTEN et ses solutions situées en France :

- ALTEN SA ;
- ALTEN SUD-OUEST SASU ;
- ATEXIS SASU ;
- MI-GSO SASU ;
- ALTEN SIR SASU ;
- ALTEN TECHNOLOGIES SASU ;
- AIXIAL SAS ;
- LINCOLN SASU ;
- AVENIR CONSEIL SASU ;
- AIXIAL DEVELOPMENT SASU ;
- CADUCEUM SASU ;
- ANOTECH ENERGY SASU ;
- UNIWARE GLOBAL SERVICES SASU ;
- ALTEN AEROSPACE SASU
- NEXEO CONSULTING SASU ;
- FINAXIUM SASU ;
- HUBSAN SASU.

Le périmètre RSE couvre aussi les entités internationales :

- ALTEN BELGIUM SPRL ;
- ALTEN SWITZERLAND AG ;
- ALTEN GMBH ;
- ALTEN TECHNOLOGY GMBH ;
- ALTEN SOLUCIONES PRODUCTOS AUDITORIA E INGENIERIA SAU ;
- ALTEN FINLAND OY ;
- ALTEN NEDERLAND B.V. ;
- ORION ENGINEERING BV ;
- TECHALTEN PORTUGAL LDA ;
- ALTEN SVERIGE AB ;
- ALTEN ITALIA SPA ;
- ALTEN LTD ;
- ATEXIS SPAIN SLU ;
- ALTEN CALSOFT LABS (INDIA) PRIVATE LIMITED ;
- ALTEN INDIA PRIVATE LT ;
- ALTEN DELIVERY CENTER MAROC ;
- ANOTECH ENERGY DOHA ;
- ANOTECH ENERGY USA INC. ;
- CPRIME INC. ;

- ALTEN CHINA LTD ;
- ALTEN POLSKA SP ZOO ;
- ALTEN SI TECHNO ROMANIA SRL ;
- OPTIMISSA SERVICIOS PROFESIONALES ;
- SDG ITALIA CONSULTING ;
- SDG CONSULTING ESPANA ;
- CALSOFT LABS INC ;
- ALTEN TECHNOLOGY USA INC ;
- ALTEN CANADA INC ;
- ANOTECH ENERGY SINGAPORE ;
- MI-GSO EXPERTO EN MANAGEMENT DE PROYECTOS ;
- MI-GSO GMBH ;
- MI-GSO UNIPESOAAL LDA ;
- PCUBED AUSTRALIA ;
- PCUBED LTD ;
- PCUBED CANADA INC ;
- PCUBED USA INC
- PROGRAM PLANNING PROFESSIONALS PTE LTD (SINGAPOUR).

En 2022 :

ALTEN NEDERLAND B.V. et ORION ENGINEERING BV ont communiqué des données consolidées.

ALTEN GMBH et ALTEN SW GmBH ont communiqué des données consolidées.

En France, NEXEO CONSULTING HOLDING, FINAXIUM et HUBSAN SASU ont été intégré au reporting.

À l'international, OPTIMISSA SERVICIOS PROFESIONALES, SDG ITALIA CONSULTING, SDG CONSULTING ESPANA, CALSOFT LABS INC, ALTEN TECHNOLOGY USA INC, ALTEN CANADA INC, ANOTECH ENERGY SINGAPORE, MI-GSO EXPERTO EN MANAGEMENT DE PROYECTOS, MI-GSO GMBH, MI-GSO UNIPESOAAL LDA, PCUBED AUSTRALIA, PCUBED CANADA INC, PCUBED USA INC, PROGRAM PLANNING PROFESSIONALS PTE LTD (SINGAPOUR) ont été intégrés au reporting.

#### Taux de couverture

Les indicateurs de performance reportés pour la France et l'international portent sur 75 % du chiffre d'affaires du Groupe au 31 décembre 2022.

Ces indicateurs se rapportent pour les entités françaises :

- à l'exhaustivité des effectifs des entités considérées <sup>(1)</sup> ;
- à l'exhaustivité des surfaces occupées par une ou plusieurs entités du Groupe ALTEN en France.

Pour les entités internationales, ils se rapportent au nombre de collaborateurs et de surfaces de chaque entité du pays concerné.

(1) ALTEN et filiales spécialisées.

## Référentiels

Les indicateurs de performance et du texte du présent rapport sont conformes à l'article L. 225-102-1 du Code du Commerce. Ce document a été préparé avec les normes du *Global Reporting Initiative (GRI) G4* option de conformité essentielle.

Le référentiel de calcul et d'établissement des indicateurs de performance est disponible sur demande par mail: [ALTEN.csr@ALTEN.fr](mailto:ALTEN.csr@ALTEN.fr).

## Limites et exclusions

En 2022, le Groupe ALTEN a mis en place un nouvel outil de *reporting* externe auquel toutes les entités du périmètre RSE ont accès. Cet outil permet de remonter les informations :

- sociales ;
- environnementales ;
- sociétales locales.

Ces données sont ensuite consolidées par le Groupe.

Le Groupe s'efforce :

- d'accroître chaque année le périmètre de son *reporting* en intégrant de nouvelles entités ;
- de fiabiliser les données collectées en s'adossant notamment aux contrôles de cohérence proposé par l'outil
- de sensibiliser les différentes entités du Scope RSE aux nouveautés intégrées dans le reporting.

## Origine et consolidation des données

### Indicateurs sociaux

- Les indicateurs sociaux de performance reportés pour la France et l'international portent sur 81 % du chiffre d'affaires du Groupe au 31 décembre 2022.
- Les données suivantes sont extraites des Bilans Sociaux et logiciels de paie des entreprises du Groupe en France et des entités internationales :
  - effectifs ;
  - nationalités représentées dans l'entreprise ;
  - embauches et départs ;
  - contrats d'alternance ;
  - masse salariale ;
  - rémunération ;
  - *turnover* ;
  - organisation du temps de travail ;
  - taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt ;
  - taux de gravité des accidents du travail.
- D'autres données sont issues du *reporting* des départements qui en ont la charge dans les diverses entités du Groupe :
  - entretiens annuels d'évaluation ;
  - formation ;
  - mobilité interne.
- Le nombre total d'heures de formation et de collaborateurs formés inclut les formations des apprentis et collaborateurs en contrat de professionnalisation ;
- Pour les entités internationales, les collaborateurs en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation sont comptés comme des CDD pour les indicateurs SOC 7 et SOC 8.
- Le *turnover* est calculé selon la définition suivante:  $\frac{\text{Départs}}{(\text{Effectif } N-1 + \text{Effectif } N)/2}$ . Les départs considérés

excluent les périodes d'essais, mobilités et autres raisons ;

- Le taux de gravité des accidents du travail a été calculé sur la base des jours ouvrés ;
- Certaines filiales ne suivent pas toutes les données incluses dans ce *reporting*. Ainsi :
  - ALTEN CANADA INC., ALTEN SI TECHNO ROMANIA SRL, ALTEN SWITZERLAND AG, TECHALTEN PORTUGAL, CALSOFT LABS INC, PCUBEB USA INC, PCUBEB SINGAPORE, MI-GSO GMBH, ANOTECH ENERGY DOHA, ANOTECH ENERGY SINGAPORE, ANOTECH ENERGY USA INC sont exclues du SOC 21c « Pourcentage de collaborateurs ayant bénéficié d'un entretien annuel d'évaluation pour la période 01/01/22 et le 31/12/22 » ;
  - ALTEN POLSKA SP ZOO, ALTEN TECHNOLOGY USA INC., ALTEN INDIA PRIVATE LTD, CALSOFT LABS INC., MI-GSO GMBH, MI-GSO EMP, PCUBEB CANADA INC, PCUBEB USA INC, ANOTECH ENERGY DOHA, ANOTECH ENERGY SINGAPORE, ANOTECH ENERGY USA INC sont exclues du SOC 28 « Dépenses de formation en % de la masse salariale » ;
  - ALTEN LTD, ALTEN SI TECHNO ROMANIA SRL, CALSOFT LABS INC, OPTIMISSA SERVICIOS PROFESIONALES, MI-GSO GMBH, PCUBEB USA INC, ANOTECH ENERGY DOHA, ANOTECH ENERGY SINGAPORE, ANOTECH ENERGY USA INC sont exclues du SOC 31.a « Pourcentage de personnes formées dans l'année par sexe » ;
  - PCUBEB CANADA INC., PCUBEB USA INC., ANOTECH ENERGY DOHA, ANOTECH ENERGY SINGAPORE, ANOTECH ENERGY USA INC sont exclues du SOC 34 « Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt » .

### Indicateurs environnementaux

- Les indicateurs environnementaux de performance reportés pour la France et l'international portent sur 70 % du chiffre d'affaires du Groupe au 31 décembre 2022.
- Les données environnementales excluent les entités :
  - ALTEN SWITZERLAND AG ;
  - ALTEN CANADA INC ;
  - ALTEN INDIA PRIVATE LTD
  - ANOTECH ENERGY USA INC
  - PCUBEB CANADA ;
  - PCUBEB AUSTRALIA ;
  - PCUBEB USA INC ;
  - C-PRIME INC ;
  - SDG ITALIA CONSULTING ;
  - SDG CONSULTING ESPANA.
- Les données liées aux surfaces sont issues des baux de location. Elles sont collectées puis consolidées annuellement par bâtiment. Elles sont ensuite réparties selon leur occupation par chaque entité en France et pour les entités internationales du périmètre RSE.
- Les données liées aux consommables et à l'énergie sont fonction des factures et relevés des fournisseurs et prestataires.
- En France, les consommations d'énergie des parties communes sont estimées à 10 % des consommations des surfaces occupées :
  - lorsqu'ALTEN n'est pas locataire de la totalité du bâtiment ;
  - lorsque la donnée n'est pas disponible.

- Enviro 1: « Émissions de CO<sub>2</sub> liées aux consommations d'énergie des bâtiments entre le 01/01/21 et le 31/12/22 » exclut :

- ALTEN BELGIUM SPRL, TECHALTEN PORTUGAL LDA, ALTEN LTD, ALTEN TECHNOLOGY USA INC, ANOTECH ENERGY DOHA, ANOTECH ENERGY SINGAPORE, ANOTECH ENERGY USA INC., CALSOFT LABS INC., MI-GSO GMBH, MI-GSO EXPERTO EN MANAGEMENT DE PROYECTOS, MI-GSO LDA PORTUGAL.

- Pour calculer le pourcentage d'énergie renouvelable utilisée en France, la consommation d'énergie inscrite sur les factures et les relevés des fournisseurs et prestataires est prise en compte, mais pas les consommations liées aux parties communes des immeubles.

- La quantité de gobelets utilisés par ALTEN (Enviro 6) concerne uniquement les gobelets en carton pour la France (l'objectif zéro gobelet plastique en France a été atteint) et les gobelets en plastique à usage unique à l'international.

- La méthode de calcul de l'Enviro 4 <sup>(1)</sup> correspond à la quantité totale de papier divisée par le nombre de collaborateurs pondéré pour la France.

- En France, les indicateurs de consommations d'énergie ont été rapportés au nombre de m<sup>2</sup> pondérés. Pour l'international, les m<sup>2</sup> réels au 31 décembre 2022 sont utilisés lorsque l'information sur le nombre de m<sup>2</sup> pondérés n'est pas disponible. L'indicateur Enviro 8a « Consommation totale d'énergie en KWh » exclut :

ALTEN BELGIUM SPRL, TECHALTEN PORTUGAL LDA, ALTEN LTD, ALTEN TECHNOLOGY USA INC, ANOTECH ENERGY DOHA, ANOTECH ENERGY SINGAPORE, ANOTECH ENERGY USA INC, CALSOFT LABS INC, MI-GSO GMBH, MI-GSO EXPERTO EN MANAGEMENT DE PROYECTOS, MI-GSO LDA PORTUGAL.

- Enviro 8b « Consommation totale d'énergie en KWh/m<sup>2</sup>/an » exclut :

- ALTEN BELGIUM SPRL, TECHALTEN PORTUGAL LDA, ALTEN LTD, ALTEN TECHNOLOGY USA INC, ANOTECH ENERGY DOHA, ANOTECH ENERGY SINGAPORE, ANOTECH ENERGY USA INC, CALSOFT LABS INC, MI-GSO GMBH, MI-GSO EXPERTO EN MANAGEMENT DE PROYECTOS, MI-GSO LDA PORTUGAL.

- Enviro 10 « % de m<sup>2</sup> occupés certifiés (BBC, HQE) » exclut :

CALSOFT LABS INC., ATEXIS SPAIN S.L.U., ALTEN CHINA LTD, ALTEN CALSOFT LABS (INDIA) PRIVATE LIMITED, ALTEN TECHNOLOGY GMBH, MI GSO GMBH, ALTEN NEDERLAND B.V., MI-GSO EXPERTO EN MANAGEMENT DE PROYECTOS, ALTEN LTD, ALTEN TECHNOLOGY USA INC, ALTEN SVERIGE AB, ALTEN DELIVERY CENTER MAROC, PCUBED LTD UK,

ALTEN FINLAND, ANOTECH ENERGY SINGAPORE, ANOTECH ENERGY DOHA, TECHALTEN PORTUGAL LDA, OPTIMISSA SERVICIOS PROFESIONALES, MI-GSO LDA Portugal.

- Enviro 14 « Nombre de kg éq. CO<sub>2</sub> pour les déplacements professionnels en train / pers / an entre le 01/01/21 et le 31/12/21 » exclut :

ALTEN CALSOFT LABS (INDIA) PRIVATE LIMITED, ALTEN CHINA LTD, ALTEN TECHNOLOGY GMBH, ALTEN GMBH, ALTEN POLSKA SP ZOO, ALTEN TECHNOLOGY USA INC, ALTEN SVERIGE AB, CALSOFT LABS INC., PCUBED LTD, PROGRAM PLANNING PROFESSIONALS PTE LTD (SINGAPOUR), ANOTECH ENERGY SINGAPORE, ANOTECH ENERGY DOHA, ALTEN SI TECHNO ROMANIA SRL, TECHALTEN PORTUGAL LDA, OPTIMISSA SERVICIOS PROFESIONALES.

- Enviro 16 « Nombre de kg éq. CO<sub>2</sub> pour les déplacements professionnels en avion / pers / an entre le 01/01/21 et le 31/12/21 » exclut :

CALSOFT LABS INC, ALTEN TECHNOLOGY GMBH, ALTEN GMBH, ALTEN BELGIUM SPRL, ALTEN POLSKA SP ZOO, ALTEN TECHNOLOGY USA INC, ALTEN SVERIGE AB, ALTEN ITALIA SPA, PCUBED LTD, PROGRAM PLANNING PROFESSIONALS PTE LTD (SINGAPOUR), ALTEN SI TECHNO ROMANIA SRL, TECHALTEN PORTUGAL LDA, OPTIMISSA SERVICIOS PROFESIONALES.

- Enviro 23a « Nombre de kg éq. CO<sub>2</sub> liés aux kilomètres parcourus par les voitures de fonction du parc entre le 01/01/21 et le 31/12/21 » exclut :

CALSOFT LABS INC., ATEXIS SPAIN S.L.U., ALTEN CHINA LTD, ALTEN GMBH, ALTEN BELGIUM SPRL, ALTEN TECHNOLOGY GMBH, ALTEN SVERIGE AB, ALTEN LTD, ANOTECH ENERGY DOHA, TECHALTEN PORTUGAL LDA, OPTIMISSA SERVICIOS PROFESIONALES, MI-GSO LDA PORTUGAL, ALTEN SI TECHNO ROMANIA SRL.

Les kilomètres annuels réalisés par les voitures de fonction ont fait l'objet d'estimations. Elles se basent sur les kilomètres mensuels ou annuels moyens, en fonction des données des prestataires.

- Enviro 25 « Quantité totale de D3E enlevés par un prestataire externe entre le 01/01/22 et le 31/12/22 » exclut les entités situées en Inde.

À noter : la baisse des D3E en 2022 est due à un retour à un mode nominale du flux d'entrée/sortie du matériel informatique, suite un renouvellement du parc opéré en 2021 en France.

- Les émissions de CO<sub>2</sub> issues des consommations d'énergie et déplacements ont été calculées à partir des données brutes et selon la méthode Location Based. Les calculs utilisent les facteurs d'émissions de la Base Empreinte de l'Ademe et de la base Ecoinvent.

(1) « Quantité totale de papier (bureautique et en-tête) consommé en kg/collaborateur/an »

### Indicateurs sociétaux

- Les indicateurs sociétaux de performance reportés pour la France et l'international portent sur 74 % du chiffre d'affaires du Groupe au 31 décembre 2022.
- Les données sociétales excluent les entités :
  - SDG CONSULTING ESPANA ;
  - SDG ITALIA CONSULTING ;
  - ANOTECH ENERGY DOHA ;
  - ANOTECH ENERGY SINGAPORE ;
  - PCUBED USA INC ;
  - PCUBED AUSTRALIA ;
  - ANOTECH ENERGY USA INC ;
  - ALTEN INDIA PRIVATE LTD ;
  - ALTEN NEDERLAND B.V..
- Les données sur les projets soutenus pour promouvoir les métiers de l'Ingénierie proviennent des partenariats ayant reçu un soutien financier.

### Comparabilité

Le périmètre RSE a été élargi entre 2021 et 2022. Cette évolution ne permet pas de comparer les indicateurs d'une année à l'autre.

## 4.5.2 INDICATEURS DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

### Indicateurs de performance sociale au 31 décembre 2022

N° indicateur ALTEN	Indicateur	Unités	France 2021	France 2022	Périmètre RSE Groupe 2022
<b>EFFECTIF ET DIVERSITÉ</b>					
<b>SOC 1</b>	Effectif total au 31/12/2021	Effectifs physiques	11 757	13 104	41 936
<b>SOC 2</b>	Répartition des effectifs par genre	% d'hommes	71 %	70 %	71 %
		% de femmes	29 %	30 %	29 %
<b>SOC 3</b>	Répartition des effectifs par tranche d'âges	% de collaborateurs de moins de 25 ans	10 %	14 %	12 %
		% de collaborateurs entre 25 et 35 ans	64 %	62 %	59 %
		% de collaborateurs entre 35 et 45 ans	18 %	17 %	19 %
		% de collaborateurs de plus de 45 ans	7 %	7 %	10 %
<b>SOC 5</b>	Répartition des effectifs par type de métiers	% de collaborateurs Ingénieurs	85 %	85 %	85 %
		% de collaborateurs Managers	5 %	5 %	6 %
		% de collaborateurs Fonctions Supports	10 %	10 %	9 %
<b>EMBAUCHES ET DÉPARTS</b>					
<b>SOC 7</b>	Nombre total d'embauches	Nombre d'embauches	4 796	6 412	23 299
	Embauches en CDI	Nombre d'embauches	4 581	6 337	20 839
	Dont nombre d'embauches en CDI de moins de 25 ans	Nombre d'embauches	1 163	2 262	4 995
	Embauches en CDD	Nombre d'embauches	114	75	2 450
	Embauches en contrat Apprentissage et Professionnalisation	Nombre d'embauches	101	148	1 105
<b>SOC 8</b>	Nombre total de départs	Nombre de départs	3 576	3 632	14 686
	Départs en CDI	Nombre de départs	3 414	3 546	13 137
	Dont nombre de démissions	Nombre de départs	2 193	3 188	10 938
	Dont nombre de licenciements	Nombre de départs	405	200	740
	Départs en CDD	Nombre de départs	88	86	1 549
	Départs en Contrat Apprentissage et Professionnalisation	Nombre de départs	74	75	662
<b>SOC 17</b>	Création nette d'emplois	Nombre d'emplois créés	1 167	2 866	7 820

N° indicateur ALTEN	Indicateur	Unités	France 2021	France 2022	Périmètre RSE Groupe 2022
<b>TYPLOGIE DE CONTRAT DE TRAVAIL</b>					
<b>SOC 18</b>	Répartition des effectifs par type de contrat	% de collaborateurs en CDI	98,7 %	98,4 %	92 %
		% de collaborateurs en CDD	0,4 %	0,2 %	6 %
		% de collaborateurs en contrat Apprentissage et Professionnalisation	0,9 %	1,4%	2 %
<b>RÉMUNÉRATIONS</b>					
<b>SOC 19</b>	Rémunération annuelle moyenne par statut	€ cadres	41 837 €	48 906 €	NC
		€ non cadres	28 130 €	30 948 €€	NC
<b>MANAGEMENT</b>					
<b>SOC 21</b>	Pourcentage de collaborateurs ayant bénéficié d'un entretien annuel d'évaluation	% de collaborateurs	89 %	92 %	89 %
<b>SOC 22</b>	Taux moyen d'absentéisme (pour maladie, accident de travail ou de trajet)	%	2 %	2 %	2 %
<b>SOC 23</b>	Turnover des collaborateurs ALTEN	%	23 %	28 %	30%
<b>ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL</b>					
<b>SOC 24</b>	Pourcentage de collaborateurs travaillant en temps plein	% de collaborateurs	99 %	99 %	98 %
<b>SOC 25</b>	Pourcentage de collaborateurs travaillant en temps partiel	% de collaborateurs	1 %	1 %	2 %
<b>RELATIONS SOCIALES</b>					
<b>SOC 26</b>	Pourcentage de collaborateurs couverts par une convention collective	% de collaborateurs	100 %	100 %	78 %
<b>FORMATIONS</b>					
<b>SOC 27</b>	Dépenses au titre de la formation effectuée	euros	11 444 895	13 719 541	18 538 771
<b>SOC 28</b>	Dépenses de formation en % de la masse salariale	%	2,53 %	2,51 %	0,69 %
<b>SOC 29</b>	Pourcentage de dépenses en formation/chiffre d'affaires	%	1,13 %	1,16 %	0,60 %
<b>SOC 30</b>	Nombre total d'heures de formation	h	131 164	170 604	459 822
<b>SOC 31.a</b>	Pourcentage de personnes formées dans l'année par sexe	% d'hommes formés	39 %	41%	45 %
		% de femmes formées	41 %	43 %	56 %
<b>SOC 31.b</b>	Pourcentage de collaborateurs ayant suivi au moins une formation dans l'année	% de collaborateurs	40 %	42 %	53 %
<b>SOC 33</b>	Nombre de formations en e-learning suivies	nb	30 851	33 581	67 917
<b>CONDITIONS DE TRAVAIL ET SÉCURITÉ</b>					
<b>SOC 34</b>	Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt	taux	2,66	1,78	0,05
<b>SOC 35</b>	Taux de gravité des accidents du travail	taux	0,05	0,04	0,00
<b>SOC 36</b>	Nombre d'heures de formation à la sécurité	h	17 325	21 217	74 427
<b>SOC 38</b>	Nombre de maladies professionnelles déclarées	nb	0	0	4

NC = Non Consolidé.

**Indicateurs de performance sociétale au 31 décembre 2022**

N° indicateur AL-TEN	Indicateur	Unités	France 2021	France 2022	Périmètre RSE Groupe 2022
<b>Sociétal 3</b>	Pourcentage de femmes au Conseil d'administration	%	50 %	50 %	50 %
<b>RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES EXTERNES</b>					
<b>Sociétal 1</b>	Nombre de partenariats dans le cadre de la promotion des métiers de l'ingénierie : CNJE ; Elles Bougent ; etc.	Nombre de partenariats	20	29	107
<b>Sociétal 5</b>	Nombre total de partenariats effectués avec des écoles sur l'année en cours	nb	51	57	453
<b>Sociétal 4</b>	Nombre total de partenariats effectués avec des ONGs ou associations similaires sur l'année en cours	nb	44	64	89
<b>Sociétal 7</b>	Nombre de jour homme de mécénat de compétences	jour homme	2 649	3 807	3 875

**Indicateurs de performance environnementale au 31 décembre 2022**

N° indicateur ALTEN	Indicateur	Unités	France 2021	France 2022	Périmètre RSE Groupe 2022
<b>CONSOMMATIONS DE RESSOURCES NATURELLES</b>					
<b>Enviro 4</b>	Quantité de papier consommé par collaborateur	kg/coll	2,47	0,7	1,3
	Quantité totale de papier consommé	kg	8 442	9 220	25 400
<b>Enviro 5</b>	% de papier recyclé ou certifié	%	94 %	80 %	53 %
<b>Enviro 6</b>	Quantité de gobelets par collaborateur présent sur site	nombre de gobelets/coll	112	272	320
<b>Enviro 8.a</b>	Consommation totale d'énergie	MWh	5 817	5 217	12 167
<b>Enviro 8.b</b>	Consommation totale d'énergie par m <sup>2</sup>	kWh/m <sup>2</sup> /an	94	80	54
<b>Enviro 1</b>	Émission de CO <sub>2</sub> liée aux consommations d'énergie des bâtiments	kg. éq. CO <sub>2</sub>	348 428	315 471	3 786 126
<b>DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS</b>					
<b>Enviro 14</b>	Nombre de kg éq. CO <sub>2</sub> pour les déplacements professionnels en train par collaborateur	kg. éq. CO <sub>2</sub> /coll	0,87	1,46	5,96
<b>Enviro 16</b>	Nombre de kg éq. CO <sub>2</sub> pour les déplacements professionnels en avion par collaborateur	kg. éq. CO <sub>2</sub> /coll	120	104	188
<b>Enviro 21</b>	Moyenne des émissions de CO <sub>2</sub> par km de la flotte de véhicules de fonction	g CO <sub>2</sub> /km	73	113	112
<b>Enviro 23.a</b>	Nombre de kg éq. CO <sub>2</sub> liés aux kilomètres parcourus par les voitures de fonction	kg. éq. CO <sub>2</sub>	2 802 341	450 488	2 732 652
<b>CERTIFICATIONS ET ÉVALUATIONS</b>					
<b>Enviro 10</b>	% de m <sup>2</sup> occupés certifiés (BBC, HQE)	%	47 %	48 %	20 %
<b>Enviro 18</b>	Note ECOVADIS sur 100	Note	80/100	82/100	
<b>DÉCHETS</b>					
<b>Enviro 25</b>	Quantité totale de D3E enlevés par un prestataire externe	tonnes	7,5	5,7	8,2
<b>Enviro 11</b>	% de surfaces couvertes par le tri sélectif	%	97 %	99 %	64 %
<b>Enviro 26</b>	Quantité totale d'émissions de CO <sub>2</sub>	kg. éq. CO <sub>2</sub>	1 285 568	1 285 568	11 188 897

Le périmètre exact de chaque indicateur est précisé dans la note méthodologique au chapitre 4.5.1.

### 4.5.3 MATRICE DE CONFORMITÉ

Article 225 – GRENELLE 2 DÉCRET N° 2017-1265 DU 9 AOÛT 2017		Principes du Pacte Mondial	ISO 26 000	Chapitre 4 – DEU 2021	ODD
<b>INFORMATIONS SOCIALES</b>					
<b>EMPLOI</b>					
Effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique				4.2.2	
Les embauches et les licenciements		*6.4.4		4.2.3	<b>ODD 5</b>
Les rémunérations et leurs évolutions				4.2.4.3	
<b>ORGANISATION DU TRAVAIL</b>					
L'organisation du temps de travail		*6.4.4		4.2.7	<b>ODD 3</b>
L'absentéisme				4.2.7	<b>ODD 8</b>
<b>SANTÉ ET SÉCURITÉ</b>					
Les conditions de santé et de sécurité au travail	4. Éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire	*6.4.6		4.2.7 4.1.4.3	
Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	5. Abolir de façon effective le travail des enfants			4.2.7	
<b>RELATIONS SOCIALES</b>					
L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociations avec celui-ci	3. Respecter la liberté d'association et reconnaissance du droit de négociation collective	*6.4.3 *6.4.5		4.2.4.2	<b>ODD 8</b> <b>ODD 16</b>
Le bilan des accords collectifs, notamment en matière de santé et de sécurité au travail				4.2.4.2	
<b>FORMATION</b>					
Les politiques en matière de formation, notamment sur la protection de l'environnement	8. Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement	*6.4.7		4.2.5.3 4.4.3	<b>ODD 4</b>
Le nombre total d'heures de formation				4.2.5.3	
<b>ÉGALITÉ DE TRAITEMENT</b>					
Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes				4.2.6.4	
Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	6. Éliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession	*6.3.10 *6.3.7		4.2.6.2	<b>ODD 5</b> <b>ODD 10</b>
La politique de lutte contre les discriminations				4.2.6	
<b>INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES</b>					
<b>POLITIQUE GÉNÉRALE EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE</b>					
L'organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales. Le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement			4.1.5 4.4.2	
Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	8. Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement	*6.5.2.1 *6.5.2.2		4.4.3 4.4.4 4.4.5 4.4.6	<b>ODD 12</b> <b>ODD 13</b>
Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement. Cette information ne peut être de nature à causer un préjudice sérieux à la Société dans un litige en cours	9. Mettre au point et diffuser les technologies respectueuses de l'environnement				ALTEN ne possède pas de provisions ni garanties pour risques en matière d'environnement en France. Le management environnemental en place (certification ISO 14 001) pour la gestion des bâtiments vient diminuer les risques environnementaux.

Article 225 – GRENELLE 2 DÉCRET N° 2017-1265 DU 9 AOÛT 2017		Principes du Pacte Mondial	ISO 26 000	Chapitre 4 – DEU 2021	ODD
<b>POLLUTION</b>					
Les mesures de prévention, de réduction, ou de réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement			4.4.3 4.4.4 4.4.5 4.4.6	
La prise en compte de toute forme de pollution spécifique à une activité, notamment les nuisances sonores et lumineuses	8. Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement 9. Mettre au point et diffuser les technologies respectueuses de l'environnement	*6.5.3		ALTEN réalise des prestations de services intellectuelles. Par nature, ces activités ont peu d'impacts sur l'environnement, génèrent peu de pollution et n'engendrent pas de nuisances sonores. Des mesures de bonnes intégration des bâtiments dans les zones résidentielles sont cependant mises en œuvre (BBC/HQE, ISO 14 001, etc.)	<b>ODD 12</b>
<b>ÉCONOMIE CIRCULAIRE</b>					
<b>PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS</b>					
Les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets		*6.5.3		4.4.3 4.4.5	<b>ODD 7</b> <b>ODD 12</b>
Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire				Compte tenu des activités tertiaires d'Ingénierie et de Conseil en Technologies d'ALTEN, la lutte contre le gaspillage alimentaire n'est pas significative.	
<b>UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES</b>					
La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales		*6.5.4		Compte tenu des activités tertiaires d'Ingénierie et de Conseil en Technologies d'ALTEN, la consommation d'eau du Groupe n'est pas significative.	
La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement			4.4.5	
La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	8. Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement 9. Mettre au point et diffuser les technologies respectueuses de l'environnement			4.4.3 4.4.4.1 4.4.4.3 4.4.4.4 4.4.4.5 4.4.4.7	
L'utilisation des sols				Compte tenu des activités tertiaires d'Ingénierie et de Conseil en Technologies d'ALTEN, le Groupe n'a aucune activité nécessitant l'utilisation des sols.	
<b>CHANGEMENT CLIMATIQUE</b>					
Les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre générés du fait de l'activité de la Société, notamment par l'usage des biens et services qu'elle produit	7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement	*6.5.4		4.4.4.2	
Les mesures prises pour l'adaptation aux conséquences du changement climatique	8. Promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement	*6.5.5		4.4.4	<b>ODD 9</b>
	9. Mettre au point et diffuser les technologies respectueuses de l'environnement	*6.5.5		4.4.5 4.4.6	<b>ODD 11</b> <b>ODD 12</b>
Les objectifs de réduction fixés volontairement à moyen et long terme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les moyens mis en œuvre à cet effet		*6.5.6		4.4.4.1	
Protection de la biodiversité : les mesures prises pour préserver ou restaurer la biodiversité				4.4.6	<b>ODD 15</b>

## 4.6 RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION [GRI 102-56]

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale de la société ALTEN SA,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la société Alten, désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC (accréditation Cofrac Inspection n° 3-1080, portée disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration de performance extra financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

### Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

### Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration (ou disponible(s) sur le site internet ou sur demande auprès de l'entité).

#### Limites inhérentes à la préparation des Informations

Comme indiqué dans la Déclaration, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité

des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

#### Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'Administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- de préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ;
- de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

#### Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

### Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, *Intervention du commissaire aux comptes – Intervention de l'OTI – Déclaration de performance extra-financière*, tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

### Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

### Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de quatre personnes et se sont déroulés entre janvier 2022 et avril 2023, sur une durée totale d'intervention d'environ cinq semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené des entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

### Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

A ce titre :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et que cette dernière comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2<sup>ème</sup> alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
  - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés,
  - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes <sup>(1)</sup>,
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants <sup>(2)</sup>, nous avons mis en œuvre :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions,

(1) **Informations qualitatives** : formation (Qualiopi) ; politique d'achat ; politique de l'accessibilité numérique ; certifications.

(2) **Informations quantitatives sociales et sociétales** : effectif total et répartition par sexe, profession et type de contrat ; embauches ; départs ; nombre de jours travaillés ; nombre de jours de travail perdus ; nombre d'heures de formation ; nombre de personnes formées ; nombre de partenariats effectués avec des écoles ; nombre de jours homme de mécénat de compétence.

**Informations quantitatives environnementales** : consommation d'énergie totale, émissions de CO<sub>2</sub> liées aux consommations d'énergies et aux déplacements professionnels, consommation totale de papier, consommation de DEEE, m<sup>2</sup> occupés certifiés BBC ou HQE.

- des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices<sup>(1)</sup> et couvrent entre 24 % et 56 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2023

L'un des Commissaires aux Comptes

**Grant Thornton**

Membre français de Grant Thornton International

Jean-François Baloteaud  
Associé

Bertille Crichton  
Associée

(1) Alten France, Alten Spain, Alten Polska, Alten Netherlands, Atexis Spain.

# 4

## DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE